No 236 (24 pages) UN NUMÉRO 40 C. Mardi 10 octobre 1972

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PAGE 3 :

Grand conseil neuchâtelois et appareils à sous : des menaces contre un député...

146 jeunes avaient péri brûlés vifs

Le procès du 5-7 s'ouvre à Lyon

Cinq hommes dans le box des accusés

LYON (AP). — Lundi matin, devant le tribunal de grande instance de Lyon, s'est ouvert le procès du « 5-7 » où vont être jugés cinq inculpés qui, à des degrés divers, sont considérés comme responsables de la mort de 146 personnes brûlées vives le 1er novembre 1970, dans l'incendie d'un dancing de Saint-Laurent-du-Pont, dans l'Isère.

A 8 h, les familles des jeunes victimes se massaient devant l'entrée du palais. Parents, frères et sœurs, aux visages graves sur lesquels ces deux années écoulées n'ont effacé ni la peine ni la colère.

MISE EN GARDE

Dès l'ouverture de l'audience, le président Petit a mis en garde l'assemblée contre d'éventuelles réactions passionnelles : « Le tribunal est réuni pour évoquer un événement douloureux qui touche un grand nombre de personnes. L'ampleur de cet événement peut éveiller ou déchaîner des passions. Le tribunal a besoin du calme et de la sérénité qui conviennent aussi au respect des morts. »

Le président Petit a alors ouvert ce dossier qui ne contient pas moins de 3000 documents et a donné brièvement lecture des faits.

Le 1er novembre 1970, le monde entier apprenait par la radio qu'un dancing était ravagé par le feu à Saint-Laurent-du-Pont.

Un bilan implacable : 146 morts, 6 blessés, alors que 200 personnes se trouvaient dans la salle. Sur ces 146 personnes, 137 avaient entre 17 et 25 ans, quelques-unes n'avaient que 14 ou 15 ans.

(Lire la suite en dernière page.)

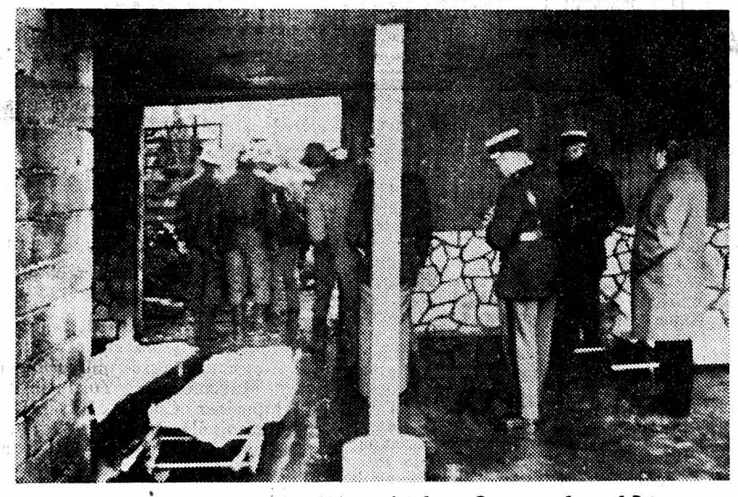

Le dancing ravagé par le feu. Qui est fautif ?

(Archives)

LES IDÉES ET LES FAITS

Conflits et crises en Afrique noire

Ces dernières semaines, deux nouveaux conflits ont éclaté en Afrique noire. Le premier concerne le Gabon et la Guinée équatoriale, ce dernier pays voulant annexer un groupe d'îlots sur lesquels la souveraineté gabonaise ne fait pourtant aucun doute. Le second conflit oppose l'Ouganda à la Tanzanie et a déjà connu des affrontements sanglants faisant des centaines de morts et de blessés.

A vrai dire, depuis dix ou quinze ans, période durant laquelle la plupart des territoires africains ont accédé à l'indépendance, l'Afrique noire a connu de nombreuses crises tant internes qu'externes. Les affaires du Congo (Zaïre), du Biafra, du Soudan, du Burundi ont été les conséquences du mouvement de décolonisation. L'opinion publique en Occident qui, dans sa large majorité, était favorable au mouvement de décolonisation, s'est progressivement désintéressée du sort des pays africains dans la mesure où les antagonismes et les conflits sanglants donnaient l'impression d'une survivance ou d'un retour aux querelles tribales.

Fort heureusement pour l'Afrique noire, un certain nombre de chefs d'Etats africains connus pour leur sagesse et leur modération, tels les présidents Houphouet-Boigny, Senghor, Hamani Diori, Kenyatta, etc, ont très vite compris le danger d'isolement qui guettait les pays africains et les conséquences désastreuses de ces conflits pour le développement de l'ensemble de l'Afrique noire. Directement ou via l'O.U.A., ces chefs d'Etats ont cherché à recommander aux pays antagonistes de trouver une solution pacifique à leurs conflits. Cette politique de médiation a permis souvent d'éviter le pire, en tout cas de limiter sérieusement les affrontements.

Mais la grande difficulté que rencontrent les « sages » de l'Afrique noire procède du fait que souvent ces conflits sont dus à des interventions étrangères. Ainsi, la Libye incite l'Ouganda à durcir sa position, alors que la Chine populaire et Cuba favorisent les éléments subversifs agissant à partir de la Guinée équatoriale contre le Gabon. Hier, c'était l'URSS qui soutenait le «régime révolutionnaire congolais », ce qui conduisit à l'intervention belgo-américaine à Stanleyville. Aujourd'hui, il est évident que la Grande-Bretagne ne laissera pas massacrer ses ressortissants en Ouganda. Pour assurer son développement l'Afrique noire a besoin de paix et de stabilité.

Il appartient à ses « leaders » d'éviter ces crises et ces conflits, en se débarrassant notamment des éléments subversifs que Chinois, Soviétiques ou Cubains continuent toujours à former.

I.P.S.

Imiela face aux reporters.

Pas d'horoscope pour l'astrologue

LUEBECK (AFP). — Le procès d'un astrologue de 43 ans, Arwed Imiela, accusé d'avoir assassiné quatre femmes par cupidité, s'est ouvert lundi devant les Assises de Luebeck. Le riche faiseur d'horoscopes, arrêté en avril 1970, n'a cessé de clamer son innocence.

Il était devenu propriétaire d'une fortune de 340.000 marks (environ 440.000 francs suisses) ayant appartenu à quatre femmes disparues entre la fin de 1968 et le début de 1970. Les corps mutilés de deux d'entre elles — Mme Ilse Evels (47 ans) et sa fille Urte Evels (19 ans), originaires de Westercelle — ont été retrouvés dans un terrain de chasse appartenant à Imiela sur une île de la Baltique. Les deux autres femmes — Annemarie Schroeder (47 ans) et sa mère Marianne Kieferle (75 ans), originaires de Francfort — ont disparu sans laisser de traces.

Imiela, qualifié de « dangereux psychopathe », lors d'un procès antérieur pour usage de faux, a été interrogé lundi par les journalistes curieux de connaître ses prédictions astrologiques à son propre sujet. « Je suis comme un dentiste qui a mal aux dents et doit aller voir un confrère, leur a-t-il répondu. Je ne peux guère me rendre service à moi-même. »

Le procès doit s'étendre sur plusieurs mois. Dix-sept experts et 250 témoins ont été convoqués.

Incendie dans une fabrique de Couvet Gros dégâts

(LIRE EN PAGE 8)

Carambolage à Chambéry

Quatre touristes suisses blessés

CHAMBÉRY (AP). — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 heures, sur la route du Bourget, à la sortie de Chambéry, un gigantesque carambolage a eu lieu entre six véhicules en pleine ligne droite et dans une nappe de brouillard où s'était mêlée, semble-t-il, de la fumée.

L'accident a fait deux morts et six blessés, dont plusieurs touristes suisses.

Des véhicules endommagés, les sapeurs-pompiers de Chambéry ont retiré deux blessés grièvement atteints qui ont succombé peu après, et six autres blessés plus ou moins grièvement atteints, dont Mlle Christine Moll, 18 ans et M. Jean Blanc, 31 ans tous deux de Genève, Mme Cécile Feicht 50 ans et Mlle Sylvia Feicht, 23 ans, résidant à Meggen (LU).

SELON LE PREMIER MINISTRE CHINOIS

Une direction collégiale succédera au président Mao

Les hommes qui montent dans la hiérarchie

NEW-YORK (AP-Reuter). — Le premier ministre Chou En-lai a déclaré à un groupe de journalistes qu'une direction collégiale succédera au président Mao Tsé-toung, rapporte lundi le « Wall Street Journal ».

M. Warren Philips, directeur-rédacteur en chef du « Wall Street Journal » qui vient de faire un séjour de trois semaines en Chine, précise que, aux yeux du chef du gouvernement chinois, « le choix d'un seul successeur faisait partie des complots » du maréchal Lin-piao.

« Avec un pays aussi grand et les problèmes auxquels nous devons faire face, comment pouvons-nous avoir un seul successeur ? »

Selon le « Daily News » de New York, Chou En-lai a révélé, au cours d'une conversation de trois heures et demie, que le président Mao Tsé-toung étudie l'anglais, et vérifie les traductions de ses poèmes dans cette langue.

Le premier ministre chinois a déclaré, en réponse à une autre question des journalistes, que le président Mao, bien qu'apprenant l'anglais, n'a pas l'intention de se rendre en visite aux Etats-Unis.

DAUPHINS

M. Chou En-lai a également évoqué à bâtons rompus les successeurs possibles du président Mao Tsé-toung ou de lui-même.

Un nom plus que tout autre a été mis en relief par le premier ministre, celui de Yao Wen-yuan, secrétaire du PC à Changhaï, dont les éditoriaux, publiés dans les journaux de cette ville, avaient déclenché, dit-on, la révolution culturelle en août 1966.

Yao, que Chou dit avoir plus de trente ans, serait étroitement associé à Chiang-ching, femme de Mao Tse-toung. Il aurait épousé leur fille.

Les journalistes du « Daily News » qualifient le secrétaire de l'aile militante du parti à Changhaï d'idéologue rigide du parti.

L'autre dauphin le plus cité du président Mao est M. Chang Chun-chiao, président du comité municipal révolutionnaire de Changhaï et premier secrétaire du parti communiste local, dont Yao est également secrétaire.

Actuellement, c'est Yao Wen-yuan qui est donné comme favori, l'une des raisons étant qu'il exerce plus d'activités à Pékin, où il est membre du politburo, que le « maire » de Changhaï.

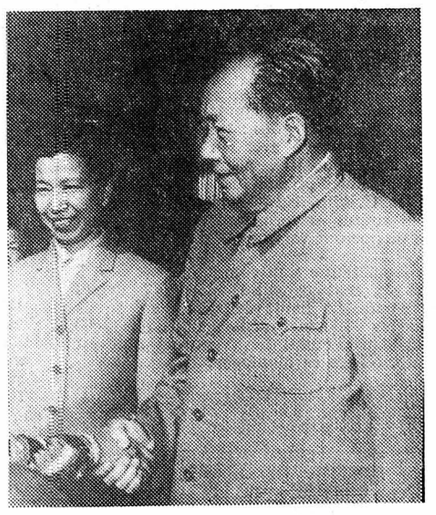

Le président Mao et sa femme Chiang-ching.

(Archives)

Jusqu'à la fin de l'enquête

Giordano ne peut plus suivre les cours de l'Ecole normale de Porrentruy

(LIRE EN PAGE 11)

Rebondissement de l'affaire Aranda : encore une démission au sein de l'UDR

PARIS (AFP). — M. Henri Modiano, député de Paris, a décidé de démissionner de l'UDR (groupe gaulliste) et de ne pas se présenter lundi matin devant la commission des conflits du mouvement qui avait été saisie par M. Alain Peyrefitte, secrétaire général, « de faits pouvant entraîner son exclusion ».

M. Modiano a adressé sa lettre de démission à M. Peyrefitte.

Il ira rejoindre les députés non inscrits à l'Assemblée nationale.

La démission de M. Modiano, la troisième enregistrée en un mois au sein du mouvement UDR, témoigne de la profondeur de la crise ouverte depuis la mi-septembre dans le parti dominant de la majorité à la suite des déclarations de M. Gabriel Aranda, ancien collaborateur de M. Chalandon, alors ministre de l'équipement et du logement.

REMOUS

M. Aranda avait, le 13 septembre dernier, mis en cause un certain nombre de personnalités de l'UDR à qui il était reproché d'avoir usé de leur influence pour faire aboutir certaines demandes. L'« affaire Aranda » n'avait pas manqué de susciter des remous au sein du parti gaulliste et nombre de voix s'étaient élevées pour demander davantage de « pureté » et davantage de « rigueur ». Le 19 septembre, le premier ministre, M. Messmer, s'adresssant aux parlementaires de l'UDR réunis en journée d'étude promettait que « quelques brebis galeuses » seraient écartées et annoncé que « les branches pourries » seraient coupées. Et dans les jours qui suivirent, l'un des députés cités par M. Aranda, M. Gérard Sibeud (Drôme) donnait sa démission de l'UDR, tandis que M. Modiano était convoqué devant la commission des conflits de ce mouvement, saisie de « faits pouvant entraîner son exclusion ».

MALAISE

La démission de M. Modiano, intervenant après celle de M. Sibeud, et celle d'un autre député UDR, M. Charret, dont le nom avait été cité dans l'affaire du proxénétisme lyonnais, est le signe pour de nombreux observateurs de l'étendue du malaise créé au sein de l'UDR et de sa volonté de se séparer de certains élus « gênants » afin de pouvoir présenter une image de « pureté » en vue des prochaines élections législatives de mars 1973.

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 8, 11 et 19

Informations suisses : page 13

Tous les sports : pages 15 et 17

Carnet du jour - Programme radio-TV : page 21

Dernière heure et bourses : page 23

Incendiaire et voleur, il est arrêté à la Chaux-de-Fonds

Une ferme anéantie par un incendie au Locle : 500.000 fr. de dégâts (Page 7)

Hockey sur glace : nouveautés au H.-C. Bienne (Page 17)

La croisade de l'Eurocanal

Rotterdam, sur la mer du Nord, relié à Odessa, sur la mer Noire, grâce à un système d'aménagement des cours d'eau existants et de canaux à creuser : dans quelques années, ce sera chose faite, comme nous l'avons annoncé ici même, le 4 octobre, sous le titre « Le cul-de-sac ».

Le projet, en voie d'exécution, et laissant de côté la Suisse, ainsi que l'Est de la France, et leur liaison avec la Méditerranée, faute d'un canal Rhône au Rhin et TRANSHELVÉTIQUE, c'est un Land allemand qui l'a voulu, et qui en obtient la réalisation, malgré l'opposition, durant des décennies, du pouvoir fédéral central, comme l'expose le magazine « L'Express », de Paris. On ne manquera pas de faire des rapprochements entre les efforts de maintes autorités et personnalités cantonales en Suisse, et le « frein » fédéral...

Comment les Bavarois ont-ils procédé pour obtenir gain de cause, c'est-à-dire pour sortir de l'isolement régional dans lequel le gouvernement central allemand avait pour sa part décidé de les laisser moisir ? Depuis 1926 déjà, un plan d'Eurocanal, devant rapprocher la Ruhr des Balkans, était en gestation...

Pour le faire démarrer enfin, il fallait le faire accepter par les électeurs bavarois. « Ce fut une véritable croisade », dit M. Andreas Urschlechter, bourgmestre de Nuremberg, la ville qui, grâce à cette voie fluviale transeuropéenne, devient « port de mer ». Il raconte que, pendant trois ans, il a fait dans les quartiers de sa ville du porte-à-porte pour défendre le projet auprès de ses concitoyens. En 1958, il a gagné : le parlement bavarois approuve le projet.

Mais, de l'autre côté de la frontière, en Alsace, constate l'« Express », la réussite des Bavarois laisse le goût amer d'un défi. Si, en Allemagne, la liaison mer Noire - mer du Nord devient une réalité, la voie Rhin - Rhône, qui ouvrirait au bassin rhénan un accès à la Méditerranée, n'est que lointaine promesse. « Pour les grands équipements, c'est l'Etat qui décide », a déclaré péremptoirement le premier ministre français, M. Pierre Messmer, le mois dernier, à Strasbourg.

En Allemagne, en reconnaissant finalement à la région (la Bavière) le droit d'initiative, l'Etat fédéral a fait multiplier les chances de toute la nation. Exemple à méditer...

R. A.

La FCBB fête ses jubilaires

C'est au café du Jura que s'est tenue samedi soir, la manifestation de la FCBB (Fédération chrétiene des ouvriers du bois et du bâtiment) en présence de l'ancien secrétaire, Alfredo Bosio. Les 25 heureux jubilaires étaient pour la plupart accompagnés de leurs femmes.

Présidée par le secrétaire M. Henri Queloz, cette rencontre fut empreinte d'une fraternelle ambiance. L'apéritif précéda les souhaits de bienvenue puis ce fut le souper prix en commun. A l'instant du café, le secrétaire s'adressant aux jubilaires, félicita tous les travailleurs pour leur fidélité et leur adressa au nom du comité central des vœux sincères.

A la minute du souvenir, l'assemblée se leva pour honorer la mémoire de Louis Cosandier, président d'arrondissement décédé au cours de la semaine.

Vint le moment attendu par tous, la remise des distinctions pour 25 ans de fidélité, remise du souvenir et de la médaille frangée or de la fédération.

Naissances

Patricia a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Alain

8 octobre 1972

M. et Mme André ROBERT-CUCHE

Maternité de Pourtalès — Troncs 6, 2034 Peseux

NATACHA a le très grand plaisir de vous annoncer la naissance de sa petite sœur

Magali

8 octobre 1972

Monsieur et Madame Olivier REICHEN-CHALLANDES

Maternité Landeyeux — Cernier

Marianne et Max-Albert KNUS-SECRETAN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Pierrine-Catherine

6 octobre 1972

Hôpital cantonal Winterthour — Vogelsang 19, 8180 Bulach

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Boutique BAMBI, Moulins 35, Neuchâtel, offre un lot de
VÊTEMENTS POUR ENFANTS
avec rabais

RICHELIEU NEUCHÂTEL CHERCHE
SOMMELIÈRE
Salaire garanti.
Se présenter dès 17 heures.

VILLE DU LOCLE

Arrêt de la distribution d'eau

Vu la sécheresse persistante, nous n'arrivons plus à maintenir nos fournitures d'eau.

Nous couperons la distribution pendant la nuit et essayerons de la maintenir durant la journée.

Nous nous voyons dans l'obligation d'interdire le lavage des camions et voitures dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel avis.

Direction des Services industriels

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

Onze chômeurs complets à fin septembre

L'Office cantonal du travail communique :

La situation du marché du travail et l'état du chômage, à fin septembre, se présente comme suit : demandes d'emploi : 11 (7) ; places vacantes : 23 (23) ; placement : 1 (1) ; chômeurs complets : 11 (12) ; chômeurs partiels : 18 (13).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 5 octobre. Maradan, Sébastien-Gérard, fils de Jean-Paul, électricien à Peseux, et de Chantal, née Humair. 6. D'Arezzo, Elena, fille de Riccardo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Ada-Scolastica, née D'Aguanno ; Brunetti, Francesco, fils de Domenico, ouvrier de fabrique à Cortaillod, et d'Ida, née Salvati ; Ossola, Emmanuelle-Cécile-Marthe, fille Charles-Albert -Gilbert, professeur à Neuchâtel, et d'Anne-Marie-Suzanne, née Wiser. 7. Clerc, Cyril-Sébastien, fils de Jacques-Alain, dessinateur en bâtiment à Renens, et de Pierrette-Andrée, née Rodari.

Publications de mariage. — 9 octobre. Lazier, Lucien-Raymond, réceptionniste, et Schmidt, Ingrid-Renate, les deux à Neuchâtel ; Zahnd, Johann, chauffeur PTT, et Plattner, née Sieber, Yvette, les deux à Aarberg ; Haussener, Max-Eric, employé de bureau à Saules, et Barbey, Ginette-Huguette, à Neuchâtel ; Oberli, Jean-François, étudiant en lettres à Peseux, et Pétremand-Besancenet, Edith-Geneviève, à Neuchâtel ; Guerdat, Daniel-Maurice, livreur, et Mercier, Madeleine-Monique, les deux à Bâle.

Décès. — 5 octobre. Flühmann née Schwab, Lina-Margaritha, née en 1897, ménagère à Cornaux, veuve de Flühmann, Léon-Emile. 6. Fontaine née Laporte, Augustine, née en 1877, ménagère à Arras (France), veuve de Fontaine, Louis-Alexis ; Nicolet-dit-Félix, Marie-Louise, née en 1902, ménagère à Neuchâtel, célibataire. 7. Brand née Sandoz, Marie-Aline, née en 1888, ménagère à Neuchâtel, veuve de Brand, Maurice.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 9 octobre 1972. Température : moyenne : 11,7 ; min. : 6,2 ; max. : 18,2. Baromètre : moyenne : 721,2. Vent dominant : direction : sud-est, calme à faible, à partir de 16 h 30, nord-nord-ouest, modéré. Etat du ciel : légèrement nuageux, brumeux.

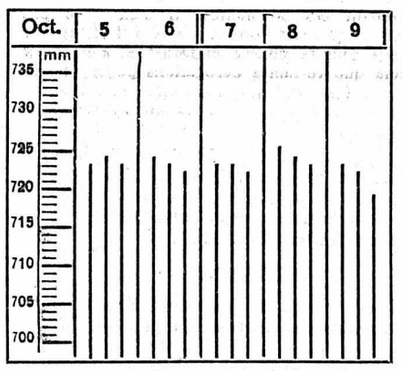

Température de l'eau du 9 octobre : 13°
Niveau du lac du 9 oct. 1972 : 428,97

Prévisions météorlogiques. — Nord des Alpes, Valais et Grisons : le temps sera partiellement ensoleillé avec un ciel temporairement très nuageux, même couvert dans l'est. De faibles précipitations sont possibles dans les Grisons. En plaine, des brouillards ou des stratus se formeront en fin de nuit, ils se dissiperont vers midi.

La température sera comprise entre 3 et 8 degrés la nuit et entre 12 et 17 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré se situera vers 2300 mètres dans l'est, vers 2600 mètres dans l'ouest. Les vents du nord-est seront modérés en montagne.

SAINT-BLAISE

Rétribution des vendanges

(c) La Fédération neuchâteloise des vignerons, lors de sa récente assemblée à Saint-Blaise, a adopté une résolution recommandant les tarifs rétribution des vendangeurs et brantards lors des prochaines vendanges.

Ces tarifs sont les suivants : vendangeurs : 12 ans, 2 fr. l'heure ; 13 ans, 2 fr. 30 ; 14 ans, 2 fr. 60 ; 15 ans, 2 fr. 90 ; 16 ans, 3 fr. 20 ; 17 ans, 3 fr. 50 1 adultes, de 4 fr. 50 à 5 fr. et brantards, 6 francs.

C'est la première fois que l'on tente de coordonner ces tarifs dans le vignoble neuchâtelois.

COLOMBIER

Rencontre cynologique à Planeyse

(c) Les conducteurs de chiens policiers vaudois et neuchâtelois ont participé, la semaine dernière, à une rencontre amicale sur les magnifiques terrains de Planeyse. Les conducteurs, qui sont des gendarmes dse polices cantonales des cantons respectifs ont procédé à divers concours et entraînements telles les attaques au mannequin, les pistes, la quête d'objets et bien d'autres disciplines encore.

Un repas en commun fut pris dans la halle de gymnastique de l'armée alors que la commune de Colombier offrait un vin d'honneur aux participants.

Il est intéressant de savoir que le canton de Neuchâtel était représenté par 5 gendarmes avec chiens policiers alors que le canton de Vaud en totalise plus de 20.

COLOMBIER

Camp d'entraînement de gymnastique féminine

(c) Samedi a commencé à Colombier, respectivement dans les locaux du Centre professionnel des métiers, un camp d'entraînement de gymnastique féminine. Ce camps est placé sous la direction de M. Jean-Claude Bays et de Mlle Gisèle Carcani. Ce sont les jeunes gymnastes de Boudry ainsi que deux Lucernoises qui y prennent part en pratiquant leur sport quelque 7 heured par jour. Vendredi prochain une démonstration, ouverte au public, aura lieu à la halle du Centre des métiers.

Un cours de soins aux blessés

(c) La semaine passée a commencé un nouveau cours de soins aux blessés. Il est organisé par la société locale des samaritains. C'est plus de 25 élèves qui suivent les précieux conseils du Dr Meier. L'on profite lors de ce cours de réviser ses connaissances dans l'unique but de secourir son prochain.

Campagne de solidarité

(c) Le 7 octobre, était organisé à Colombier une grande vente d'objets en faveur de la campagne frères de nos frères. Rappelons que la politique de « Frères de nos Frères » se résume en quelques mots : vivre avec les victimes du sous-développement et partager leur sort.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Où êtes-vous les mères

Monsieur le rédacteur en chef,

Mes félicitations à Mme Alice Perrinjaquet, de Couvet, pour son excellente lettre publiée dans votre journal du lundi 25 septembre. Pour compléter ce qu'elle a dit, j'aimerais encore apporter quelques propos personnels.

Des mères doivent travailler par obligation, c'est certain, mais dans un pays aussi développé que le nôtre, qui de plus n'a connu aucune des trois grandes dernières guerres en Europe, je pose la question aux industriels et employeurs de toutes catégories, est-ce normal ? Pouvez-vous, sachant pertinemment que le salaire d'un père de famile est insuffisant, encore dormir sur vos deux oreilles ?

Actuellement, les entreprises font un énorme effort pour la création de crèches. N'oublions toutefois pas, que cet effort n'est pas fait pour soulager les mères, mais principalement dans le but de pousser la femme à aller travailler en usine. Voilà d'où vient et viendra de plus en plus le désistement des mères de leur rôle initial. Pourtant, le travail de ces dernières demande, s'il est bien fait, déjà suffisamment de temps et de patience. Aucune critique n'est faite aux responsables chargés des crèches, mais pensez-vous réellement qu'une personne anonyme puisse remplacer une mère ?

Les femmes qui, même si cela n'est pas une nécessité — ce qui de toute façon ne devrait pas l'être — désirent travailler à l'extérieur, chose compréhensible en soi, devraient s'en abstenir durant un certain nombre d'années à définir. Et une loi devrait être édictée interdisant d'engager des femmes mariées dont les enfants n'auraient pas l'âge limite fixé par la loi. N'oublions pas que tous ces enfants réveillés tôt le matin et laissés à leur triste sort au bord de la route ou dans des crèches, vont poser, à un certain moment, des problèmes à notre société soi-disant très évoluée et à la tête du progrès.

La seule solution possible bien qu'elle ne résoudra malheureusement pas tous les problèmes est de donner à chacun un salaire décent pour élever une famille afin de ne pas engager des mères ayant des enfants dont l'âge nécessite une présence constante auprès d'eux. C'est durant les premières années de sa vie que l'enfant a le plus besoin de sa mère. C'est un droit que nous lui devons et l'oublier est une faute grave dont toute notre société aura un jour à subir les conséquences. Est-il juste que, parce que nous manquons de personnel, nous cherchions par toutes sortes de moyens, à éloigner la femme de son foyer alors que son rôle serait précisément de rester avec ses enfants ?

Dans ces conditions, notre avenir et celui de nos enfants me semble guère prometteur.

Espérant voir publier ces quelques lignes et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Pierre BOREL, Cortaillod.

Les contremaîtres siègent à Neuchâtel

Les représentants du comité central de la Société suisse des contremaîtres et les présidents des sections romandes se sont rencontrés le 7 octobre à Neuchâtel.

Depuis 15 ans la fonction de contremaître se transforme progressivement, en ce sens que les fonctions de commandement prennent une importance primordiale. Il n'est pas possible de comparer l'industrie du pays, basée sur la fabrication de produits de haute qualité, avec des modèles étrangers. C'est pourquoi les contremaîtres et agents de maîtrise voient-ils dans le développement de la consultation et de la participation dans l'entreprise, spécialement en ce qui concerne le domaine personnel de travail, le moyen désiré de réalisation de postulats déjà anciens et le renforcement de la fonction de contremaître.

Au sein des collaborateurs subordonnés des contremaîtres, comme parmi les chefs d'entreprises, tous les signes indiquent que l'économie suisse a besoin de cadres moyens d'exploitation qualifiés et indépendants.

En connaissance de cause les participants à la conférence se sont entretenus de la politique à suivre. Ils apprécient particulièrement les résultats atteints dans « l'accord sur la coopération des employés dans les entreprises » signé avec l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, ainsi que toutes les mesures déjà appliquées paritairement ou au sein de la société en faveur de l'encouragement de la coopération dans l'entreprise.

L'enquête sur les salaires achevée dernièrement a été analysée et discutée par les participants. Se basant sur cette enquête, les membres occupés dans l'industrie horlogère chargèrent le comité de la société de rendre l'association patronale horlogère attentive au fait que comparativement aux autres branches, les conditions de salaire y sont encore très basses. Cet handicap freine le recrutement d'une relève qualifiée, ce qui préoccupe particulièrement ces contremaîtres.

COMMUNIQUÉ

Singapour, par Marcel Talabot

Depuis plus de 30 ans, Marcel Talabot s'intéresse aux sciences anthropologiques. Le 11 ocobre, à la Salle des conférences, il viendra présenter son dernier document, « Singapour, IIIe Chine ».

Après avoir parcouru plus de 20.000 km, en Malaisie et à Singapour, nous aurons l'occasion de vivre la vie de Singapour, son histoire, les différentes civilisations que Singapour a connues pour assister au développement extraordinaire de cette ville au XXe siècle. Singapour est en effet l'un des quatre plus grands ports du monde. Comptant plus de 2 millions d'habitants, cette ville se veut le symbole de la démocratie multiculturelle. Une population jeune — plus de 54 % n'a pas vingt ans — contribue au développement industriel de cette ville dans laquelle la Chine la plus ancienne et la plus mystérieuse demeure présente.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Nouveau parti politique

(sp) L'assemblée constitutive de l'Union des citoyens indépendants, se tiendra le 13 octobre à la Neuveville.

Cette future formation politique compte participer à l'élection du Conseil général appelé à remplacer l'assemblée municipale.

LOTERIE DE NEUCHÂTEL-SPORT

Jeudi 21 septembre 1972, M. André Ledermann, vice-président de Neuchâtel-Sports (au centre), a eu le plaisir de remettre à M. Georges Perret (à droite), ainsi qu'à M. Edgar Kæch (à gauche), le 1er et le 2me prix de la loterie organisée par Neuchâtel-Sports.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 17.—
(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Le recours de l'instituteur d'Enges a été rejeté par le Tribunal fédéral

(c) Le 4 octobre, la chambre de droit public, statuant sur le recours de droit public formé par M. Paul Maumary, maître primaire à Enges, contre l'arrêté pris le 21 mars par le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel dans la cause qui oppose le recourant à la commission scolaire locale, s'est prononcée pour le rejet de ce recours et la mise à la charge du recourant d'un émolument de justice de 300 fr. et des frais et débours de la chancellerie.

Cet arrêt étant sans appel, l'arrêté du gouvernement neuchâtelois du 23 mars, pris en réponse au recours que M. Paul Maumary avait interjeté auprès de cette instance, en décembre dernier, pour attaquer la décision de la commission scolaire d'Enge du 1er décembre 1971, de révoquer l'instituteur dans les 24 heures, est immédiatement exécutoire.

Aux termes de cet arrêté M. Paul Maumary qui voulait reprendre la tête de sa classe est autorisé à enseigner partout ailleurs dans le canton.

Rappelons que le licenciement de cet instituteur est intervenu à la suite d'un rapport adressé par ce dernier au Conseil général d'Enges.

Dans ce rapport, M. Maumary évoquait certains aspects de la politique locale alors qu'il était président de commune de 1961 à 1968 et vice-président de 1968 à 1972.

L'intéressé considère que la mesure administrative prise à son encontre n'a rien à voir avec son activité pédagogique depuis 1948.

La justice neuchâteloise, saisie de 35 plaintes concernannt cette affaire se prononcera prochainement.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Otto WEISSBRODT-MONNIER
remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs et messages de condoléances, lui ont témoigné tant de sympathie et d'affection en ces jours de deuil.
Elle en a été profondément touchée.
Cressier, octobre 1972.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de
Madame Fritz SCHRAG
remercie vivement toutes les personnes qui l'ont entourée en ces jours d'épreuve par leur présence, leur message de condoléances, leur envoi de fleurs ou leur don.
Elle remercie tout spécialement les parents et les amis qui ont visité leur chère épouse et maman durant sa longue maladie.
Neuchâtel, octobre 1972.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu a tant aimé le monde, qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

Nous avons l'immense chagrin de faire part du décès de notre très chère mère, grand-mère, belle-mère, tante, cousine, parente et amie,

Madame Louis BOLE
née Lucie FATH

enlevée à notre affection, dans sa 88me année.

Le Locle, le 8 octobre 1972.

Monsieur et Madame Louis-Charles Bôle-Jaquet et leurs enfants :
Monsieur Pierre-André Bôle et Mademoiselle Yolaine Droxler ;
Monsieur Charles-Henri Bôle ;
Mademoiselle Marie-Jane Bôle ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Edouard Fath-Martenet ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Stolz-Bôle ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Rosat-Bôle,
ainsi que les familles parentes et alliées.

Recommande ton sort à l'Eternel, remets ta destinée entre Ses mains et Il agira.

Ps. 37 : 5.

L'incinération aura lieu mercredi 11 octobre, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures, au temple français du Locle.

Domicile mortuaire : rue de France 1, 2400 le Locle.

Veuillez penser aux œuvres de bienfaisance locales
Prière de ne pas faire de visite ces jours prochains

La **Fédération de tir du Val-de-Ruz** a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Camille LAGGER

père de Monsieur René Lagger, membre du comité.

L'ensevelissement a eu lieu à Buttes, lundi 9 octobre 1972.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Paul Balimann-Quattropani, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roland Balimann-Stähli et leurs filles, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Edmond Stähli-Balimann, leurs enfants et petits-enfants, à la Neuveville,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul BALIMANN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 67me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 8 octobre 1972.
(Rue du Seyon 25.)

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal car tu es avec moi.

L'incinération aura lieu mercredi 11 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Madame Paul PERRET
née Rosa-Louisa LINDER

Monsieur et Madame Samuel Brand, à Nidau, et leurs enfants :
Madame et Monsieur Jean-François Reubi-Brand et leurs enfants, à Nyon ;
Monsieur et Madame Maurice Brand et leur fils, à Zollikofen ;
Monsieur et Madame Albert Brand, à Neuchâtel, et leurs enfants :
Monsieur et Madame Charles Brand et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Brand, aux Geneveys-sur-Coffrane ;
Monsieur et Madame Marcel Brand, à Bâle ;
les enfants et petits-enfants de feu Gustave Sandoz ;
les enfants et petits-enfants de feu Hermann Gimmel-Sandoz ;
Monsieur Robert Boss-Sandoz et famille, à Saint-Martin ;
Monsieur Henri Evard-Sandoz et famille, à Saint-Martin ;
Monsieur Henri Brand et famille, à Couvet ;
Madame Nelly Liengme-Brand, à Corcelles,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Aline BRAND
née SANDOZ

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84me année.

2000 Neuchâtel, le 7 octobre 1972.
(Rue Matile 30)

J'ai cherché l'Eternel, et Il m'a répondu ; Il m'a délivré de toutes mes frayeurs.

Ps. 34 : 5.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 10 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

En lieu et place de fleurs, prière de penser à l'œuvre de la Mission protestante, Neuchâtel (c.c.p. 20 - 4982)
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Henri Oguey-Schwander, leurs enfants Christophe, Anne-Laure, Delphine et Alexandre, à Corcelles (Neuchâtel) ;
Monsieur et Madame Dominique Schwander-Taylor, leurs enfants Caroline et Bruno, à Berne ;
Madame et Monsieur Robert Lamb-Schwander, à Beyrouth (Liban) ;
la famille de feu Ariste Girardin-Varrin ;
la famille de feu Jakob Schwander-Dettwiler,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Max SCHWANDER

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 6 octobre 1972.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité, à Lausanne.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Henri Oguey-Schwander, chemin des Vignes 5, 2035 Corcelles/Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Saint-Aubin : Arrêtez le massacre !

« Depuis une quinzaine d'années, d'importantes excavations de matériaux tout-venant sont prises par dragage devant les rives de Saint-Aubin et Vaumarcus.

» Si ces matériaux sont nécessaires au ravitaillement des chantiers routiers, de préparation d'enrobés ou de béton, ces prélèvements causent la plus vive appréhension à nos autorités, aux riverains et à la population, car des trous de plusieurs dizaines de mètres de profondeur à quelques mètres des rives ne sont pas sans danger.

» Ces importantes excavations invisibles de la grève semblent bien devoir compromettre un jour la stabilité des rives et des ouvrages édifiés au bord de notre lac.

» Les différentes interventions n'étant guère prises au sérieux, voire controversées par certains services de l'Etat nous prions le Conseil d'Etat de revoir la question à la lumière des faits réels en comparant les avantages et les inconvénients, dont le plus grave serait, à dire d'expert, la mise en doute de l'efficacité de la station d'épuration intercommunale des eaux usées. »

(Question de MM. Roger Pierrehumbert et P.-A. Huguenin.)

Promotion touristique

« La législation fédérale sur l'encouragement du tourisme détermine la liste des régions ou localités touristiques qui ont ainsi la possibilité d'obtenir, d'une part, plus facilement des crédits hôteliers de rénovation auprès de la Société suisse de crédit hôtelier et surtout, d'autre part, une main-d'œuvre étrangère plus importante.

» Or, le canton de Neuchâtel ne bénéficie d'aucune région ou localité classée officiellement zone touristique. Au moment où les restrictions de main-d'œuvre sont durement ressenties, cette situtaion met en état d'infériorité notre industrie hôtelière et peut décourager des promoteurs.

» Le Conseil d'Etat peut-il indiquer les raisons pour lesquelles, à ce jour, aucune région neuchâteloise n'a été classée en zone touristique et quelles mesures il envisage pour chercher à obtenir un meilleur classement du canton de Neuchâtel ? »

(Question de MM. Fred Wyss et consorts.)

Importance des réseaux de transports en commun

« Depuis des décennies, les autorités cantonales et le peuple ont proposé et voté des crédits importants pour l'amélioration du réseau routier neuchâtelois. Celui-ci est ainsi adapté aux exigences de l'heure, mais parallèlement l'augmentation rapide du parc automobile rend malaisés et lents les transports dans certaines régions du canton et constitue aussi une source accrue de pollution.

» Cet engagement croissant par les moyens de transport individuels doit être combattu aussi par une amélioration sensible des transports en commun. Le Conseil d'Etat est prié d'examiner et de rechercher les solutions propres à encourager, créer et réaliser, selon les régions, des réseaux de transports en commun rapides et modernes. »

(Motion de MM. Fred Wyss et consorts.)

Constitutionnalité...

« Parfois la constitutionnalité de textes législatifs votés par le Grand conseil neuchâtelois en dernier ressort, ou sanctionnés ensuite par un vote populaire est mise en doute par des citoyens dont nous ne pouvons qu'admirer la haute idée qu'ils ont du respect du droit.

» Il arrive que ces citoyens, pour tranquilliser leur conscience juridique, soumettent le problème au Tribunal fédéral. Nous pensons que les députés auraient intérêt à être informés de telles démarches, mais des exemples récents donnent à penser qu'il n'existe pas à ce sujet de doctrine bien précise dans notre canton.

» C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat de dire au Grand conseil s'il n'estime pas que, dans de tels cas, une information des députés s'impose. Si oui, sous quelle forme et à quel moment cette information doit intervenir. enfin de quelle manière il est actuellement procédé à la rédaction des « observations au recours » lorsque la décision attaquée est un acte législatif et que, par conséquent, c'est au nom du Grand conseil que lesdites observations doivent être formulées. »

(Interpellation de MM. André Sandoz et R. Spira.)

A vendre sur ordonnance...

« La « Feuille officielle » du 23 septembre 1972 donne la liste des appareils acoustiques dont la vente est autorisée dans les pharmacies et magasins spécialisés. Ces appareils, souvent très coûteux (800 à 900 francs par exemple) ne sont pas toujours adaptés à la forme de surdité du malade et provoquent parfois des douleurs insupportables. Ne serait-il pas indiqué que ces appareils ne puissent être vendus que sur ordonnance d'un médecin spécialisé ? »

(Question de Mme Marguerite Greub.)

Problèmes sociaux

« Nos institutions sociales coûtent de plus en plus cher. La cause en est aisément saisissable, puisque les salaires, les frais généraux, le coût de tous les éléments de dépense croissent d'année en année.

» Un certain nombre de nos œuvres sociales ont, en contrepartie, dans leurs recettes, une participation financière des bénéficiaires. Cette participation financière ne semble pas avoir suivi l'évolution des coûts et les déficits prennent une ampleur toujours plus marquée. Ces institutions, dès lors, deviennent pratiquement à la charge intégrale de la communauté.

» Nous demandons au Conseil d'Etat quelle est la politique qu'il entend suivre en ce qui concerne l'avenir de certaines prestations sociales et de leurs contre-prestations. Nos réflexions nous sont inspirées par la lecture du rapport de « l'œuvre de la Maison des jeunes » que nous citons à titre d'exemple, mais concernent beaucoup d'autres institutions, dont l'esprit est similaire. »

(Question de M. J.-P. Béguin et consorts.)

Vaccinations

« Les soussignés demandent au Conseil d'Etat de compléter la législation sur les vaccinations officielles et d'introduire les deux vaccinations suivantes :

» 1. Vaccination contre la rougeole

» Cette vaccination est organisée dans les écoles pour les élèves de 1re année, et dans les institutions publiques ou privées d'enfants (jardins d'enfants, crèches, garderies, colonies, etc.).

» 2. Vaccination contre la rubéole

» Cette dernière est organisée dans les écoles pour les élèves filles dans leur 7me ou 8me année scolaire. Elle est conseillée — sous certaines réserves — aux institutrices qui n'ont jamais fait la rubéole.

» Ces deux vaccinations ne sont pas obligatoires, mais très vivement recommandées. Les frais sont mis tout ou partie à la charge de l'Etat et des communes.

» Il convient d'ajouter que si les responsables de la santé publique ont pour but l'éradication rapide de la rubéole, il serait nécessaire d'exiger la vaccination également dans d'autres classes d'âge, en particulier entre 1 et 4 ans. »

(Motion de MM. Pierre Girardet et consorts.)

Qu'a coûté la « transformation » du château de Môtiers ?

« Le château de Môtiers transformé a été brillamment inauguré vendredi passé. Selon la presse, le coût des travaux dépasserait un million de francs.

» C'est le 28 octobre 1957 que le Grand conseil acceptait le don gracieux du château de Môtiers par les héritiers de feu Gaston Du Bois de Dunilac. A l'époque, il n'était pas question de transformation et seule une dépense de 15.000 francs était envisagée.

» Le Conseil d'Etat peut-il indiquer au Grand conseil à combien s'élève le coût des travaux et avec quel fonds sera-t-il couvert ? »

(Question de MM. Frédéric Blaser et consorts.)

La jeunesse livrée en pâture...

« Dès leur majorité, les jeunes sont assaillis par des vendeurs et solliciteurs de tous genres. Or, sans peut-être se rendre compte exactement du mécanisme, ce sont les pouvoirs publics qui les leur livrent en pâture. La police des habitants peut en effet fournir contre de modestes émoluments des listes des jeunes arrivés à la majorité, à n'importe quelle personne qui en fait la demande.

» Les démarcheurs de certaines entreprises commerciales sous prétexte de les féliciter, en font un large usage. Cela est préjudiciable aux jeunes, car ils sont ainsi entraînés à faire des achats à tempérament, donc à contracter des dettes hypothéquant lourdement les premières années de leur vie d'adulte.

» Existe-t-il un moyen de contrôler, voire d'interdire la vente de ces listes ? Sinon, de telles mesures pourraient-elles être envisagées ? »

(Question de Mlle Emmie Abplanalp et de M. R. Spira.)

Pas d'aérodrome à Payerne, s'il vous plaît !

« Le projet de création d'un aérodrome continental au Grand-Marais, dans le Seeland, a été mis en veilleuse par les autorités bernoises. Lors des débats relatifs à cette question, la suggestion a été faite d'examiner la possibilité de transformer l'aérodrome militaire de Payerne en aérodrome continental, en lieu et place du projet du Grand-Marais, ce qui constitue une menace tout aussi grande pour le canton de Neuchâtel.

» Le Conseil d'Etat qui s'est fermement opposé au projet du Grand-Marais, peut-il dire s'il serait tout aussi fermement opposé à un projet utilisant l'aérodrome de Payerne ? »

(Question de M. Fred Wyss.)

Pneus à clous : taxe ?

« Les ravages provoqués aux routes par les voitures équipées de pneus à clous justifieraient une taxe spéciale. Dans la mesure où une telle taxe est constitutionnelle, le Conseil d'Etat envisage-t-il de l'instituer ? »

(Question de MM. Michel Rousson et J.-C. Jobin.)

Session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois

Un député reçoit des menaces pour avoir demandé la suppression des « machines à sous » !

● MENACES... — C'est fait et c'est heureux : il n'y aura plus d'« appareils à sous » dans le canton. Tombent sous le coup de la loi les appareils, même ceux considérés comme jeux d'adresse, permettant de réaliser un gain en espèces. Le Grand conseil en a décidé ainsi par 88 voix contre une (mais laquelle, au fait ?) non sans que le porte-parole du groupe socialiste ait révélé que dimanche soir, et à deux reprises, l'auteur du postulat demandant cette suppression, pour ne pas dire cette mesure d'hygiène, ait été menacé par téléphone. M. Spira a évoqué des procédés dignes de ceux de la mafia et, peu après, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean a dit l'indignation du gouvernement devant de tels faits.

● NAVIGATION — Par 87 voix et sans opposition, les députés ont donné au Conseil d'Etat la compétence d'exercer une plus stricte surveillance sur les eaux cantonales et d'interdire le cas échéant, la navigation à tel ou tel endroit. Après avoir entendu plusieurs interventions, le chef du département de police a reconnu que tant sur le lac que sur le Doubs, il fallait veiller au grain. Des embarcations privées, à moteur, sont souvent trop volumineuses, trop rapides et ont un tirant d'eau beaucoup trop fort. L'Etat est prêt à lutter contre de tels parasites, mais M. Grosjean a expliqué que les discussions seraient longues. Car il y a quatre partenaires en jeu, qu'il faudra convaincre : la France, en ce qui concerne le Doubs et, pour le lac, les trois autres cantons romands, interlocuteurs plus souples il est vrai.

● LONGUEURS... — On croyait, un peu innocemment, que deux projets du gouvernement, l'un concernant une révision de la loi forestière, l'autre l'achat et l'équipement d'un bibliobus, passeraient comme lettres à la poste. Erreur ! Chaque fois, ce fut prétexte à de longs, très longs débats, à des duels oratoires et, il faut le dire aussi, à une confusion totale. Dans le premier cas, alors que le conseiller d'Etat Béguin avait très nettement, et avec une clarté qu'il faut souligner, expliqué la position du gouvernement et fourni les assurances demandées, les amendements se mirent à pleuvoir, se prenant les pieds les uns dans les autres. Et comme le président Porret lâcha un peu le volant, le débat fut particulièrement pénible à suivre.

● ... ET LENTEURS ! — Au début de la séance, le président a fait part de la correspondance reçue. L'une des deux lettres concerne un homme détenu à la prison de la Chaux-de-Fonds. On devrait dire « oublié », puisqu'il est là-haut depuis près de deux ans et que son dossier n'a toujours pas été jugé. Cl. R., impliqué dans une affaire de faillite, va-t-il devoir attendre encore longtemps ? L'aumônier qui s'indigne de cette interminable détention préventive explique également que le prévenu est cardiaque et qu'il a déjà souffert de plusieurs infarctus du myocarde. Mais il ne dit pas que les expertises financières sont toujours délicates à mener et — ce n'est peut-être pas le cas — que les personnes impliquées ne font pas toujours tout ce qu'elles devraient pour hâter le cours de l'instruction. Des explications officielles seraient les bienvenues.

Cl.-P. Ch.

Deux journées sont prévues pour cette session extraordinaire et on passe immédiatement aux fêtes commémorant le 125me anniversaire de la République. Le programme arrêté par le gouvernement rencontre l'adhésion de tous les groupes. « ... Il contribuera au renforcement du sentiment républicain », pense M. Cavdini (lib) et M. Maurice Favre rappelle la signification particulière de 1848, le heurt de deux régimes. Mais si le député radical insiste sur la liberté, M. Blaser (POP) met, lui, l'accent sur l'égalité, demandant que les manifestations prévues touchent une plus grande partie de la population et, avec M. Eisenring, si des cinéastes neuchâtelois seront les auteurs du film prévu.

M. François Jeanneret, président du gouvernement, explique qu'effectivement, le Conseil d'Etat souhaite quelque chose de jeune et de populaire ; il donne les premiers détails de la manifestation musicale, prévue à la Chaux-de-Fonds mais, en ce qui concerne le film, explique que, pour telle et telle raison, des contacts ont été pris avec une société extérieure au canton. Au vote, le projet de décret est accepté par 89 voix.

Par 94 voix, les députés ont également dit oui à un crédit complémentaire destiné à l'impression du recueil de la législation neuchâteloise. Puis on passe au décret interdisant sur le territoire cantonal les appareils automatiques, même ceux considérés comme jeux d'adresse, permettant de réaliser un gain d'espèces. Rappelons que sont seuls tolérés les jeux d'adresse automatiques ainsi que les jeux électromagnétiques qui permettent aux gagnants d'user à nouveau de l'appareil à titre gratuit, une ou plusieurs fois. M. Spira, porte-parole et président du groupe socialiste, révèle alors que, dimanche soir, à deux reprises, le député Maurice Payot, auteur du postulat demandant cette suppression, a été l'objet de menaces. S'il ne retirait pas son postulat, il devrait se méfier ! Deux appels téléphoniques, l'un pris par le député, l'autre par sa fille. Et des menaces à peine voilées. Tous les groupes suivent le gouvernement et Mlle Mayoraz (chr.-soc.) en profite pour dire l'inquiétude et le souci des parents. M. Broillet (POP) saute dans sa roue pour dénoncer la publicité faite par un casino, très proche à vol d'oiseau, du canton de Neuchâtel, considérant ces appels du pied comme « une insulte au peuple ».

Le conseiller d'Etat Grosjean, chef du département de police, dit ensuite l'indignation du gouvernement devant les procédés utilisés à l'adresse du député Payot et précise que la police protégera tous ceux qui auront le courage de s'élever contre le danger des appareils à sous. Au vote, le décret est accepté par 88 voix contre une.

« ... ET POUR FAIRE CECI, ET POUR FAIRE CELA ? »

Déposé peu avant, un postulat de M. John Clerc (soc.) priait le Conseil d'Etat de faire éditer un recueil des lois usuelles de la République, recueil qui rendrait de grands services aux conseillers généraux et communaux et aux membres de commissions communales disposant dorénavant d'un instrument de travail facile à consulter.

— Vous savez ce que c'est !, explique le député. On vous téléphone : « Comment faire pour lancer un référendum, pour faire ceci ou cela ? » On le leur explique, et ils disent : « Ah ! Je ne savais pas... »

Plus de 1500 conseillers généraux et quelque 310 membres des exécutifs auraient tout à y gagner. Mais ce n'est pas l'avis de M. Blaser (POP) qui estime que les textes de loi peuvent être facilement obtenus à la chancellerie d'Etat. Le président Jeanneret estime bonne l'idée de M. Clerc, mais, en revanche, sa réalisation risque d'être aussi compliquée que coûteuse, d'autant plus que les lois sont en perpétuelle mutation. L'Etat s'oppose donc à la prise en considération du postulat, et celui-ci est repoussé par 43 voix contre 10.

Le Buttes devant être corrigé sur le territoire de la commune à laquelle il a donné son nom, l'Etat a décidé de prendre à sa charge une somme de 310.000 francs, soit plus du tiers de la dépense totale. Le Grand conseil donne son accord par 93 voix. C'est par la même unanimité que les députés acceptent ensuite l'octroi d'un crédit de 90.000 francs à la ville du Locle, participation de l'Etat aux frais de consolidation du nouveau canal à ciel ouvert du Bied, en aval de la ville. Ce crédit représente la moitié de la dépense totale.

EAUX ENFIN TRANQUILLES...

Par le biais d'un projet de décret le Conseil d'Etat proposait qu'on lui donnât la compétence d'édicter, dans le cadre de la législation fédérale, les règlements relatifs à la police et au contrôle de la navigation dans les eaux cantonales, ainsi qu'à la construction et au service des bateaux soumis à la surveillance du canton. Pas d'opposition mais MM. Blaser, Olivier Béguin (rad) et Fred Wyss (lib) insistent sur le fait qu'il faut réprimer des abus manifestes. Pour le député popiste, il s'agit déjà d'interdire la navigation des bateaux à moteur — sauf ceux utilisés par les agriculteurs ou par les forestiers — entre le pied de la chute et Biaufond. M. Fred Wyss, pour sa part, déplore la vitesse, la taille et le tirant d'eau de certaines embarcations privées et espère qu'à la différence de ce qui se fait sur le lac de Bienne, le parc neuchâtelois ne sera pas affublé de plaques rappelant beaucoup trop la circulation automobile...

Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean admet toutes ces doléances, reconnaît qu'il y a des abus. Le Doubs, notamment, doit demeurer un lieu de détente. L'Etat prend bonne note de tout cela, mais les négociations seront longues, cinq législations différentes entrant en jeu. Au vote, le projet de décret est accepté par 87 voix.

TRENTE MÈTRES...

La revision de la loi forestière de 1917, déjà remodelée à trois reprises, faisait notamment état des exigences de la Confédération. En effet, un arrêté fédéral de 1971 impose aux cantons d'édicter des prescriptions sur la distance devant séparer les constructions des limites de la forêt. Une telle mesure est judicieuse et elle est d'ailleurs en application dans le canton pour les forêts situées dans le périmètre institué par le décret sur la protection des sites naturels de 1966. Très justement, l'Etat pensait pouvoir étendre cette mesure (30 mètres) aux autres forêts du canton. Ce ne fut pas du goût, par exemple, de M. Blaser (rad), qui estime que le terrain à bâtir est pratiquement introuvable dans le canton et que ces 30 m pourraient être prétexte à spéculation. Et d'ailleurs, la distance eût-elle été en vigueur auparavant que la ville de Neuchâtel, pour ne citer qu'elle, n'aurait pu construire les HLM de Fontaine-André.

La majeure partie du débat a tourné autour de ces 30 mètres et de l'article nouveau 29 bis qui stipulait cette distance minimum. De nombreux amendements furent déposés et le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, précisa la position du gouvernement. Il rappela déjà les impératifs de la Confédération et le vote, alors à l'unanimité, par le Grand conseil, du décret de 1966 qui, lui, imposait cette distance de 30 m entre les constructions et la lisière des forêts.

Le Conseil d'Etat a cru bien faire en reprenant ces 30 mètres. Il n'en reste pas moins qu'il est conscient des difficultés que cette mesure pourra entraîner et c'est pour cela que certaines dérogations pourront être accordées dans des circonstances particulières et pour tenir compte de situations de fait. Mais cet assouplissement ne pourra s'appliquer qu'à des questions d'intérêt général. En conclusion, le conseiller Béguin admet que le problème pourra être repris notamment dans le cas de forêts jouxtant le périmètre des localités.

RENIER LE VOTE DE 1966 ?

Devant tant d'amendements, le président Porret perd le fil. On s'explique ; on lui explique comment faire ; chacun y met son grain de sel et c'est la confusion. En fin de compte, un amendement de Montmollin opposé au texte du Conseil d'Etat est repoussé et M. Meyrat (hors parti) lance un cri d'alarme :

— Le Conseil d'Etat vient de donner des garanties et d'expliquer que les corporations de droit public pourraient bénéficier de certaines dérogations. N'allez pas renier aujourd'hui le décret de 1966 !

Mêlée. Comme un rugby. Mais le ballon ne remonte pas à la surface. Le conseiller d'Etat Béguin et M. Miserez (soc), auteur d'un amendement instituant « une protection des conditions écologiques », cherchent tous deux l'article 82 dans... deux textes de loi différents. Attente. On confronte les documents :

— Ce n'était pas l'article 82 dont on parlait, explique le président Porret, tout heureux, mais bien de l'article 81...

L'amendement Miserez est accepté par 35 voix contre 24, un autre de M. de Montmollin concernant l'équivalence des diplômes de garde forestier est également accepté et le projet de loi retourne donc au Conseil d'Etat, qui l'étudiera à nouveau et le soumettra aux députés dans les délais les plus brefs.

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Pour la construction et l'équipement de la deuxième étape du Centre professionnel de l'Abeille, le Conseil d'Etat proposait de verser à la commune de la Chaux-de-Fonds une subvention de 7.850.000 francs, soit un peu moins de la moitié du devis total. Cette proposition n'est pas discutée mais M. Allemann (soc) en profite pour rappeler au Conseil d'Etat qu'une meilleure répartition des charges devrait intervenir entre les communes. M. François Jeanneret explique ensuite l'effort important fait par l'Etat en matière d'enseignement technique et professionnel. Jusqu'à présent, quelque 60 millions de francs de crédits ont été votés, dont la moitié grosso modo par l'Etat. Au vote, la subvention est acceptée par 87 voix.

LES FRAIS EFFECTIFS...

Le moment étant venu pour M. Eisenring, de développer son postulat, le député socialiste rappelle qu'en application de l'article 53 bis de la loi cantonale sur la formation professionnelle, le Conseil d'Etat proposait d'allouer cette subvention pour le Centre professionnel de l'Abeille. A l'occasion de l'examen de ce problème, M. Eisenring invite donc le Conseil d'Etat à étudier la modification de l'article 19 de la loi précitée qui fixe les contributions que les communes — sièges d'écoles professionnelles — sont en droit de réclamer aux communes de domicile des élèves externes habitant le canton. Les montants des contributions ne devraient plus être limités par un plafond mais atteindre, au maximum, les frais effectifs de l'enseignement reçu par chaque élève, après déduction de toutes recettes et subventions, subsidiairement que les montants des contributions soient laissés à la compétence du Conseil d'Etat.

M. de Montmollin (lib) suit M. Eisenring mais insiste sur le fait que des contacts préalables devront être entrepris avec les communes avant qu'une modification n'intervienne. M. Steinmann (rad) souhaite que ces contacts dépassent les frontières du canton et M. Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, accepte le postulat, évoquant le problème soulevé par M. Eisenring à la seule vue des démarches entreprises par la ville de Neuchâtel. Le Grand conseil l'accepte pareillement, par 52 voix contre 5.

Le (coûteux) bibliobus a des ratés...

Il y a neuf ans, M. Fernand Donzé déposait un postulat demandant au gouvernement d'examiner les moyens susceptibles de favoriser la culture populaire et de développer l'éducation permanente. Pourquoi pas un bibliobus ? proposait alors, entre autres solutions, le député socialiste.

Lui donnant raison, le Conseil d'Etat demandait donc au Grand conseil de lui accorder un crédit de 300.000 fr. pour mettre en route ce bibliobus, dont 170.000 fr. pour le véhicule complètement équipé. Les radicaux s'expriment les premiers par la voix de M. Misteli qui, sans nier la pérennité du livre et l'importance de ce moyen de culture et d'éducation, se demande si le jeu en vaut vraiment la chandelle. Ne serait-il pas plus opportun de développer les bibliothèques de jeunes et celles des écoles ? Les radicaux s'opposeront donc à ce crédit. De leur côté, la plupart des députés PPN, explique M. Renk, soutiendront la politique culturelle de l'Etat.

On entend ensuite Mme Corswant (pop) puis c'est au tour de M. Donzé de défendre le projet du Conseil d'Etat. Il le fait en professionnel du livre et de la lecture rappelant en passant l'« année du livre » et les bienfaits des bibliothèques. M. Philippe Mayor (lib.) espère bientôt voir circuler ce bibliobus car le principal est d'amener le livre sur place. Sur le fond, M. de Montmollin est d'accord avec le postulat mais s'il s'y oppose, c'est parce que sa réalisation est coûteuse et que la dépense, même si elle est nécessaire, lui semble être inopportune dans le temps alors que partout on prêche les économies.

PAS DE DÉPENSES INCONSIDÉRÉES

M. Blaser (pop) explose. Pour lui, l'attitude de député libéral est « scandaleuse ». On peut être contre le moyen choisi mais pas contre le principe. M. de Montmollin proteste. Le ton, solennel, cache à peine la colère :

— Excusez-moi mais c'est la seconde fois que je suis pris à partie aujourd'hui par le POP. Tout à l'heure, à propos de la loi forestière, j'étais le suppôt des promoteurs immobiliers, maintenant l'auteur d'un scandale... Je pense avoir le droit de dire bien haut que les dépenses de l'Etat doivent être échelonnées.

M. Blaser fait quelques pas en arrière :

— M. de Montmollin est un homme sympathique et agréable mais je persiste dans mon jugement...

Tout cela est bien pénible.

— ... Le Conseil d'Etat, commence en douceur M. François Jeanneret, n'a jamais pensé que le livre serait un tel objet de passion...

Le président du Conseil d'Etat rappelle les origines de l'affaire et le postulat Donzé. Le seul problème posé au gouvernement était de savoir si ce bibliobus était opportun, ou non. Le gouvernement a tranché ! Au Grand conseil de juger maintenant. Au vote, la prise en considération du décret est acceptée par 44 voix (socialistes, popistes, la plupart des PPN et M. Cavadini) contre 34 et, au vote d'ensemble, le bibliobus est remis sur ses roues par 44 voix contre 29.

Concert Bach au Temple de la Coudre

En faisant appel à la Bachkantorei d'Ettlingen (près Karlsruhe) et à Bernard C. Heiniger, organiste de l'Eglise française de Bienne, les organisateurs de cette soirée ont eu la main heureuse. Cela nous a valu, en effet, un concert vocal et instrumental d'une qualité exceptionnelle.

En écoutant les quelque trente-cinq choristes d'Ettlingen, nous avons immédiatement retrouvé le souvenir d'une autre chorale exemplaire : le Kammerchor de Stuttgart... C'est la même absolue justesse, la même beauté des timbres — avec notamment des altos d'un rare « moelleux » — la même musicalité accomplie de chanteurs qui, sans être des professionnels, possèdent cette aisance, ce style qui sont le fait de voix (et d'intelligences) cultivées.

Avec le concours d'un petit groupe d'instrumentistes professionnels, et sous la direction de son chef habituel Wolfgang Dick, la chorale d'Ettlingen nous a présenté trois sommets de l'œuvre de Bach. D'abord, la Cantate 150 : « Nach dir, Herr, verlanget mich » qui a bénéficié d'une clarté d'exécution exemplaire — avec des vocalises dont on ne perdait pas une seule note ! — et d'une souplesse expressive qui soulignait à merveille le ton tour à tour douloureux, serein ou joyeux des divers épisodes. De plus, j'ai rarement observé une fusion aussi parfaite des voix et des timbres instrumentaux : cordes, clavecin ou basson. Equilibre encore favorisé, sans doute, par l'excellente acoustique du temple de la Coudre...

Un peu plus tard, ce fut le grand Motet de Bach : « Jesu, meine Freude » où le style sobre du choral alterne avec des commentaires tantôt véhéments et entrecoupés, tantôt ornés de souples vocalises. Et pour finir, un autre Motet, le joyeux « Lobet den Herrn » dont le chœur final fut bissé.

IMPRESSIONNÉS PAR LA MAITRISE

En guise d'interludes : deux Préludes et Fugues pour orgue, interprétés par Bernard Heiniger, que nous entendions ici pour la première fois. Nous avons été fort impressionnés par une maîtrise, un sens de la grandeur, une vitalité rythmique qui s'accordaient parfaitement à la musique du Cantor. Plus particulièrement dans l'admirable Prélude en si mineur, aux rythmes décidés, à la structure « bithématique » si typique des dernières œuvres ; et dans le lumineux Prélude en sol majeur.

A l'issue de ce très beau concert, choristes et instrumentistes furent salués par de longs applaudissements. Dommage toutefois que le public ne soit pas venu plus nombreux. La prochaine fois — car nous espérons bien revoir la Bachkantorei d'Ettlingen — ce sera salle comble !

L. de Mv.

HAUTERIVE

Un enfant fait une chute de deux mètres

Hier après-midi, P. U., âgé de six ans, domicilié à Neuchâtel, se promenait avec sa mère. Alors que l'enfant marchait sur un mur bordant les vignes. il a fait une chute de deux mètres au contrebas du chemin des Fins, à Hauterive.

L'enfant a été conduit à l'hôpital Pourtalès pour y subir un contrôle médical.

Lire d'autres informations neuchâteloises en page 19

COLOMBIER : d'accord pour la N5 mais il faut sauver le camping et la plage !

De notre correspondant :

L'Association pour le développement de Colombier, dont les activités sont multiples et surtout fort utiles, a certains problèmes épineux à résoudre. En effet, la construction de la N5 au bord du lac lui fait perdre une assez grande partie de terrain au camping. Or, on sait que ce camping est sans doute la principale préoccupation de l'ADC ; c'est pourquoi elle souhaite retrouver une partie des terrains perdus et refaire un camping digne de son nom et de la réputation de Colombier.

Cette association que préside M. Georges-André Grosjean, a fait part de ces importants problèmes au Conseil communal. Ce dernier ne pourra sans doute qu'appuyer les démarches faites par l'ADC auprès de l'Etat qui est propriétaire des terrains susceptibles d'être choisis.

Trouver de nouveaux terrains ne sera pas une petite affaire, d'autant plus que l'autorité cantonale songe à transporter la pisciculture d'Auvernier à Colombier, respectivement entre Robinson et Paradis-Plage. Cela à un endroit où l'on souhaite conserver une plage pour les habitants de la région. Le camping est utilisé par des personnes étrangères à la commune et la place qui reste pour les baigneurs n'est pas grande.

Une étude relative à ces différents problèmes va être faite et espérons que l'Etat facilitera les pourparlers, pour le bien et la sauvegarde d'un des coins les plus beaux du village.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. Réclames Fr. 1.60 le mm. Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité. Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Blenne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Shaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
69.—	36.—	19.—	7.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Direction des Services Industriels engagerait

EMPLOYÉS (ÉES) DE BUREAU

avec diplôme de l'Ecole de commerce ou titre équivalent.

Entrée en fonction au plus tôt.

Nous offrons :

Salaire selon l'échelle des traitements du personnel communal. Allocations pour enfants, 3 à 4 semaines de vacances. Caisse de retraite.

Les offres manuscrites ou par téléphone (039) 21 11 05 doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, rue du Collège 30, la Chaux-de-Fonds, qui donnera tous renseignements utiles.

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 13 juillet 1972, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné FABBRO Marcello, né le 29 avril 1943 à Udine/Italie, ressortissant italien, maçon, domicilié rue des Parcs 44, à Neuchâtel, à la peine de 10 jours d'emprisonnement sans sursis, Fr. 200.— d'amende et aux frais par Fr. 185.— pour ivresse au volant, infractions à la LCR et à l'OCR (art. 31, 90/1, 91/1, 102 LCR, 12/1, 56/1 OCR, 89 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (art. 102 LCR) aux frais du condamné, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Au nom du Tribunal de police :

Le greffier, M. Steininger, 2me subst. — Le président, J. Ruedin

Donné pour une publication dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, le 4 octobre 1972.

Le greffier du Tribunal de district : W. Bianchi

L'ADMINISTRATION CANTONALE

cherche, pour ses services à Neuchâtel :

des employés de bureau qualifiés

des employées de bureau qualifiées

Obligations et traitement : légaux
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, office du personnel, château de Neuchâtel, **jusqu'au 20 octobre 1972.**

IMMEUBLES

IMMEUBLE LOCATIF
à construire.
BON PLACEMENT
Rapport 7,15 %
Hypothèque assurée.
Adresser offres sous chiffres AS 2423 au bureau du journal.

A vendre à
CUDREFIN
à 300 m du lac, jolie parcelle de terrain à bâtir, services publics sur place.
Tél. (038) 24 70 52.

J'achèterais, à Neuchâtel ou aux environs,
MAISON FAMILIALE
ou **appartement** de 4 ½ pièces.
Faire offres sous chiffres 120856 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

A LOUER

IMMEUBLE LOCATIF de la BALOISE ASSURANCES
Rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel

A LOUER dès le 1er décembre 1972

APPARTEMENTS

1 pièce	à partir de Fr.	345.—
2 pièces	à partir de Fr.	450.—
3 pièces	à partir de Fr.	550.—
4 pièces	à partir de Fr.	720.—
Attiques	à partir de Fr.	1090.—

charges incluses, y compris l'emploi de la machine à laver.

Garages souterrains à partir de Fr. 60.—

Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S. A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A LOUER

CRESSIER, appartements neufs de 2, 3, 3 ½ pièces, tout confort. Frigo, tapis tendus. Dès le 24 novembre 1972.

NEUCHATEL, places de parc à la Cassarde. Fr. 25.— par mois.

S'adresser à l'étude Wavre, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

ETUDE CLERC, NOTAIRES
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A louer immédiatement

ou pour date à convenir, à la rue des Trois-Portes,

GARAGE

Loyer mensuel : Fr. 85.—

Appartements neufs

de 5 ½ pièces
comprenant : chambres, living, cuisine avec hotte de ventilation, salle de bains, W.-C. séparés, ascenseur, service de conciergerie, cave.
Place de jeux.
Garage collectif.
Loyer : à partir de 660 fr. + charges et garage.

S'adresser à l'étude Fr. Cartier, Concert 6, 201 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer pour le 1er janvier 1973, au Landeron - la Neuveville,

APPARTEMENT

de 3 ½ pièces, au 10me étage, vue magnifique sur le lac.
Fr. 513.— charges comprises.
Tél. (038) 51 22 04.

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre».
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé) **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1002 LAUSANNE – Gd-St-Jean 4
Tél. 021) 224631 ou 224632

A louer
locaux commerciaux
près du centre ; tout confort, possibilité de parking.
Ecrire sous chiffres P 28-22189 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Écriteaux en vente au bureau du journa

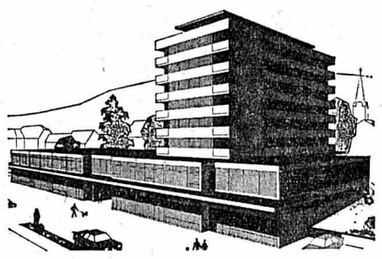

CAP 2000
Centre d'Achats de Peseux

Il reste à louer sur plans pour le printemps 1974 :

1700 m² pour :

MAGASINS
LOCAUX D'EXPOSITIONS
BOUTIQUES - BUREAUX
ENTREPOTS

Pour les appartements et boxes à voitures, inscriptions dès le 1er novembre 1973.

Prière de s'adresser à FIDUCIM S.A., 2034 PESEUX, Grand-Rue 18. Tél. (038) 31 54 44.

A louer à
Fontainemelon
dans immeuble neuf, appartements de
3 ½ pièces
et 4 ½ pièces.
Tél. (038) 24 70 52.

Pour le 24 janvier 1973
à louer à Neuchâtel, appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, petit balcon, boiler chauffage général, dépendances. Situation ensoleillée, vue étendue.
Adresser offres écrites à CY 2451 au bureau du journal.

A LOUER
aux Parcs,
2 appartements de 3 chambres et cuisine. Libres le 1er novembre 1972.
S'adresser à l'Etude Wavre, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

A louer au Trochet, à Gorgier,
GARAGE
pour le 1er janvier 1973.
S'adresser à Comina Nobile S.A., Saint-Aubin. Tél. 55 27 27.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons un

APPARTEMENT

de 3 ou 4 pièces, à la campagne, dans une ferme tranquille, pour le 1er février 1973. Régions : bas du canton, Val-de-Ruz, la Tourne.

Faire offres sous chifres 28-900268 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Dame soigneuse cherche
CHAMBRE INDÉPENDANTE
ayant de très fréquents déplacements entre Yverdon et Neuchâtel.
Ecrire sous chiffres PO 314225 à Publicitas, 1002 Lausanne.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique cherche :
1 horlogère
sur diverses parties, personnel féminin pour travaux faciles sur Lancomatic.
Région ville-ouest, Serrières, Peseux.
Tél. 25 67 40.

HOTEL
Beaulac
cherche, pour place à l'année,
FEMME DE CHAMBRE LINGÈRE
Faire offres à la direction ou se présenter.

Tapissier-décorateur cherche
COURTEPOINTIÈRE A DOMICILE
Adresser offres sous chiffres AW 2449 au bureau du journal.

CAFÉ DE L'INDUSTRIE
Louis-Favre 20, Neuchâtel,
cherche
SOMMELIÈRE EXTRA
pour 3 jours par semaine.
Service non compris.
Se présenter ou téléphoner au No 25 28 41.

On cherche :
1 APPAREILLEUR
1 AIDE-APPAREILLEUR
F. GROSS & FILS
Ferblanterie-Appareillage
Neuchâtel.
Tél. 25 20 56.

Entreprise de plâtrerie, peinture, G. Blandenier, Neuchâtel, cherche
ouvrier peintre qualifié
suisse ou étranger, avec permis C.
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. (038) 31 51 84, heures des repas ou le soir.

C. I. P. — PESEUX
Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 **Tél. 31 57 32**
engage tout de suite ou pour date à convenir
HORLOGERS COMPLETS
pour visitage et décottages
Ambiance de travail agréable dans un atelier moderne.
Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.
Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A.

Fabrique de machines aux environs de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

CONSTRUCTEUR

dans la branche de la machine-outil et des appareils s'y rapportant.

Préférence sera donnée à personne ayant quelques années de pratique dans ce domaine et ayant connaissance des moyens modernes de fabrication.

Travail indépendant, en relation directe avec la direction.

Nous offrons :

Place stable et bien rétribuée
Ambiance agréable
Semaine de 5 jours
Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres, avec photos, certificats et curriculum vitae, sous chiffre 28-900260, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

SOLVIL ET TITUS S.A.

engage, pour son département contrôle :

1 emboîteur

pour travaux de décottage :

1 horloger complet

pour son atelier :

personnel féminin

qui sera mis au courant.

Située au centre de la ville, notre entreprise offre les avantages sociaux habituels ainsi que l'horaire variable.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au No (038) 24 33 22 pour convenir d'un rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin

pour son département de contrôle et ses différents ateliers de fabrication.

Prière de se présenter l'après-midi ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 31 19 02.

SAMEDI 14 octobre

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: Aarau 1000 P **Paradis des enfants**
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—

Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles: RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

1327/5

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements: Tél. 038 - 25 79 14

Di Paolo BOUTIQUE CHAUSSURES Di Paolo

BOTTIERS
Angle Chavannes-Grand'Rue

vous présente une sélection des derniers modèles automne-hiver 1972

BOTTIERS
Angle Chavannes-Grand'Rue

POUSSINES

Babcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 ½ à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
1599 Henniez (VD) — Téléphone (037) 64 11 68

REVÊTEMENTS DE PISCINES

Nous remettons en état vos nouvelles et anciennes piscines. Nous soignons leur étanchéité. Nous les nettoyons à fond et les révisons. Elles deviendront ainsi hygiéniquement parfaites. 10 ans d'expérience et avec garantie.
Tél. (065) 8 76 31.
Concessionnaires demandés.

inno prix-choc

GARÇONS OU FILLES
porteront avec plaisir ce pull à côtes en acryl/laine aux couleurs joyeuses: rouge, brun ou jaune
116-128 **17.–**
140-164 **19.–**

Le jean est en velours coton côtelé, coupe mode, coloris: beige, bleu
Tailles 116-128 **18.–**
140-152 **20.–**
164 **22.–**

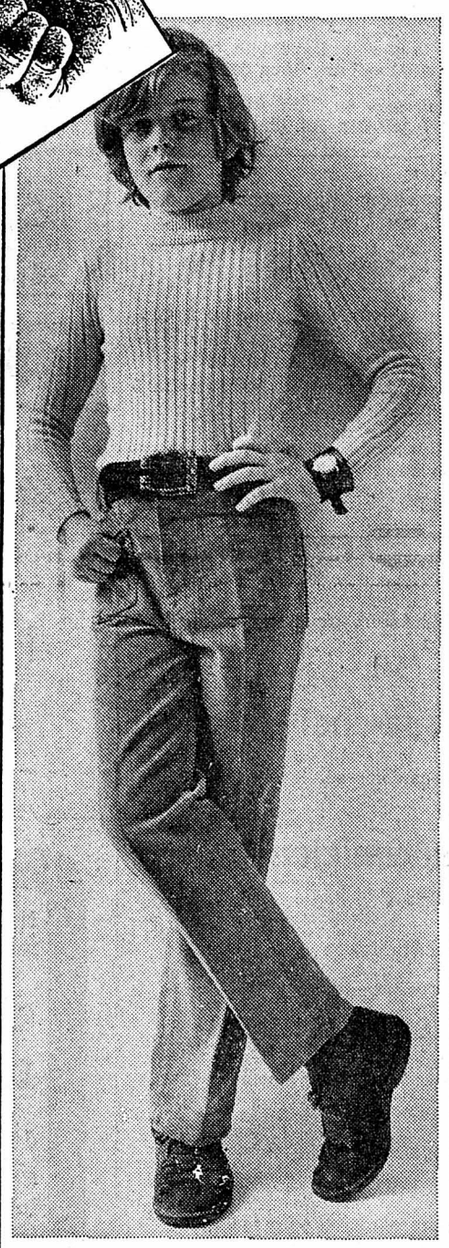

Pour le patinage artistique chaussure en simili-cuir blanc, patin lame acier fin.
No. 27 à 35 **44.50**
No. 36 à 42 **49.50**

Pour le hockey, chaussure en cuir, doublée, cheville rembourrée, patin de qualité éprouvée à un prix très avantageux,
No. 27 à 35 **44.50**

Au choix

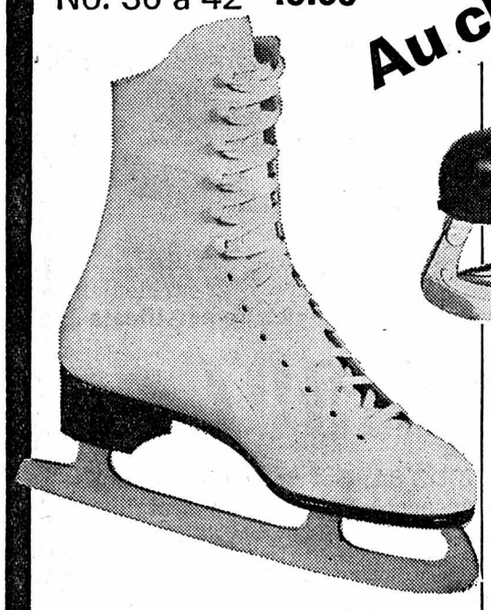

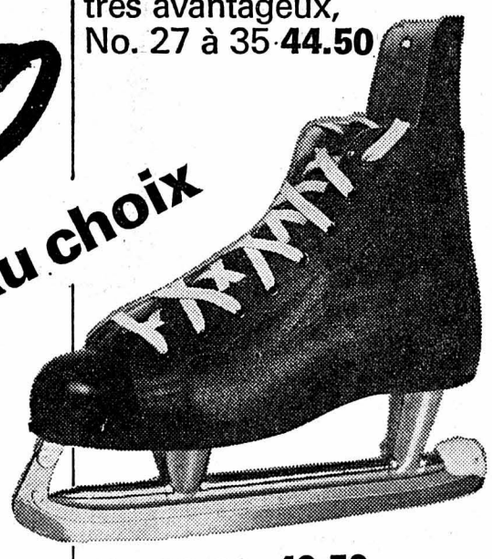

No. 36-39 **49.50**
No. 40-46 **55.–**

armourins
neuchâtel

Couvet - Saint-Aubin
Les Geneveys-sur-Coffrane
Innovation la Neuveville
et le Landeron

1.9

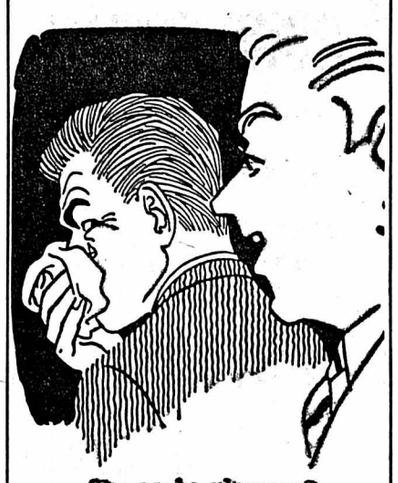

Tu as le rhume?

Pourquoi?

L'air dans la chambre est beaucoup trop sec. Les muqueuses irritées attrapent chaque infection. On devrait prévenir: à l'aide du saturateur éprouvé

Casana

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Action santé du sol à la table

Pommes de terre « Bintje »
Fr. 30.— les 50 kg.
Carottes 1re qualité Fr. 30.— les 30 kg.
Blé et seigle pour alimentation humaine.
Production provenant de cultures sans engrais ni traitements chimiques de synthèse.
Quantité limitée, passez vos commandes sans tarder.
Centre de vulgarisation de la culture biologique Marcel Pfenninger, 1426 Corcelles s. Concise.

HEUREUSE
avec
BOSCH

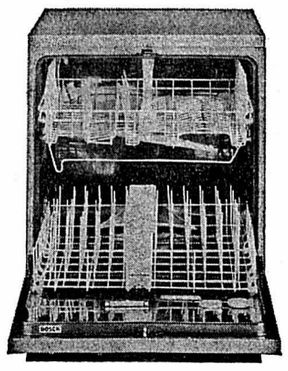

Voyez nos spécialistes
ENSA MARIN CORCELLES CERNIER

Nettoyages en tout genre
Appartements, caves, locaux, etc.
Exécution rapide et soignée ✆ **24 63 46**

Ibelo
LA FLAMME FAMILIÈRE

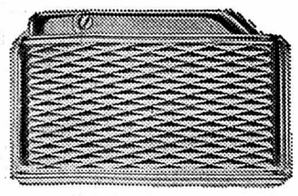

L'étincelle jaillit toujours!
Ibelo a sûrement pour vous le briquet qu'il vous faut...

K72

824

MODE EN VEDETTE

Caban laine avec col tailleur, blanc, camel, vert, rouge, jaune.
89.–

Pantalon gabardine avec revers,
Teintes mode
39.90

PRIX VEDETTE

A notre 3me étage
visitez notre nouveau rayon de chaussures pour enfants

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

WIRZ 11.071.1

Bien sûr, la SBS accorde des prêts hypothécaires!

Mieux même, la Société de Banque Suisse vous offre son plan FF. Une formule agréable et souple pour financer votre propriété individuelle.

FF signifie Financement Flexible. Voici de quoi il s'agit.

Pour faciliter le financement de la propriété individuelle (villa, appartement), la Société de Banque Suisse vous offre un plan aux combinaisons multiples. Ses dispositions libérales permettent une adaptation souple à votre situation financière et à vos projets de futur propriétaire.

Avantage primordial du plan FF: par lui, la Société de Banque Suisse vous avance jusqu'à 90% de la valeur vénale, estimée par nos architectes-conseils. Le 66% du prêt est placé en première hypothèque et le 24% seulement en seconde hypothèque.

Le plan FF vous permet de répartir l'amortissement intégral de la deuxième hypothèque sur 25 ans (le dernier versement devant toutefois intervenir avant l'âge de la retraite).

Le système FF vous autorise à fixer vous-même la somme et la durée des remboursements. Avec notre accord préalable, vous pouvez aussi changer les modalités d'amortissement.

Avant de commencer l'amortissement de la deuxième hypothèque, FF vous accorde 1 à 3 ans de franchise. En y renonçant, vous écourtez bien entendu la période de remboursement (vous pouvez opter par exemple pour le système des annuités progressives).

Bien que son remboursement ne soit pas exigé, il vous est loisible de commencer à amortir la première hypothèque immédiatement à la suite de la deuxième ou après un certain laps de temps.

FF vous demande de produire des garanties supplémentaires uniquement pour la somme dépassant le 75% de la valeur (cette sécurité est dans votre intérêt et dans celui de votre famille). Vous avez le choix entre plusieurs solutions, dont la conclusion d'une assurance décès et invalidité.

Avec le système FF de la Société de Banque Suisse, vous évitez l'écueil d'un acompte initial élevé (35% et plus) et supprimez la lourde charge d'un taux d'amortissement trop important.

Faites-vous présenter en détail les nombreux avantages du plan FF à l'une des succursales de la SBS ou renvoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir notre brochure «Financez votre propriété par le plan FF».

Le plan FF de la Société de Banque Suisse nous intéresse; veuillez nous envoyer sans frais un exemplaire de votre brochure «Financez votre propriété par le plan FF».

Nom

Prénom

Rue

NPA/localité

A envoyer sur carte postale à:
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE,
Plan FF, Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

OFFRES D'EMPLOIS

Papeteries de Serrières S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

OUVRIERS

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe.

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.

Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

Nous cherchons

JEUNE EMPLOYÉE

ou

DÉBUTANTE

désirant s'initier aux travaux de bureau.

S'adresser à la Banque Courvoisier, 21, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel, service du personnel. Tél. 24 64 64.

VALAIS

Je cherche, pour entrée immédiate,

SOMMELIÈRE

Nourrie, logée, chambre indépendante.

Congé 1 jour entier plus 2 soirs par semaine. Débutante ou étrangère acceptées. Bons gains.

S'adresser au CAFÉ CENTRAL 1917 ARDON. Tél. (027) 8 13 62.

NUDING matériaux de construction S.A. cherche

1 AIDE-MAGASINIER

Entrée immédiate ou date à convenir.

Place stable et bien rétribuée.

Avantages sociaux. Semaine de 5 jours.

Se présenter au bureau, fbg de l'Hôpital 19a, ou téléphoner au 25 77 77.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage pour son département appareillage :

un sous-chef d'atelier

mécanicien serait formé

un mécanicien-outilleur

pour prototype

ouvriers-ouvrières

pour travaux sur machines.

Appartements disponibles.

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 33 28 62.

L'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel cherche, pour travaux à temps partiel,

PERSONNE QUALIFIÉE

bonne dactylo, possédant, si possible, connaissances psychologiques.

Envoyer offres à l'Institut de psychologie, Clos-Brochet 32, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons

MANŒUVRE

pour travaux de cave et de livraisons.

Semaine de 5 jours. Place stable.

S'adresser à Fred Meier-Charles S.A., 2000 La Coudre-Neuchâtel. Tél. (038) 33 25 15.

Gérance d'immeubles, à Neuchâtel, cherche pour date à convenir

employé (e) qualifié (e)

pour son service comptable.
Travail intéressant et varié.
Place stable. Semaine de 5 jours.
Faire offres sous chiffres IY 2391 au bureau du journal.

Cercle de la Côte, Peseux, engage

SERVEUSE

Bon gain assuré. Heure de fermeture.

Tél. 31 11 69.

FAN

Nous cherchons un (e)

PORTEUR (EUSE) DE JOURNAUX

pour le quartier place des Halles, rue des Moulins, bas de l'Ecluse. Tournée de quarante-cinq minutes.

Début entre 5 h 45 et 6 heures.

Mise au courant dès samedi 28 octobre.

Adresser offres à la

« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » Service de distribution, 4, rue Saint-Maurice 2001 NEUCHATEL, tél. 25 65 01.

Ω OMEGA

cherche, pour le **département Ligne Pilote** de la **Direction Recherche et Développement SSIH**

un dessinateur-constructeur

Tâches principales :

— construction de posages et d'outils de fabrication, d'assemblage et de contrôle ;

— participation à l'étude et la mise au point de postes de travail.

Quelques années d'expérience dans le domaine de la construction seraient appréciées.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche, pour son service du personnel,

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, connaissant l'italien, ainsi que toutes les tâces courantes de secrétariat : administration, correspondance, rapports, procès-verbaux, classement, statistiques, etc.
La candidate devra être capable de travailler d'une manière indépendante, faire preuve de discrétion, d'entregent et avoir le sens des relations humaines.
Date d'entrée : 1er novembre 1972 ou à convenir.

Les intéressées sont priées de faire leurs offres, avec certificats, curriculum vitae et prétentions de salaire, au service du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne.

Nous vous offrons un poste à votre mesure, en tant que

délégué(e) medical(e)

de notre département pharmaceutique.

Cette activité comporte:
le contact avec des interlocuteurs très intéressants; une grande indépendance; la possibilité de prendre des initiatives; un perfectionnement permanent; des perspectives de promotion intéressantes; l'intégration à un team jeune, qui se réjouit d'accueillir un nouveau collègue.

Ce poste nécessite:
une excellente culture générale, de l'intérêt pour les sciences naturelles et la médecine; la maîtrise du français, votre langue maternelle, et de bonnes connaissances en allemand ou vice versa; de la facilité dans les contacts; une expérience des services extérieurs serait un avantage, mais n'est pas indispensable.

Si le poste vous agrée, veuillez adresser votre offre avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à

SANDOZ

SANDOZ SA, Service du Personnel
Référence A 534-2, Case Postale,
4002 Bâle, Tel. 061 44 44 50

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

L'incendiaire d'un immeuble de la rue Numa-Droz arrêté

IL AVOUE ÊTRE L'AUTEUR DE VOLS

Mercredi, 3 mai, on apprenait, vers 21 heures, qu'un incendie ravageait les combles d'un immeuble rue Numa-Droz. Le feu avait pris dans un bâtiment qui appartient à la commune, au numéro 138, mais occupé par l'entreprise horlogère Girard-Perregaux.

Une trentaine d'hommes participèrent à la lutte et, peu avant 22 heures, on pouvait estimer que le sinistre était maîtrisé. Les dégâts se limitaient, finalement, à des infiltrations d'eau et aux archives de la maison Cyma, qui se trouvaient précisément sous le toit.

Quatre enfants dormaient au troisième étage, dans un appartement situé sous les combles. Les parents s'étaient absentés et c'est un tiers, un employé de la Cyma, qui put les sauver.

DOUTES

Dans notre édition du 5 mai, nous nous posions la question, bien qu'aucun indice ne pût l'établir, si l'on ne se trouvait pas en présence d'un acte criminel. Or, le vendredi soir, le juge d'instruction des Montagnes communiquait que selon les investigations faites, il ne semblait pas qu'un tiers ait pu s'introduire dans le bâtiment, vu que la porte d'entrée était fermée à clef. Un expert toutefois avait été désigné.

Ainsi, déjà à ce moment-là, l'impression que nous avions ressentie au cours de cette soirée se voyait confirmée par les instances de la police. « Il ne semble pas »... Le doute s'était installé.

Il vient de recevoir une confirmation, pour le moins inattendue et à la suite d'un concours heureux de circonstances. En effet, le juge d'instruction communiquait, hier en fin d'après-midi, qu'à l'occasion d'un vol de 1200 fr, commis en août de cette année dans l'entreprise Synchron Cyma Watch Co, rue Numa-Droz 136, la police de sûreté a interrogé l'un des employés de cette maison, le nommé Ch. C., né le 4 février 1937, concierge-commissionnaire. Celui-ci a reconnu être l'auteur du vol.

Réentendu par la police, Ch. C. a alors reconnu, entre autres, qu'il avait mis intentionnellement le feu, dans la soirée du 3 mai précisément, à des déchets de carton dans l'immeuble 138. Ch. C. prétend avoir agi par jalousie à l'égard de son amie qui logeait dans un appartement au troisième étage, au-dessous des combles.

Au moment où le sinistre s'est produit, dit encore le communiqué officiel, les quatre enfants de l'amie de Ch. C. dormaient dans l'appartement, en l'absence de leur mère. Ch. C. déclare qu'une demi-heure après avoir bouté le feu, il est revenu sur les lieux, pris de remord pour participer au sauvetage des quatre enfants.

Ch. C. est écroué dans les prisons de la Chaux-de-Fonds. Mais, poursuivant son enquête, la police de sûreté a établi que Ch. C. avait encore perpétré plusieurs vols : vol d'usage d'une voiture, vols d'espèces et de cigarettes représentant une valeur de quelques centaines de francs, commis tant au Locle qu'à la Chaux-de-Fonds cette année. Impliquée dans ces affaires de vols à titre de receleuse ou de co-auteur, son amie, Mme H.M., âgée de 26 ans, a également été arrêtée. Ph. N.

AU CLUB 44

« La société bloquée » par Michel Crozier

« La société bloquée », tel était le sujet que M. Michel Crozier, sociologue français a développé jeudi soir devant un nombreux auditoire. Professeur aux universités de Harvard et de Nanterre, auteur de six ouvrages, le conférencier jouit d'une grande renommée qui faisait de cette soirée une manifestation très attendue. Comme point de départ de sa réflexion, le conférencier avait choisi quelques exemples de « blocage » caractéristique, tirés d'une étude réalisée dans l'administration publique ou privée française.

Il a essayé de montrer la distance qui sépare les personnes chargées de définir une politique de gestion de celles qui doivent appliquer à la pratique ces données théoriques. Il ressort de ces enquêtes, que des arrangements d'homme à homme faussent nettement ces grands principes abstraits ; l'on retrouve d'ailleurs des traces de cette affirmation dans les affaires de pots-de-vin et de proxénétisme qui de nos jours font la « une » des quotidiens français. Crozier a également souligné les similitudes existant entre le régime français et le nôtre.

Le système bureaucratique français est naturellement un système extrêmement centralisé. Le sens profond cependant de cette centralisation n'est pas de concentrer le pouvoir absolu au sommet de la pyramide, mais de placer un écran entre ceux qui prennent les décisions et ceux qui les subiront. Cette centralisation est liée à une autre caractéristique, la statification. En effet, dans l'administration française, le passage d'une catégorie à l'autre est très pénible pour un employé, du fait des règles égalitaires qui règnent à chaque échelon.

Le conférencier parla ensuite de la communication entre individus qui selon lui est une des conditions du bon fonctionnement d'un système d'organisation moderne. Car son efficacité dépend de plus en plus, d'une part, des possibilités de ses dirigeants d'être informés le plus rapidement possible et de façon précise, ainsi que de toute les variables qui commandent leurs décisions ; de faire connaître à leurs subordonnés les objectifs que fixent ces décisions, les moyens utilisables et les conditions de mise en œuvre qu'elles impliquent d'autre part.

Les crises sont providentielles pour le sociologue. Elles sont les meilleurs révélateurs des vérités cachées d'un système récial. M. Crozier reconnaît un caractère révolutionnaire dans la crise de mai 68 : les sentiments, les passions, et les mécanismes qu'elle déclanche étaient révolutionnaires. Une fois le mouvemment donné, les étudiants ont cherché désespérément un soutien parmi le peuple ; les Français ne se sont pas révoltés pour mettre fin à l'exploitation capitaliste ou pour bâtir une société sans classes, mais ils se sont précipités dans la crise pour mettre en cause un système de relations humaines, un style d'action, un mode de gestion dont ils souffraient.

ET LE CHANGEMENT...

La crise de mai marque pour la France un tournant, la fin d'une période et l'apparition de nouveaux problèmes. Si l'on écarte pour la société française, l'hypothèse de l'autarcie des structures, on peut envisager deux types de changement :

— l'adoption passive d'éléments de modèles étrangers, et là le conférencier pense aux Etats-Unis ;

— l'élaboration active d'un modèle nouveau à la lumière des expériences réussies et des échecs.

Si M. Crozier pense que le système américain a un avantage sur d'autres, c'est qu'il voit dans les échecs de la planification soviétique une justification du libéralisme américain. La synthèse libérale dont ils sont les inspirateurs apparaît comme la dernière (et seule) incarnation possible de la raison. Notre problème est donc de trouver un modèle d'action responsable. Cela signifie d'abord, découvrir les nœuds de pouvoir, de dépendance, leur équilibre et les possibilités qu'on a de les faire évoluer. Deux types de connaissances permettent de définir la marche à suivre. La connaissance des modes de régulation de ces relations ou plutôt les mécanismes humains dont elles sont l'expression et la connaissance des modes possibles d'apprentissage de tels ensembles ou sous-ensembles humains.

Ces connaissances sont évidemment difficiles et l'on est loin de disposer du fond d'expérience et de théorie indispensable. Mais nous pouvons néanmoins affirmer qu'une bonne utilisation de notre capacité d'analyse devrait nous permettre de déterminer les points sensibles du système que l'on aimerait faire évoluer.

Il faut souligner le soin avec lequel le conférencier s'est appliqué à éliminer les pays totalitaires de son exposé. Bien entendu on rétorquera généralement que la bureaucratie soviétique est impitoyable : ce raisonnement laisse la Chine dans l'ombre, ombre qui d'ailleurs est savamment placée pour éliminer une possibilité d'y voir plus clair. J. S.

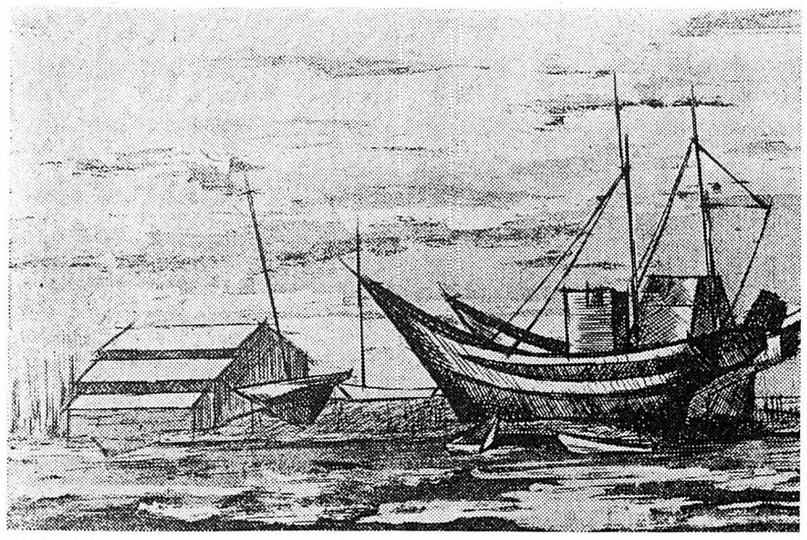

L'une des gravures réalisées par les élèves de l'Ecole d'art et exposées au collège de l'Abeille.

(Avipress - Robert)

Après le voyage d'étude de l'Ecole d'art

Vingt-cinq gravures pour évoquer les divers visages de la Provence

En automne de l'année dernière, et comme c'en est devenu l'habitude, les aînés des classes de graveurs et de bijoutiers de l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds, sont partis en voyage d'étude. La Provence les a accueillis, avec calepins et crayons en leur offrant ses plus beaux sites, ses murs et maisons de grosses pierres et des bribes de son histoire.

Il en sont revenus les mains pleines de croquis et se sont attelés ensuite au travail de la gravure, pour nous présenter aujourd'hui un album de vingt-cinq planches dont quelques-unes sont merveilleuses et dont le niveau technique surprend les connaisseurs.

Devant une assemblée composée de MM. Robert Moser, conseiller communal, Pierre Steinmann, directeur général du technicum, Egger, directeur de la division de l'école d'art, Boichat et Thiébaud, maîtres, ainsi que des élèves et anciens élèves, M. Glausen, maître de bijouterie devait faire une brève genèse des gravures exposées et remettre les premiers exemplaires des portefeuilles aux autorités communales, ainsi qu'à MM. Steinmann et Egger. Devant la modestie de la cérémonie et des promoteurs du travail en cause, M. Steinmann devait souligner que ce résultat n'avait pu être obtenu qu'en fonction d'une instigation non directive à la création « qui dans une suite illogique aboutit à une suite logique ».

Il faut relever encore que l'enthousiasme et la générosité des maîtres a été nécessaire pour mener à bien cette expérience. Les planches exposées, accompagnées des croquis, très beaux, et des plaques gravées nous emmènent dans les richesses de la Provence. Les graveurs ont employé la technique du gravage sur cuivre alors que les bijoutiers ont appliqué une technique proche de la xylographie, avec une plaque de plastique montée sur bois. Ce procédé, sans avoir la finesse du trait de gravage sur métal, permet d'autres effets, non moins intéressants et artistiques. Ces gravures sont en vente par cahier (qui en contient 25). Le profit servira à financer le prochain voyage d'étude, dans deux ans, inculquant une certaine solidarité aux élèves des branches concernées.

De plus, et surtout pour les bijoutiers, cette aventure permet une ouverture d'esprit, une réelle éducation. Le vin d'honneur servi pour clôturer cette manifestation très agréable, était également offet par les élèves.

IF

Théâtre « dans la rue »

(c) Il y a quelque temps, un consortium de grands magasins avait racheté l'immeuble sis aux numéros 12 et 14 de l'avenue Léopold-Robert qui avait été durant de nombreuses années le siège d'une importante imprimerie de la place. Ce consortium se proposait d'y établir un grand magasin, mais avait dû surseoir à l'exécution de son projet par suite d'oppositions émanant de concurrents.

La démolition de l'immeuble et la construction d'un grand magasin semblent être à nouveau envisagées par le consortium, puisque le Théâtre populaire romand qui avait pu y installer récemment ses bureaux et ateliers, se trouve être « mis à la rue » par les propriétaires de l'immeuble. Reste à savoir si ce grand projet verra le jour dans une période de restriction entière de construction. Et au TPR de trouver à se reloger.

La situation politique en Amérique latine

(c) Invité par le parti ouvrier et populaire, M. Georges Fournial, journaliste à « L'Humanité » a donné jeudi un aperçu sur la situation politique actuelle en Amérique latine. Le conférencier s'est arrêté plus particulièrement à l'expérience cubaine, aux coups d'Etat au Panama et en Bolivie, avant de traiter du cas du Chili sur lequel il s'est étendu plus longuement.

Macabre découverte près du Creux

(c) Dimanche à 15 h, la gendarmerie de la Chaux-de-Fonds a procédé à la levée du corps de M. Gaston Voutat, ouvrier agricole, qui était âgé de 65 ans. M. Voutat avait disparu vraisemblablement lundi 2 octobre, alors qu'il regagnait le domicile de son employeur dans la région des Reprises. C'est du chemin menant du restaurant du hameau des Convers à la halte du Creux (NE) que le malheureux a fait une chute au bas de rochers. Son corps a été retrouvé quelque 80 mètres en contrebas. C'est l'employeur de M. Voutat, qui avait constaté sa disparition et qui avait donné l'alerte.

Mille francs d'amende pour ivresse au volant

(c) Le Tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé la semaine dernière, sous la présidence de MM. Daniel Blaser (le matin) et Pierre-André Rognon (l'après-midi). Mme Suzy Willener fonctionnait comme greffier.

Pour ivresse au volant et infraction à la loi sur la circulation routière, un automobiliste a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, à mille francs d'amende et 200 fr. de frais.

Par ailleurs, le tribunal a condamné : D.B., prévenu de vol d'usage, à huit jours d'arrêts avec sursis pendant un an, et à 40 fr. de frais ; pour infraction à la LCR et à l'OCR, E. P. devra payer 200 fr. d'amende et 120 fr. de frais. L'amende pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à une année ; P.J., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, par défaut, à huit jours d'arrêts, 200 fr. d'amende et 110 fr. de frais ; W.H., pour voies de fait et menaces, a vu la plainte déposée contre lui, retirée. Il s'aquittera des frais, 100 fr. ; P. M., pour infraction à la LCR, à 10 fr. d'amende et 20 fr. de frais ; Mmes G.M., poursuivie pour injure et éventuellement diffamation, et N.G., elle, pour lésions corporelles simples, voie de fait et injure, ont vu leur affaire se terminer par 10 fr. de frais à chacune. L'une et l'autre avaient porté plainte, réciproquement. Ces plaintes ayant été retirées, le cas est liquidé ; W.C., pour infraction à la LCR et l'OCR, à 80 fr. d'amende et 90 fr. de frais.

Pour une priorité

Hier, vers 10 h 20, une voiture conduite par Mlle M. M., domiciliée en ville, circulait rue du Stand en direction sud. A la hauteur de la place du Marché, la conductrice n'a pas accordé la priorité à une auto pilotée par M. G. A., également de la Chaux-de-Fonds. Collision et dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (vendredi 6 octobre)

NAISSANCES : Fernandez Luis, fils de Luis, employé de cuisine et de Maria del Carmen, née Ojeda. Simonetti Eric, fils de Antonio, manœuvre et de Jacqueline Juliette, née Boillat. Ghelfi Arnaud, fils de Jean-Pierre, conseiller communal et de Alice Margrith, née Rothpletz.

MARIAGES CIVILS : Scherler Frédy André, agent de police et Carron, née Senn, Marlyse Eva. Gerber Jean Denis, monteur électricien et Reymond Mauricette Valentine. Veillard Francis Frédy, électronicien et Jeanbourquin Josiane Andrée Yvonne. Maghdessian Antranik, horloger et Imhof Maryse Liliane. Walker Bernard, radio technicien et Benoit Christiane Simone.

PROMESSES DE MARIAGE : Gafner Hans Peter, mécanicien sur automobiles et Mathez Annelise Charlotte. Wenger François Frédéric, ferblantier appareilleur et Schreibler Josiane Yvonne.

DÉCÈS : Diaz, née Stupar, Jelisava, née le 4 janvier 1946, épouse de Viktor Manuel, Manège 20.

VAL-DE-RUZ

Les pompiers à l'heure de la pause méritée.

(Avipress - G. C.)

Exercice des sapeurs-pompiers de Cernier

Préparé par le capitaine André Blandenier, l'exercice général annuel des sapeurs pompiers de Cernier a eu lieu vendredi soir sous sa direction. Dirigé par le plt Ernest Rotzetter, il s'est déroulé en deux phases. Tout d'abord, par groupes commandés par les lts. Gremaud Marti, Spack et Vadi, le sgt. Bichsel et le cpl. Cosandier, les hommes se sont rendus sur différents emplacements pour le travail aux engins. Puis, tout le corps participa à un exercice général. Les responsables avaient choisi comme thème l'incendie de l'immeuble No 2 de la rue Frédéric Soguel.

A l'issue de l'exercice, le commandant André Blandenier a commenté les différentes manœuvres exécutées. Il y également exprimé sa satisfaction pour le bon travail accompli et remercié les participants.

DISTINCTIONS ET PROMOTIONS

M. André Desaules, conseiller communal, a ensuite remis les distinctions et récompenses aux jubilaires suivants : sap. Paul Soguel, 20 ans d'activité, 3me chevron, gobelet moyen ; lt. Marcel Spack et sap. Aldo Vadi, 15 ans d'activité, 2me chevron, petit gobelet ; sap. Hansruedi Blunier, Eric Challandes, Gilbert Debély, Pierre Jacot et Giuseppe Lorenzi, 10 ans, d'activité, 1er chevron. Les sapeurs Jean-Claude Cosandier, Daniel Devaud, Alain Gugg, Michel Pochon et Michel Voirol sont promus au grade de caporal.

A 21 h 30, un feu, réel cette fois, attendait les pompiers à l'orée de la forêt. Ils s'y rendirent cependant sans engin et nul ne songea à l'éteindre, et pour cause. Il s'agissait d'un foyer allumé par quelques-uns de leurs camarades, dans lequel cuisaient des saucissons ! C'est dans la cantine des sociétés locales que ceux-ci leur furent servis, accompagnés d'un verre de vin.

Construction d'un nouveau quartier aux Hauts-Geneveys

De notre correspondant :

Le développement du village n'est pas aussi explosif que dans d'autres localités du canton, mais il fait gentiment son chemin. L'aménagement par les services publics du lotissement « Sur les Prises », financé par la commune, est maintenant terminé. Grâce à la bonne entente et l'esprit de collaboration qui animent l'autorité communale et les acheteurs de terrain, de nouvelles constructions vont sortir de terre. En effet, depuis une année, M. Claude Engelhard, promoteur, est en pourparlers avec le Conseil communal ; il a trouvé des collaborateurs et une société a été constituée par de jeunes artisans acceptant de prendre des engagements et assumer les risques pour créer la cité « Bois-Soleil » qui, par sa situation à proximité de la forêt, son horizon au coup d'œil merveilleux et imprenable sur le Val-de-Ruz, le lac et les Alpes, porte bien son nom.

Les réalisateurs de ce complexe comprenant un immeuble locatif de onze logements et deux bâtiments de six appartements avec attiques, en copropriété par étages, sont désireux de développer harmonieusement cette belle région du Haut-Val-de-Ruz. Cette réalisation est le fruit d'une étude faite par M. Gérard Corti, architecte.

Il y a longtemps que le terrain est acheté mais, jusqu'à la sanction définitive des plans, il y a des obstacles à surmonter et des problèmes à résoudre. Le moment de construire est maintenant venu ; si le temps est favorable, les travaux avanceront bien cet automne encore.

A part la réalisation actuelle, des maisons familiales vont, sous peu, agrandir ce magnifique quartier des Hauts-Geneveys. Ceux qui auront choisi cet endroit pour y construire leur maison et y vivre, ne le regretteront sûrement pas. On y est à 10 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds et les communications par routes, chemin de fer et trolleybus y sont excellentes. L'autorité communale reçoit de nombreuses demandes de logements auxquelles elle ne peut pas donner suite : elle accueille donc avec grande satisfaction ces améliorations de l'habitat.

BOUDEVILLIERS

Semaine d'enfants

(sp) Jusqu'à samedi se déroule à Boudevilliers une « semaine d'enfants » organisée par Mme Claire-Lise Favre et M. Samuel Vuilleumier. Sur le thème d'un « voyage avec l'apôtre Paul », 40 enfants de Fontaines et Boudevilliers bricoleront, chanteront et joueront. Des récits, des moments de recueillement et un grand repas final sont également prévus.

VALANGIN

Instruction religieuse

(c) L'instruction religieuse se déroule cette année sous une forme quelque peu différente : les catéchumènes se réunissent un week-end complet chaque mois, au cours duquel peuvent être organisées diverses conférences et projections. Le travail par groupes nécessitera l'aide de personnes supplémentaires. Seuls trois jeunes de Valangin suivront l'instruction religieuse cette année. Il s'agit de Brigitte Touchon, Francis Coulet et Jean-Frédéric Robert.

COFFRANE

Collision spectaculaire

(c) Vendredi peu après 18 heures, une grosse voiture valaisanne avec remorque, est entrée en collision avec une automobile fribourgeoise à l'intersection du temple de Coffrane. Il n'y eut heureusement pas de blessé mais des dégâts aux deux véhicules, notamment à la voiture fribourgeoise qui a été projetée contre la fontaine en faisant un demi-tour complet.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « La Course du lièvre à travers les champs », (18 ans).

Eden : 18 h 30, « Enquête sur la vie sexuelle de la ménagère », (20 ans) ; 20 h 30, « Les Galets d'Etretat » (16 ans).

Plaza : 20 h 30, « Le Rideau Déchiré » (16 ans).

Scala : 19 h, « Un aller simple » (16 ans). 21 h, « Nous ne vieillirons pas ensemble » (16 ans).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-Club bar 72 : 21 h - 4 h.

Le Scotch : 21 h - 2 h.

La Boule d'or : 21 h - 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS

Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.

Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).

Galerie du manoir : Armand Avril.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, Paix 70, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

Le Locle

Halles de gymnastique des Jeanneret : Vente-Exposition locloise (16 h à 22 h).

EXPOSITIONS

Musée des Beaux-Arts : D. Schinesi, peintre.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service. — Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Hap Grieshaber, graveur.

LE LOCLE - LE LOCLE

Ferme incendiée à l'entrée du Locle

A cause de la sécheresse et des restrictions, les pompiers n'ont disposé que de très peu d'eau

Un incendie d'une rare violence a totalement anéanti une grosse ferme, à l'entrée du Locle, hier matin, privant d'un toit un jeune ménage d'agriculteurs et ses trois enfants. Les dégâts sont estimés à près d'un demi-million de francs.

Il était 2 h 27 exactement, dans la nuit de dimanche à lundi, lorsque le poste de police du Locle était alerté pour un feu dans une ferme. Le bâtiment se trouve à proximité de la route cantonale menant à la Chaux-de-Fonds, au lieu dit Pied-du-Crêt. Elle porte le numéro 1 de l'endroit appelé la Combe-des-Enfers, au « Rocher ».

Le domaine, qui tapisse le fond de la combe est la propriété de la commune qui l'avait loué à un jeune agriculteur, M. Buri.

Aussitôt alarmés, les premiers-secours ainsi que les groupes de renfort 1,2,3,4 et 5 soit au total une cinquantaine d'hommes se rendaient sur les lieux, tout d'abord sous le commandement du capitaine Brasey, chef de la police locale, puis du major Fritz Dubois et des cadres du bataillon. A leur arrivée, ils trouvèrent toute la ferme pratiquement embrasée.

PAS D'EAU

Comble de malchance et en raison de la sécheresse, les services industriels avaient décidé de fermer dès 23 heures les vannes, si bien que les pompiers ne disposèrent, sur place, que d'une réserve d'eau de 2000 litres amenés par le camion tonne-pompe.

On tenta bien de redresser cette dramatique situation en avertissant les S.I. mais, malgré la rapidité de l'intervention de part et d'autre, il fallut attendre 45 minutes avant que l'eau n'arrive. Il était alors trop tard pour parvenir à limiter les dégâts, la ferme s'effondrant sous l'assaut des flammes.

Ensuite, un camion-citerne des travaux publics put faire les navettes entre la bouche à eau placée à quelque 800 mètres de là et la ferme.

Rien n'a pu être sauvé, mais personne n'a été blessé ou tué.

Par contre deux veaux et une centaine de poules ont péri carbonisés. Tout le matériel agricole ainsi que le parc des machines a été anéanti, de même que le mobilier de ménage. Il en est allé de même avec tout le foin et le regain.

Il s'agissait d'une grosse ferme. Aussi peut-on estimer que les dégâts atteignent plusieurs centaines de milliers de francs, un demi-million sans doute.

Les causes restent pour l'instant inconnues. Il faudra attendre les conclusions de l'enquête qui a aussitôt été ouverte.

Le service du feu est resté sur place jusqu'à 17 heures hier, en piquets de surveillance. Ph. N.

Sécheresse : mesures à observer

(c) Vu la sécheresse persistante et l'alimentation réduite de nos sources au cours de l'hiver dernier, le Service des eaux de la ville du Locle prie instamment tous les usagers de réduire au maximum la consommation d'eau.

Il s'agit donc de veiller à ne pas laisser couler l'eau sans nécessité ; de réduire et d'espacer les chasses dans les WC ; de remplacer les bains volumineux par des douches rapides ; d'économiser l'eau lors de lessives et de lavage de vaisselle ; de vérifier l'étanchéité des robinets et vannes ; de signaler toute fuite aux services industriels ; de fermer pendant les pauses et la nuit les appareils ne nécessitant pas une alimentation continue en eau ; de réduire le débit en tout lieu où pourraient se produire des gaspillages ; de contrôler le débit et la température à la sortie des compresseurs et des appareils de climatisation ; de ne laver enfin ni voitures ni camions.

C'est grâce à la compréhension et à la collaboration de chacun que d'autres restrictions plus importantes pourront être évitées.

L'eau baisse aux Brenets et au Locle

Il fallait s'y attendre : la sécheresse persistante va obliger les ménagères à économiser l'eau aux Brenets et au Locle. Les sources ne donnent bientôt plus qu'un filet. Celle des Goudebas est presque tarie.

On se rappelle que, l'an passé, les responsables de la distribution d'eau aux Brenets avaient décidé une expérience intéressante : le pompage de l'eau dans le Doubs, à une certaine profondeur et l'expédition de cette eau sous pression jusque sur les terrains voisinant la source des Goudebas. Le résultat ne s'était pas fait attendre : très vite le niveau du puits remontait de façon réjouissante. Ce mode de faire va certainement être repris ces tout prochains jours.

Il faut souligner que des tractations sont en cours, avec Villers-le-Lac afin d'étudier la possibilité de s'y approvisionner en eau potable. En effet, Villers-le-Lac n'a jamais manqué d'eau.

LES BRENETS

Vacances d'automne

(c) Les vacances d'automne ont débuté lundi et prendront fin le 21 octobre. La rentrée est prévue pour le lundi 23 octobre. Selon la tradition, ces deux semaines devraient être favorisées par un temps automnal radieux. Les forêts des Côtes-du-Doubs offrent actuellement leur plus belle parure et les touristes viennent nombreux.

Etat civil du Locle (6 octobre 1972)

MARIAGES : Cutro, Pietro, aide-électricien et Jeanneret, Marlyse-Violette ; Jeanneret-Gris, Francis-Alfred, professeur et Probst, Ursula ; Blatter, Jean-Charly-René, chef de ventes et Rauter, Auguste-Irmgard ; Geyer, René Robert, caissier et Lecoultre née Giauque, Marie-Josée.

NAISSANCE : Huguenin-Bergenat, Stéphane-Claude, fils de Claude-Eric, carrossier, et de Joseline-Nina née Dubois.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS — 118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Des tonnes de cartons en feu dans les sous-sols d'une fabrique de Couvet

Le travail des pompiers rendu très difficile par la chaleur et la fumée

Un incendie a ravagé les sous-sols de la fabrique de carton ondulé Bourquin et Cie S.A., de Couvet, hier après-midi et dans la soirée. Le feu a pris naissance dans la partie sud-est des caves où sont entreposées des tonnes de cartons, des étampes et des clichés. On suppose que le feu s'est déclaré à la suite de travaux effectués pour la pause d'une conduite de chauffage central, au rez-de-chaussée du bâtiment. Des étincelles émises par un appareil à souder auraient passé par l'ouverture créée entre les deux étages.

L'alarme a été donnée par des ouvrières travaillant au sous-sol. Les huit extincteurs n'ont pas suffi à éteindre le début d'incendie, la fumée devenant de plus en plus dense. Les premiers-secours covassons ont été appelés pendant que les employés essayaient de circonscrire le sinistre.

Le commandant Albert Niederhauser a pris immédiatement les mesures qui s'imposaient, malheureusement en raison de la fumée et de la chaleur dégagées par la combustion du carton, il a été impossible pendant plusieurs heures de pénétrer dans les sous-sols.

La première pénétration a été réussie en fin d'après-midi par le côté ouest de la fabrique, à la hauteur du Sucre. Trois lances ont alors pu être mises en action. Les sapeurs équipés d'appareils à air comprimé ont dû littéralement s'enfoncer dans la fumée. Sur le côté nord de l'immeuble, par des fenêtres arrivant à même le sol, de la mousse a été introduite, mais c'était peine perdue. Pendant toute la soirée une quarantaine d'hommes ont lutté pour essayer d'éteindre le brasier qui dégageait une fumée âcre et irrespirable. Une protection a été établie par les PS Dubied, alarmés à leur tour, aux deuxième et troisième étages du bâtiment. Hier à 22 heures, le feu continuait de brûler et les hommes du corps des sapeurs-pompiers luttaient encore. Un nombreux public a suivi les efforts des pompiers. La police cantonale a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes du sinistre qui ravage une nouvelle fois les entrepôts de la fabrique, déjà gravement endommagés par la trombe d'eau du 24 juillet dernier.

Plus de cinquante bouteilles d'air comprimé ont été nécessaires pour ravitailler les sapeurs qui se sont introduits dans les caves et il a fallu, après que les réserves de Couvet ont été épuisées, trouver d'autres bouteilles à Fleurier et à Neuchâtel. Plusieurs pompiers de Couvet n'oublieront pas de sitôt cet incendie qui leur a demandé un violent effort physique et beaucoup de courage. Des membres de la commission de la police du feu, du Conseil communal ont suivi avec attention le déroulement des opérations. Il est difficile d'estimer les dégâts réels, mais ils sont certainement très importants.

F. J.

TRAVERS

Assemblée du Ski-club

(sp) Le Ski-club de Travers a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Claude Fluckiger, au refuge de « Vers chez-les-Favre ».

Le rapport présidentiel et celui du caissier ont été adoptés. La situation de la société est saine car elle dispose d'un capital de 6766 francs. Quant au comité il a été renouvelé de la façon suivante : MM. Claude Fluckiger : président ; Marc Vallat : vice-président ; Marcel Jornod : secrétaire et Mme Ruth Bruand : caissière.

Le gérant du refuge est M. André Wenger. La société a décidé de réintroduire un service de gardiennage du refuge dès la première neige, pour favoriser le ski de tourisme. L'assemblée s'est terminée par un souper dans une ambiance de bonne camaraderie.

NOIRAIGUE

A la commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance pour élaborer son budget. Elle a accepté la démission de sa secrétaire, Mme Rose Humel. Ce poste sera repourvu ultérieurement. Elle a aussi décidé d'organiser du 13 au 20 mars un camp de ski à Arolla.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS

Une affaire compliquée de gérance de forêts

De notre correspondant régional :

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers. Il était composé de MM. Philippe Favarger, président, André Dupont, de Couvet, Victor Barrelet, de Môtiers, jurés et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier. M. Henri Schubach, procureur de la République, soutenait l'accusation. Aucun témoin n'avait été cité par le ministère public ou la défense.

GÉRANCE DE FORÊTS

J.B., de Couvet, était prévenu d'abus de confiance. Gérant-forestier, il a été l'objet de deux plaintes pénales. La première l'accusait d'avoir disposé d'une somme de 7800 fr. provenant du bénéfice, tous frais et commission déduits, d'une coupe de bois et la seconde portait sur des faits similaires.

L'un des propriétaires de forêt ayant besoin d'argent pour installer un chauffage central avait réclamé des comptes au gérant. L'affaire, du point de vue pénal, semblait d'abord simple. Elle a fini par prendre une tournure compliquée car J.B. rétracta les aveux passés devant le juge d'instruction de Neuchâtel. Il avait été mis en demeure de payer les sommes encaissées. Il ne l'a pas fait à temps, arguant, au débat, de certains malheurs survenus et d'un long hiver entre 1969 et 1970, ne lui ayant pas permis de dresser bilan à temps.

— Vous n'aviez pas, rétorque le procureur, l'argent disponible au moment des réclamations. Votre relevé bancaire a d'ailleurs toujours été débiteur et votre compte postal ne présentait pas un solde créditeur suffisant pour régler vos créanciers.

Le président ajoute qu'hier même il a été saisi d'une demande en faillite contre J.B., demande qui a été du reste versée au dossier.

UN AVIS AUTORISÉ

Un ingénieur forestier se trouvait dans la salle. Le juge lui demande, avec l'accord du ministère public et de la défense, de donner son avis.

Lorsqu'un propriétaire confie la gérance d'une forêt, l'exploitation dure un an à partir du matelage. Puis, le gérant doit s'occuper de tout et donne le décompte au plus tard à la fin de l'année suivante. Il peut arriver un certain retard dans la vente des bois des râperies, mais quand les décomptes sont prêts, le gérant doit régler immédiatement le propriétaire.

Le témoin ne sait pas sur quelles bases travaillait J.B.. Cependant, il pense que celui-ci n'avait pas beaucoup d'ordre dans son travail.

Il est possible, dans des affaires de ce genre où règne la confiance entre parties, qu'on prenne ici de l'argent pour le mettre là... Seulement, dans le cas de J.B., celui-ci n'avait pas de couverture financière pour rembourser immédiatement ses mandants et même leur faire des avances en cours de saison comme cela arrive parfois.

J. B. n'a pas le sentiment d'avoir commis un abus de confiance. Du moins est-ce l'impression que nous en retirons. Mais il n'en demeure pas moins que le code est formel quant à la qualification juridique du délit.

Le procureur général mène l'audience avec brio. Il ne se laisse pas impressionner par les « explications » du prévenu, les trouvant au contraire plus fantaisistes les unes que les autres. Mais comme il est toujours très difficile de défricher une forêt et... des comptes, le représentant du ministère public propose le renvoi de la cause de façon à entendre des témoins. Le tribunal accède à cette requête. La date des nouveaux débats n'a pas encore été fixée.

G.D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, La vie sexuelle de Don Juan (18 ans).
Fleurier, salle FTMH : de 19 h 30 à 22 h, exposition de peinture Oswald Gœtz.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital : de Couvet tél. 63 25 25 ; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières, Banque cantonale neuchâteloise.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir cher époux, papa, grand-papa.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame John Matthey-Recordon, à Travers ;
Monsieur et Madame Johnny Matthey, à Couvet ;
Monsieur et Madame Robert Matthey et leur fille Claude, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Alain Aggio-Matthey, à Genève ;
Monsieur et Madame André Burgener et famille, à Corcelles et au Locle ;
Monsieur et Madame René Ducret et famille, à Corseaux et Vevey,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur John MATTHEY

leur bien cher époux, papa, grand-papa, beau-papa, parrain, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une pénible maladie supportée avec courage et résignation, à l'âge de 75 ans, le 7 octobre 1972.

Travers, le 7 octobre 1972.
(Rue des Mines)

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut.
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

L'ensevelissement aura lieu à Travers, le mardi 10 octobre.

Prière pour la famille à **12 h 45** au domicile.

Culte à l'église de Travers à 13 h 15.
Domicile mortuaire: rue des Mines, Travers.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section des samaritains de Couvet a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur John MATTHEY

père de Monsieur Johnny Matthey, président de la section.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains de 1897 ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur John MATTHEY

survenu à Travers samedi 7 octobre.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Club des patineurs de Fleurier vient de rentrer d'un voyage en Tchécoslovaquie

De notre correspondant :

Les joueurs du Club des patineurs de Fleurier et quelques accompagnants, viennent de rentrer de Tchécoslovaquie où ils ont participé entièrement à leur frais à un camp d'entraînement d'une semaine.

« Nous nous sommes rendus, dit M. Roger Frick, à Kladno, ville de la sidérurgie — oh ! combien polluée — de 60.000 habitants, située à une trentaine de kilomètres de Prague ».

SPORT D'ABORD

Le club des patineurs, sous la direction du Canadien Vincent, allait chaque matin pendant deux heures sur la glace ; il a disputé quatre rencontres. « Nous avons été opposés trois fois à Motorlet, club professionnel de 2me division et réservoir de joueurs pour Sparta Prague. Deux fois, nous avons perdu par 5-3 et une fois par 8-2. Contre Sverdov, Fleurier s'est incliné par 6-3. » Ces résultats sont fort honorables pour notre club local si l'on tient compte de la valeur des équipes tchèques.

« Car, poursuit M. Frick, il n'y a pas de commune mesure entre le hockey suisse et celui de là-bas. Dans notre pays, nous sommes deux degrés au-dessous des Tchèques, du haut au bas de l'échelle. Nous avons vu par exemple une rencontre de première division opposant Kladno à Brno. C'était un régal. L'ambiance est extraordinaire, car le public, toujours très nombreux, semble avoir trouvé dans le sport un moyen de défoulement. Ce fut encore le cas lors du choc Tchécoslovaquie - Canada où l'on pouvait acheter des billets d'entrée au marché noir, toutes les places étant prises, pour la somme de... huit francs ! Aucune comparaison, de ce point de vue, avec les prix pratiqués en Europe occidentale... »

OU SONT LES SOURIRES ?

Mais, sport mis à part, le voyage a eu aussi ses revers. Ainsi, les formalités douanières pour entrer en Tchécoslovaquie ne sont pas toujours faciles.

« A Kladno, ajoute M. Frick, comme ailleurs dans le pays, la vie nous paraît excessivement bon marché. Mais dans cette ville déjà importante, il y a un seul hôtel véritablement digne de ce nom ; il est réservé aux touristes. Comme on nous l'avait déjà signalé, il y a quelques années au retour de Yougoslavie, la Tchécoslovaquie paraît morne à nos yeux. On ne voit pas les gens sourire. Où il y a foule, personne ne parle à voix haute. Je me suis entretenu avec une jeune fille qui était notre guide. Elle disait ne pas s'intéresser à la politique et ne pas appartenir au parti communiste. Or, elle laissa tomber son sac à main qui s'ouvrit : elle avait la carte du parti ! »

Selon M. Frick, les Tchécoslovaques, ne jugent pas tous l'intervention soviétique comme nous le faisons ici. Pour certains d'entre eux, les Russes ont été des sauveurs. Nous avons eu de la chance de les avoir, disent-ils ; car vous n'avez pas vu comment nous avons été traités sous la botte hitlérienne... »

Un autre fait aussi frappant, pour le voyageur étranger est le nombre relativement peu élevé d'enfants dans ce pays.

Le Club des patineurs de Fleurier a noué de solides liens de camaraderie à Kladno. L'équipe du Vallon a invité celle de Kladno à venir disputer un match sur la patinoire de Belle-Roche au mois de décembre. On se réjouit donc de voir des professionnels évoluer chez nous.

COUP D'ENVOI

Samedi prochain, le club des patineurs disputera son premier match de championnat suisse de ligue B. Il sera opposé sur sa patinoire, à Villars.

« L'entraînement, nous a confié M. Daniel Grandjean, président du club fleurisan, a été poussé cette année au maximum. Nous avons commencé au début d'août. Deux mois de file, nous nous sommes rendus à la patinoire de la Chaux-de-Fonds et après le retour de la Tchécoslovaquie, notre équipe a repris l'entraînement à Fleurier dimanche soir déjà... »

Réaliste, M. Grandjean ne dissimule pas les difficultés auxquelles devra faire face le C. P. Fleurier la prochaine saison.

« Mais, dit-il, nous avons surmonté victorieusement une passe difficile l'année dernière et il n'y a pas lieu d'être pessimiste, au contraire, cette année. L'équipe s'est renforcée. Jamais encore, on ne s'est autant soucié de sa préparation. Maintenant, aux joueurs de... jouer. »

LE CLUB DES 200

Lors de son ascension en ligue B, le Club des patineurs de Fleurier avait fondé le « Club des 200 ». Moyennant un versement forfaitaire, les adhérents de ce club peuvent assister gratuitement à toutes les rencontres ayant lieu à Fleurier.

« Le club des 200 » a déjà recruté pas mal de nouveaux adeptes, mais il faut encore donner un coup de collier pour arriver à chef et ainsi assurer des bases solides au Club des patineurs de Fleurier. Il mérite ce soutien, car grâce à lui, le Val-de-Travers à une équipe en division supérieure et le public peut ainsi assister à des rencontres dignes de celles de grandes villes comme Lausanne entre autres.

G. D.

Au tournoi de volleyball de la SFG de Couvet

VICTOIRE DES « ENSEIGNANTS DU VAL-DE-TRAVERS » QUI S'ADJUGENT LE CHALLENGE OFFERT PAR LA « FAN »

De notre correspondant :

Le premier tournoi de volleyball organisé par la SFG de Couvet et patronné par la FAN, a eu lieu dimanche sur le terrain situé au nord de la salle de gymnastique de Couvet. Vingt équipes, dix féminines et autant de masculines, ont pris part à cette compétition qui a attiré de nombreux spectateurs. Les matches éliminatoires des quatre groupes formés par tirage au sort ont eu lieu le matin, l'après-midi étant réservé aux matches de classement et aux finales.

En catégorie « dames », les deux groupes étaient respectivement constitués des équipes suivantes : **groupe I :** Bevaix, Boudry, Corcelles-Cormondrèche, Peseux I et Couvet II ; **groupe II :** La Coudre, Savagnier, Enseignantes du Val-de-Travers, Peseux II, Couvet I.

Les matches de classement ont donné les résultats suivants : pour les 9 et 10me places : Enseignantes du Val-de-Travers ont battu Couvet II par 15-0, 15-2 ; pour les 7 et 8me places : Corcelles-Cormondrèche a battu Couvet I par 15-12, 15-8 ; pour les 5 et 6me places : Peseux I a battu Savagnier par 15-6, 15-7 ; pour les 3 et 4me places : Peseux II a battu Boudry par 15-13, 15-4 ; pour les 1re et 2me places : La Coudre a battu Bevaix par 15-7, 15-13.

Classement de la catégorie «dames» : 1. La Coudre, gagne le challenge offert par la SFG, de Couvet (équipe gagnante : A. Cattin, V. Correvon, A. Troutot, A. Burdet, F. Bielser, M. Correvon, C. Ammann et A.-M. Robadey) ; 2. Bevaix, gagne le challenge offert par le bar à café «Le Picotin» ; 3. Peseux II, 4. Boudry ; 5. Peseux I ; 6. Savagnier ; 7. Corcelles-Cormondrèche ; 8. Couvet I ; 9. Enseignantes du Val-de-Travers ; 10. Couvet II.

En catégorie «hommes» : les 2 groupes de cinq équipes avaient été formés comme suit : **groupe I :** Bevaix, Boudry, Saint-Aubin, Genève-Pâquis, Travers II ; **groupe I :** Enseignants du Val-de-Travers, Favag-Neuchâtel, Couvet, Pontarlier et Travers I. Les Enseignants ont dominé dans leur groupe non sans avoir été sérieusement accrochés par l'équipe de Pontarlier lors d'une partie qui fut la meilleure de la journée. Dans le groupe II, Boudry s'est imposé.

Résultats des matches de classement : pour les 9 et 10me places : Travers II a battu Couvet par 15-4, 15-13 ; pour les 7 et 8me places : Favag-Neuchâtel a battu 6me places : Travers I a battu Bevaix par 15-8, 15-12 ; pour les 3 et 4me places : Pontarlier a battu Genève-Pâquis (l'ancienne société de gymnastique de l'actuel secrétaire de la SFG de Couvet André Matthey) par 15-8, 15-13. La finale s'est déroulée en quatre manches ; les Enseignants du Vallon ont battu finalement Boudry par 15-11, 5-15, 15-7 et 17-15.

Classement de la catégorie « hommes » : 1. Enseignants du Val-de-Travers, gagnent le challenge offert par la FAN (équipe des vainqueurs : E. Bastardoz, J.-Cl. Briquet, C. Tharin, J.-P. Zumbrunnen, D. Perrin et G. Strahm) ; 2. Boudry, gagne le challenge offert par l'hôtel Central de Couvet ; 3. Pontarlier ; 4. Genève-Pâquis ; 5. Travers I ; 6. Bevaix ; 7. Favag-Neuchâtel ; 8. Saint-Aubin ; 9. Travers II ; 10. Couvet.

Tous les joueurs et joueuses de ce tournoi de volleyball fort bien organisé ont reçu un verre-souvenir ; à l'heure de la proclamation des résultats, M. René Winteregg, président de la SFG, de Couvet, a remercié les acteurs de la journée, les arbitres, ses collaborateurs et notre journal.

Le succès de ce premier tournoi incitera certainement les organisateurs à récidiver l'année prochaine. Le temps beau et chaud de ce deuxième dimanche d'octobre a contribué à la réussite totale de cette journée.

Fyj

Une phase du match Pontarlier - « Enseignants du Val-de-Travers » ; à droite de notre photo, on distingue trois joueurs de l'équipe victorieuse. (Avipress - Fyj)

critique TV

Connaissance de la peinture

La Télévision romande, comme les autres, fait de réels efforts pour parler peinture. Il y a les émissions de Pierre Gissling, par exemple, qui s'attachent à nous faire découvrir un artiste. C'est un procédé relativement conventionnel : c'est à partir de l'homme que l'on en vient tout naturellement à sa peinture, l'un et l'autre étant complémentaires. Enfin, Gissling parvient (parvenait) à convaincre ce qui n'est déjà pas si mal dans un domaine difficile à faire passer sur le petit écran. La télévision devrait en principe être un moyen irremplaçable de mieux faire connaître au grand public l'art, en général réservé à une élite. Mais les efforts de la télévision seront-ils récompensés ? Il est permis d'en douter.

En attendant suivons avec intérêt les treize émissions de 25 minutes consacrées à la peinture, réalisées par René Berger et Roy Oppenheim, produites par la Télévision suisse mais par une forte équipe suisse alémanique.

Deuxième émission de la série, dimanche dernier à 17 h 35, sous le titre « Le monde tel qu'on le voit ». La démarche de René Berger que l'on retrouve d'ailleurs dans son livre « Connaissance de la peinture » est l'inverse de celle de Gissling. C'est en même temps la remise en question du musée tel qu'on le conçoit encore aujourd'hui : l'esthétique en dehors de la réalité.

On sait l'intérêt que René Berger, directeur et conservateur du Musée cantonal des beaux-arts, porte aux mass média en général, à l'environnement visuel auquel se rattache l'art pictural aujourd'hui et à la télévision en particulier. C'est en effet sous son impulsion que des cours sont donnés à l'Université de Lausanne ayant pour sujet la télévision. Différents réalisateurs viennent parler de leur métier. René Berger qui donne lui un cours intitulé « Esthétique et mass média : la télévision » réalise donc sa première expérience d'écriture par l'image.

La peinture a été pendant des siècles le moyen de communication essentiel et on peut la considérer comme le précurseur des transmissions d'images de l'époque moderne. On voit donc assez bien où veut en venir René Berger.

Qu'est-ce que le vrai, qu'est-ce que le réel ? C'est à cette question que s'attache l'émission de dimanche. Ces treize émissions aborderont les principales civilisations, les principaux moments de l'histoire. C'est sans doute lorsqu'on abordera les formes picturales contemporaines, voire d'avant-garde, que l'on pourra juger dans quelle mesure René Berger et Roy Oppenheim auront su expliquer les influences réciproques de ces deux moyens de communications que sont d'une part l'art pictural et d'autre part la télévision.

R.Z.

L'Union chorale à la fête fédérale des chanteurs

(c) L'Union chorale de Couvet participera à la prochaine fête fédérale des chanteurs qui se déroulera à Zurich. La société concourra les 26 et 27 mai 1973 en 3me division avec quelques 50 chanteurs. Elle interprétera un chœur de son choix, le chœur imposé de la catégorie et s'inscrira certainement au concours du chœur dit « d'une heure ». Voilà du travail en perspective pour les choraliens covassons d'ici le mois de mai.

Et de un... !

(c) Le premier match au loto de la saison qui dure du 1er octobre 1972 au 31 mars 1973, a eu lieu dimanche après-midi. C'est le premier d'une série de 25 matches. De quoi satisfaire tous les amateurs et... enragés !

Quant aux soirées, la première à être organisée sera celle du groupement des paysannes du Val-de-Travers qui aura lieu le samedi 4 novembre, suivie de celle du Club d'accordéonistes L'Aurore, le samedi 18 novembre.

En tennis, victoire de Couvet sur Cortaillod

De notre correspondant :

Une rencontre de tennis s'est déroulée dernièrement sur les courts du Tennis-club Dubied entre l'équipe locale et celle de Cortaillod. Les résultats ont été les suivants :

● **Simples :** P. Panchaud (Ct) - F. Biedermann (Cd) : 6-3 ; L. Liechti (Ct) - J.-P. Robert (Cd) : 6-4 ; C. Jeanneret (Ct) - M. Fellrath (Cd) : 6-3 ; P. Jacopin (Cd) - S. Jeanneret (Ct) : 6-3 ; P.-A. Rumley (Ct) - L. Jacopin (Cd) : 6-4 ; G. Femenia (Ct) - F. Biedermann (Cd) : 6-1 ; A. Blaser (Ct) - M. Fellrath (Cd) : 6-0 ; I. Raber (Ct) - J.-P. Robert (Dc) : 6-4 ; F. Jungen (Cd) - C. Jeanneret (Ct) : 6-1 ; P.-A. Rumley (Ct) - P. Jacopin (Cd) : 7-5 ; G. Femenia (Ct) - L. Jacopin (Cd) : 6-4 ; **total :** Couvet : 9 points ; Cortaillod : 2 points.

● **Doubles :** C. Jeanneret-S. Jeanneret (Ct) - F. Biedermann - M. Fellrath (Cd) : 9-7 ; P. Jacopin-L. Jacopin (Cd) - G. Femenia-P.-A. Rumley : 6-4, 7-5 ; F. Jüngen-J.-P. Robert (Cd) - A. Blaser-P. Panchaud (Ct) : 6-4 ; F. Biedermann-M. Fellrath (Cd) - I. Raber-J. Liechti (Ct) : 6-1 ; G. Femenia-P.-A. Rumley (Ct) - F. Jungen-J.-P. Robert (Cd) : 6-4 ; P. Jacopin-L. Jacopin-L. Jacopin (Cd) - S. Jeanneret-C. Jeanneret (Ct) : 6-2 ; A. Blaser-P. Panchaud (Ct) - F. Biedermann-M. Felrath (Cd) : 8-6 ; **total :** Couvet : 3 points ; Cortaillod : 5 points.

Résultat final du match amical : Couvet : 12 points ; Cortaillod : 7 points.

RENCONTRE AVEC FLEURIER

Samedi, toujours à Couvet, une rencontre amicale a opposé des joueurs de Couvet et Fleurier. Plusieurs jeunes tennismen des deux clubs ont disputé ce match amical par un temps splendide et dans une ambiance agréable. De peu, les Covassons du président Liechti ont gagné cette rencontre.

Rencontre d'anciens élèves

(c) Samedi soir se sont retrouvés au chalet du Ski-Club de Couvet, 21 des 30 élèves qui avaient commencé l'école à Couvet, en avril 1941. Ces retrouvailles ont été tellement sympathiques que cette volée a décidé de se rencontrer à nouveau dans deux ans, mais au château de Môtiers, cette fois-ci. Parmi les participants à cette rencontre de samedi, d'aucuns avaient fait le déplacement de Milan, Winterthour et d'autres lieux pour renouer des liens d'amitié et se rappeler de beaux souvenirs d'enfance.

VAUD

Rural entièrement détruit par le feu à l'Auberson

(c) Hier, peu après 8 heures, un incendie provoqué par un retour de flammes du moteur d'une botteleuse a complètement détruit le rural de la ferme Künzi, à l'Auberson, près de Sainte-Croix, au moment où MM. Künzi père et fils étaient occupés à botteler du foin. Outre le bâtiment, 30 tonnes de foin plus une tonne d'avoine ainsi que la botteleuse sont anéantis. Les dégâts s'élèvent à plus de 100.000 francs. Aussitôt connu, le sinistre a été combattu par les pompiers de l'Auberson secondés par ceux de Sainte-Croix qui se bornèrent à protéger la maison d'habitation et les quatre bâtiments se trouvant proches du bâtiment détruit.

Naissances

Claudia et Stéphane FUMASOLI, ainsi que leurs parents, ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur frère et fils

Cédric
8 octobre 1972

Maternité Fleurier — Les Verrières

AVIS DIVERS

100me anniversaire de la fanfare « L'Avenir », de Couvet
Samedi 14 octobre 1972, à 20 h 30, **salle de spectacles - COUVET**

CONCERT DE GALA
PAR LE CORPS DE MUSIQUE LA CONCORDIA DE FRIBOURG

Dès 23 heures : GRAND BAL conduit par **l'orchestre DOMINO** (5 musiciens)
Prix des places : Fr. 8.—, bal compris.
Location : pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13.

Inauguration du château de Môtiers
COMPLET
pour toutes les représentations

L'annonce reflet vivant du marché
dans votre journal

Exposition
Oswald Goetz
Salle de la FOMH
FLEURIER
Peintures et pyrogravures.
Ouverte du 5 au 15 octobre, chaque jour de 19 h 30 à 22 h.
Les mercredi, samedi et dimanche, de 14 à 18 h et de 19 h 30 à 22 h.
Bienvenue à tous
Entrée libre

OFFRES D'EMPLOIS

Importante fabrique d'horlogerie de la région de Bienne cherche, pour le développement et la mise en fabrication de sa **montre à quartz**, un

ingénieur technicien ETS

ou

dessinateur-constructeur

Le candidat devra assumer de grandes responsabilités au sein d'un petit groupe de travail jeune et dynamique en étroite collaboration avec la direction.

Les intéressés sont priés de faire offres sous chiffres U 920458 à Publicitas, Neuengasse 48, 2500 Bienne.

Adrema Pitney Bowes

cherche

représentant-organisateur

dans le service de vente

VOUS êtes âgés de 23 à 30 ans, habitez Fribourg, Neuchâtel ou ailleurs en Suisse romande. Vous avez du talent d'organisation, ainsi que de bonnes connaissances commerciales et de la langue allemande. De l'expérience dans le domaine des machines de bureau serait certainement utile, mais n'est pas nécessairement requise.

Votre formation comme spécialiste sera à notre charge et vous assurera un succès progressif et, par conséquent, d'excellentes possibilités financières.

NOUS sommes une société fille de la maison Adrema Pitney Bowes, le plus important producteur d'Europe de machines d'organisation et à adresser, et notre service de vente Pitney-Bowes demande un nouveau collaborateur de toute urgence.

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec nous par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien (demandez Monsieur Burri).

ADREMA PITNEY BOWES AG

Vogelsangstrasse 17, 8307 Effretikon, tél. (052) 32 53 21

67.103.009

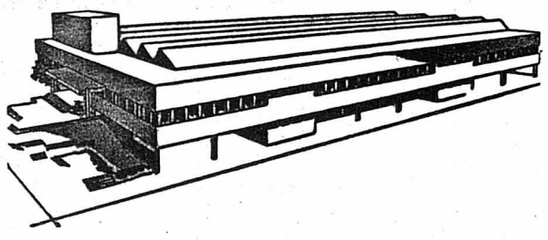

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet **Tél. (038) 31 52 52**

cherche

téléphoniste-réceptionniste

poste convenant à jeune dame active

homme

pour nettoyage-lavage de petites pièces mécaniques.

S'adresser au chef du personnel.

Café-restaurant du Simplon cherche

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. 25 29 85.

On cherche

UNE DAME

pour travailler au magasin (boulangerie) les dimanches de 8 à 12 h et éventuellement les jeudis après-midi.

Tél. 25 16 27.

Haute coiffure Schenk, **tél. 25 74 74,** cherche

shampon-neuse

pour les jeudis et vendredis. Serait mise au courant. Se présenter.

SYNCHRON SA

FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES

CYMA BOREL DOXA

offre une place intéressante dans son département « Service après-vente » à

une employée de bureau

ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Horaire mobile, ambiance sympathique, semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone ou de faire parvenir leurs offres écrites à

SYNCHRON S.A. FHR,
Maladière 71, 2002 Neuchâtel,
tél. (038) 24 41 41

Amarel est très différente. Différente par son filtre "Fresh-Air" à triple action. Différente par la légèreté et la qualité de son tabac, un mélange Maryland naturel. Différente par son emballage.
Amarel, une façon différente de fumer léger.

20/Fr. 1.30

Amarel une légèreté très différente

NOUVEAU

Filtre "Fresh-Air" à triple action:
① Filtre aux granules de charbon actif
② Filtre en fibres d'acétate
③ Apport d'air frais par les perforations et les canaux longitudinaux

Amarel est très différente. Différente par son filtre "Fresh-Air" à triple action. Différente par la légèreté et la qualité de son tabac, un mélange Maryland naturel. Différente par son emballage.
Amarel, une façon différente de fumer léger.

20/Fr. 1.30

Amarel une légèreté très différente

NOUVEAU

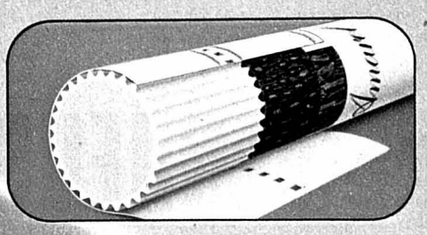

Filtre "Fresh-Air" à triple action:
① Filtre aux granules de charbon actif
② Filtre en fibres d'acétate
③ Apport d'air frais par les perforations et les canaux longitudinaux

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

SUCCURSALE DU LANDERON

Nous engageons pour l'assemblage des sous-ensembles d'horlogerie électronique

dames ou demoiselles

Il s'agit de travaux propres et ne demandant pas de formation particulière.

Téléphoner au **(038) 51 33 51** ou se présenter à nos bureaux **du LANDERON.**

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international
DERBY SWISSONIC®

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de textes pour nos journaux, sur **machines à écrire**

Formation dans l'entreprise.

Service : demi-poste 4 h le matin ou 4 h l'après-midi.

Salaire intéressant.

Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous.

Tél. (038) 25 65 01 (interne 278).

COMMUNE DE CRANS-PRÈS-CÉLIGNY

La municipalité de Crans-près-Céligny met au concours le poste

d'EMPLOYÉ COMMUNAL

avec appartement à disposition.
Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Fernand Cretegny, municipal, **téléphone (022) 76 34 27,** où le cahier des charges est déposé.
Adresser offres, avec curriculum vitae, à la Municipalité de Crans-près-Céligny, jusqu'au 31 octobre 1972.
Crans-près-Céligny, le 5 octobre 1972.

La Municipalité

FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

AUXILIAIRE D'IMPRIMERIE

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillarde.
Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.

Veuillez téléphoner au (038) 25 65 01, interne 278, pour fixer un rendez-vous.

Représentation régionale

pour

appareils ménagers électriques

offerte à maison déjà spécialisée dans la branche électro-technique.

Nous offrons :
appareils de marque de 1re classe, mise au courant complète, important appui publicitaire, et marge intéressante.

Nous attendons :
des possibilités de participation financière en rapport, et une activité intensive.

Prière aux maisons intéressées de bien vouloir écrire, sans engagement, sous chiffres 90-65.341 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 8024 Zurich.

MIGROS

cherche

pour ses **départements achat alimentation générale et produits carnés à son siège central de Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

employé (e) de bureau

pour des travaux de disposition de marchandises, contrôle des livraisons, et de bureau en général, ainsi que collaboration avec notre service de l'informatique.

La préférence serait donnée à candidat(e) ayant quelques années de pratique et des connaissances de l'allemand.

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

---

adia interim

URGENT
On cherche
MONTEURS-ÉLECTRICIENS
Tél. (038) 24 74 14

---

adia interim

URGENT
On cherche
MONTEURS EN CHAUFFAGE
Tél. (038) 24 74 14

On cherche un

VIGNERON

pour cultiver 20.000 m2, région de Boudry.

Pour tous renseignements, tél. (021) 99 11 78, après 19 heures.

Hôtel de la Paix, Cernier, cherche

sommelière

ou

extra

Entrée immédiate.
Tél. 53 21 43.

On cherche

SOMMELIÈRE

5 jours par semaine.
Horaire de 8 heures.

Tél. 25 91 98.

Café-Bar de la Poste
2000 Neuchâtel
cherche,
pour date à convenir

fille ou garçon de buffet

Bons gains,
congé le dimanche.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 05.

MIGROS

cherche

pour son **Marché, rue de l'Hôpital, Neuchâtel**

magasinier

pour sa **succursale, rue des Parcs, Neuchâtel**

vendeuse-caissière

Places stables, bonne rénumération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

On cherche
jeune homme comme

magasinier aide-chauffeur

ayant si possible permis A.

Semaine de 5 jours, 42 heures.

Se présenter à :

H. MEYER, articles de ménage en gros,
rue Bachelin 11, MARIN
Tél. (038) 33 55 47.

Nous cherchons

un (e) employé (e) de bureau

consciencieux (euse) qui sera chargé (e) de la correspondance, de la facturation, de la réception et du téléphone.

Bonnes notions d'allemand.

Entrée immédate ou à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae et références, à la direction de l'usine DECKER S.A., tôlerie, articles de ferblanterie, Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons

VENDEUSE QUALIFIÉE

pour boutique de chaussures.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres P 28-900276 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Bureau de la place cherche

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

Outre le service du téléphone et de la réception, l'employée sera chargée de divers travaux de bureau.
Place stable, avantages sociaux.
Adresser offres sous chiffres KE 2446 au bureau du journal.

Ateller d'architecture de Saint-Imier engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

dessinateur (trice)

Faire offres sous chiffres 940075 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

DUBIED

Nous cherchons :

Mécaniciens d'entretien qualifiés

pour notre service réparations

postes intéressants offrant un travail varié, dépannage et entretien de machines, installations nouvelles.

Mécaniciens monteurs qualifiés

Faire offres ou se présenter à :
EDOUARD DUBIED & Cie S. A.
Service du personnel
2018 COUVET **Tél. (038) 63 21 21**

USINE DE COUVET

JOVIAL
FABRIQUE D'HORLOGERIE BIENNE

cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

SECRÉTAIRE

active et consciencieuse, possédant de bonnes notions de la langue anglaise, pour occuper poste indépendant à responsabilités dans le département EXPORTATION.

Les intéressées sont invitées à prendre contact avec notre service du personnel, route de Port 35, tél. (032) 6 81 61.

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur commercial de classe d'élite pour une activité dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place en tête de l'évolution dans sa branche. Votre candidature sera retenue si vous avez :

— une bonne formation commerciale ou générale
— quelques années d'expérience fructueuses
— le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
— l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

— grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
— formation et introduction hautement qualifiées
— possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles
— traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition. Envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres P 44-49252 D, à Publicitas S. A., Genève.

Toute candidature, sera traitée d'une manière strictement confidentielle, recevra une réponse dans les huit jours.

---

exlibris
et Guilde du Disque

cherche

pour entrée immédiate ou à convenir

pour son magasin de la Chaux-de-Fonds, rue de Serre 79,

UNE VENDEUSE

aimable et dynamique,
spécialement intéressée aux disques et aux livres.

Nous offrons :
— Une place stable avec un très bon salaire.
— Des prestations sociales au-dessus de la moyenne.
— Une ambiance de travail agréable.

Faire offres par **téléphone (021) 20 45 81,** en demandant la direction, ou envoyer offres, avec photo, curriculum vitae et références, à :

EX LIBRIS ET GUILDE DU DISQUE S. A.
Direction
Place de la Palud 22, case postale 605, Lausanne

H. MARTI S.A.

TRAVAUX PUBLICS - GÉNIE CIVIL

4, rue de Bourgogne - Téléphone (038) 31 56 56

NEUCHÂTEL

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

une employée de bureau qualifiée

titulaire d'un diplôme de l'école de commerce ou certificat équivalent. Cette employée sera attachée plus spécialement à notre service de caisse et aura à s'occuper entre autres de tous les travaux relatifs au service du personnel. Elle assurera également les relations téléphoniques.

NOUS OFFRONS :
— une place de travail agréable
— une ambiance sympathique
— un salaire en rapport avec la formation requise
— la semaine de 5 jours
— les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Nous prions les candidates d'adresser leurs offres d'emploi manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au chef du personnel de l'entreprise.

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABLE

25 ans, actuellement chef comptable dans entreprise de moyenne importance

5 ans de pratique en comptabilité financière et industrielle, faite en collaboration avec le service EDP
langues français-allemand, notions d'anglais
cherche place avec responsabilités pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres AV 2447 au bureau du journal.

FRIBOURG - FRIBOURG

« Affaire Pfuertner » : sur quel pied va-t-on danser la valse hésitation ?

La fébrilité, sinon l'agitation, règne dans les milieux universitaires de Fribourg. Le programme des cours de la faculté de théologie comporte une série de cours de théologie morale donnés par le père Stephanus Pfuertner, dont on sait les ennuis consécutifs à une conférence donnée à Berne (il s'agissait d'une morale sexuelle qui se distançait de l'orthodoxie en la matière). Or, il n'est pas sûr que le dominicain soit autorisé à poursuivre son enseignement à Fribourg. De Rome à Fribourg et de Fribourg aux autres diocèses suisses, l'affaire donne lieu à d'âpres discussions. On ne peut pas être très précis pour le moment. Tout au plus, discerne-t-on certaines tendances.

Le supérieur du père Pfuertner est le maître général des dominicains. De Rome, celui-ci aurait demandé à son subordonné de quitter son enseignement à Fribourg. On affirme que cette demande — ou cet ordre — a été formulé en accord avec le cardinal préfet de la congrégation de la foi, après consultation du pape Paul VI lui-même. Selon d'autres sources, cette décision ne serait pas définitive. En effet, elle n'aurait pas été prononcée dans les formes juridiques prévues dans le droit canon. Dès lors, l'on attendrait, à la faculté de théologie de Fribourg, un feu vert de Rome.

L'ÉTAT OU L'ÉGLISE ?

De toute manière, si le maître général des dominicains est le grand chancelier de la faculté de théologie et s'il donne, à ce titre, les permissions d'enseigner, la décision appartient en définitive à l'Etat de Fribourg. Or, à la direction de l'instruction publique, on ne paraît pas savoir sur quel pied danser, pour l'heure. L'affaire est d'autant plus compliquée que certaines divergences de vue empêcheraient les évêques suisses de former un front parfaitement uni.

Dès lors, d'aucuns ont imaginé une situation abracadabrante, selon laquelle l'Etat de Fribourg pourrait se trouver en désaccord, voire en conflit avec l'Eglise. Sans doute, est-ce aller très vite en besogne. On saura bientôt de quel bois se chauffent les différentes parties en cause, puisqu'une décantation de l'affaire doit survenir avant la proche reprise des cours.

Importante subvention à Bellegarde

(c) La fondation « Pro juventute » a décidé d'attribuer une subvention à la commune de Bellegarde (Jaun, Gruyère). Il s'agit de quelque 30.000 francs, qui sont une part du don de 1 million de francs remis à « Pro juventute » par M. F.-G. Pfister, doyen d'une grande maison d'ameublements, à l'occasion de son 80me anniversaire. Le donateur désirait que cet argent soit utilisé pour l'encouragement des loisirs de la jeunesse.

Devant l'afflux des demandes, satisfaction n'a été donnée qu'aux projets prévoyant le développement de centres communautaires. La commune de Jaun figure au nombre des bénéficiaires, étant donné qu'un tel centre, destiné à l'ensemble de la population, est prévu dans la construction de son nouveau bâtiment scolaire.

Une initiative de la Jeune chambre économique
Un centre gruérien de puériculture

De notre correspondant :

Les délégués de 22 des 40 communes de la Gruyère ont approuvé dernièrement le rapport et les comptes 1971 de l'hôpital de Riaz et de l'institut Duvillard. Les comptes bouclent par un déficit record — quoique relativement peu important — de 37.135 francs, des subventions cantonales faciliteront le maintien d'un équilibre. L'hôpital se porte bien. Hommage a été rendu à l'ensemble du personnel et particulièrement à l'ancien médecin-directeur, le Dr de Sinner et à son successeur, le Dr Scheier. La réfection des cuisines sera entreprise au printemps prochain. 18 élèves — toutes Suissesses — sont inscrites à l'école d'aides-hospitalières de l'hôpital. L'achat d'une deuxième ambulance sera étudié.

Une commission de la Jeune chambre économique de la Gruyère, dirigée par le Dr Godel, chirurgien, a exposé aux délégués des communes son projet de création d'un centre gruérien de puériculture. Il s'agirait d'un service de protection du premier âge dont on connaît maints exemples en Suisse, mais qui fait encore défaut à la Gruyère.

Il apparaît, en effet, qu'un tel centre animé par une infirmière diplômée en hygiène maternelle, voué aux tâches de conseil des jeunes mères, de dépistage et « d'aiguillage » social, serait à même de rendre d'éminents services à la collectivité, même sur le plan économique. Il s'agirait d'un service public et gratuit, sans rapport direct avec un cabinet médical. Son budget annuel se monterait à quelque 40.000 francs. Les communes se prononceront ultérieurement. Divers aides et subventionnements pourraient être obtenus.

Sur la route Lausanne - Berne, la vitesse restera « vaudoise »

Au début de l'année dernière l'Etat de Vaud avait décidé de limiter la vitesse à 100 km/h sur la route N 1, entre Lausanne et Faoug. Cette voie emprunte le territoire fribourgeois dans la région broyarde. Il n'en fallut pas plus pour qu'un député d'Estavayer-le-Lac, M. André Bise, parlât de « décision dictatoriale » des autorités vaudoises. M. Bise notait qu'il eut été inconcevable que la vitesse ne fût pas limitée également sur le territoire fribourgeois, tout particulièrement entre Dompierre et Domdidier. Dans une question écrite au gouvernement, le député souhaitait que Fribourg « ne s'en laisse pas compter ». L'autonomie cantonale n'étant pas un vain mot.

La réponse du Conseil d'Etat est plutôt sèche. Elle rappelle qu'en mars 1971 déjà un arrêté limitant la vitesse entre Dompierre et Domdidier a été pris. D'ailleurs, la question a bien perdu pris. D'ailleurs, la question a bien perdu de son intérêt, depuis que le Conseil fédéral a décidé une limitation générale à 100 km/h, laquelle entrera en vigueur le 1er janvier 1973.

Mais encore, le conseil d'Etat souligne que les autorités vaudoises avaient à l'époque consulté les services compétents fribourgeois. Il ajoute : « Il eût été déplacé de choisir, en l'occurrence, une solution contraire, dans le seul but de démontrer que l'autonomie cantonale n'est pas un vain mot. La collaboration entre le canton de Fribourg et ses voisins directs, en vue d'augmenter la sécurité des usagers de la route, ne doit pas être entravée par une susceptibilité qui convient mal aux solutions européennes que l'on se propose d'apporter à tous les problèmes de circulation ».

Deux nouveaux curés installés à Morat

(c) Deux nouveaux curés catholiques viennent d'être installés à Morat, à la suite du départ de l'abbé Moritz Boschung. La paroisse catholique de Morat englobe 22 communes du district du Lac. On a donc nommé un curé de langue allemande, l'abbé Gebhard Baechler, jusqu'alors vicaire à Saint-Pierre de Fribourg et un prêtre de langue française, l'abbé Vincent Balbino, ancien curé de Vouvrai (diocèse de Lyon).

L'esprit de la « Déclaration de Berne » progresse et fait de nouveaux adeptes

De notre correspondant :

La section fribourgeoise de l'association pour la « déclaration de Berne » vient de tenir son assemblée générale sous la présidence de M. Bruno Santini. Parmi les actions de 1971, on note une enquête faite auprès des candidats au Conseil national, en vue de susciter des prises de position à l'égard de la politique pratiquée en Suisse, en relation avec les problèmes du développement du tiers monde. Cet objectif, en effet, est au centre des préoccupations de la « Déclaration de Berne ». Pour les adhérents, il ne s'agit pas seulement de consacrer un certain pourcentage de leur revenu en faveur d'une action de coopération avec le tiers monde. Il importe encore de soutenir en Suisse un effort d'information et de formation de l'opinion publique.

En ce qui concerne particulièrement Fribourg, un groupe de travail a établi un inventaire des groupements qui s'occupent, dans le canton, des problèmes du tiers monde, en vue d'une collaboration future. Un autre groupe de travail a élaboré une prise de position pour le « Synode 72 ». Une action semblable a été entreprise à l'Eglise réformée. De plus, une vaste campagne de publicité a été lancée afin d'augmenter le nombre des signataires fribourgeois de la « déclaration ». Ce nombre est actuellement d'environ 300, dont une centaine de membres de l'association.

L'assemblée s'est réjouie, d'autre part, de voir des collectivités publiques s'engager financièrement dans l'esprit de la « déclaration ». Ainsi, la commune de Fribourg a versé 10.000 francs pour un centre de nutrition au Ruanda. La paroisse de Saint-Pierre, à Fribourg, attribue chaque année une somme à la coopération avec le tiers monde.

Pour l'année qui vient, on prévoit la poursuite de l'action « nouveaux signataires », dans toutes les régions du canton. Le nouveau comité fribourgeois est placé sous la co-présidence du père Roger Berthousoz o.p. (nouveau) et de M. Santini.

L'assemblée a entendu un exposé de M. Rolf Weibel, responsable d'une maison d'édition, sur les questions spécifiques rencontrées par une telle entreprise spécialisée dans les problèmes sociaux et ceux du tiers monde.

Informations suisses

Adieu aux poissons du Rhin et de la Birse !

De notre correspondant de Bâle :

En 1962, les pêcheurs de Bâle-Ville avaient encore retiré du Rhin 22.844 poissons. Dix ans plus tard, ils n'en sortaient plus de 3924... Pollution ! Devant la gravité de la situation, l'Association pour la protection des eaux de la Suisse du Nord-Ouest a estimé le moment venu d'exposer ses doléances dans une conférence de presse.

On y entendit notamment parler d'un triple empoisonnement des eaux de la Birse — deux fois en 1971 et une fois en 1972 — par la fabrique de produits chimiques Van Baerle & Co, à Muenchenstein, qui fit l'objet d'une plainte pénale de l'inspecteur bâlois de la pêche. Le plaignant s'est malheureusement heurté à une indifférence totale des autorités, qui se sont contentées de lui prodiguer des paroles apaisantes.

Il fut aussi question d'un rapport du chimiste cantonal de Bâle-Ville sur la teneur en mercure des poissons du Rhin, qui dépasse d'une manière inquiétante la limite tolérée de 0,5 ppm. Ici encore la réponse des instances officielles a été jusqu'à ce jour plutôt décevante : « La pollution du Rhin par le mercure menace de devenir dangereuse », mais les poissons pêchés peuvent encore être consommés.

Devant l'apathie des autorités compétentes, attribuée (peut-être avec raison) à un manque de personnel, l'Association pour la protection des eaux de la Suisse du Nord-Ouest se propose de créer son propre service de surveillance, qui serait confié à des écoliers, des étudiants, des amis de la nature et des retraités. Des cours d'instruction spéciaux seraient organisés à cet effet. L.

Uri : 15 médecins pour 34.000 habitants !

(c) En pays uranais, on commence vraiment à se faire sérieusement des soucis, car le manque de médecins est alarmant. Comme devait le préciser le responsables du département sanitaire cantonal, on compte en pays uranais quinze médecins pour 34.000 habitants, ce qui revient à dire qu'un médecin doit soigner 2300 habitants. Ce chiffre est pourtant trompeur, car la topographie du canton uranais force les médecins à parcourir de longues distances, pour passer d'une commune à l'autre. La situation est considérée comme alarmante dans l'Oberland uranais avec les communes de Wassen et de Gœschenen et dans le Schaechental. Les communes de Burglen, Spirigen et Unterschaechen n'ont pas de médecin. En cas d'urgence le médecin d'Altdorf, lui aussi totalement surchargé, doit se rendre auprès des malades de ces trois communes.

Politique ferroviaire : M. Bonvin fait le point

LUCERNE (ATS). — Le tunnel de base du Saint-Gothard sera probablement achevé en 1985, a déclaré le conseiller fédéral Bonvin au cours de la conférence de l'Office des transports et du comité du Saint-Gothard qui s'est tenue à Lucerne. Mais une augmentation importante de la capacité de transport des chemins de fer transalpins ne sera obtenue qu'après la construction de la seconde voie du Loetschberg, l'agrandissement de la gare de Domodossola et la mise en circulation d'un matériel roulant plus puissant (de nouvelles locomotives CFF, par exemple).

Le chef du département des transports et communications et de l'énergie a dit sans ambages au comité du Saint-Gothard qu'il n'avait jamais été question de commencer les travaux sur les trois « fronts » des tunnels en même temps (Loetschberg - Simplon, Saint-Gothard et Alpes orientales). Ils débuteront sur la ligne du Loetschberg - Simplon d'abord, aussitôt que les Chambres fédérales se seront prononcées à ce sujet.

Le représentant du canton des Grisons a exprimé l'espoir que les crédits pourront être libérés pour les travaux de sondage en vue de la construction de la ligne à travers les Alpes orientales. Il est temps de prévoir une planification des travaux qui permette à la Suisse orientale de disposer d'une capacité de transport suffisante en l'an 2000, a encore dit le délégué grison.

Autres informations en page 10

Révision la Constitution
Publication du rapport de la commission Wahlen au printemps 1973

BERNE (ATS). — Le groupe de travail institué en vue de préparer une éventuelle révision totale de la Constitution fédérale a tenu la semaine dernière sa dernière séance à Berne, sous la présidence de M. Wahlen, ancien conseiller fédéral, et a approuvé le contenu de son rapport final qui sera adressé au Conseil fédéral.

La mise au point, quant à la forme, de même que la traduction dans les trois langues officielles et l'impression du rapport, nécessiteront encore un certain temps. Le groupe de travail prévoit qu'il pourra être rendu public au printemps 1973.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

Télex Bienne No 3 46 52

JURA - JURA - JURA

Jusqu'à ce que l'enquête soit terminée, la direction de l'Instruction publique interdit l'Ecole normale à V. Giordano

Dix jours après le recours qu'il a adressé à la direction de l'instruction publique, Victor Giordano n'est toujours pas fixé sur son sort. Ecarté du cours accéléré pour la formation d'instituteurs, il fut cependant invité par le directeur et le corps enseignant de l'Ecole normale de Porrentruy à assister aux cours avec ses camarades, en tant qu'auditeur jusqu'au moment où son cas serait définitivement réglé. Victor Giordano prit donc le chemin de l'Ecole normale chaque jour de la semaine dernière.

Mais rebondissement samedi. Une lettre arrivant de la direction de l'instruction publique demandait au directeur de l'Ecole normale de ne plus recevoir Giordano, même comme auditeur, jusqu'à ce que l'enquête ouverte à son sujet soit terminée. On se souvient en effet que le Conseil exécutif a chargé la direction de la justice de procéder à une nouvelle étude du dossier. La présence de Victor Giordano aux cours, précisait la lettre, gênerait au déroulement de l'enquête... Mais au courant de ce nouvel ukase, Victor Giordano a décidé de s'y soumettre, et hier matin, il ne s'est pas rendu à l'Ecole normale.

Proéccupés par la situation de leur collègue, 19 élèves du cours spécial (sur 24 que compte le cours, 1 étant absent et 4 ayant jugé bon de ne pas apposer leur signature), ont adressé hier une lettre à la direction de l'instruction publique. « Nous avons appris, écrivent-ils, le refus quant à la participation de Victor Giordano au cours accéléré, en tant qu'auditeur, jusqu'à la fin de l'enquête. Au vu de son résultat à l'examen d'admission, nous protestons contre cette mesure arbitraire. Nous vous demandons d'accepter Victor Giordano en tant qu'élève régulier. Afin de ne pas défavoriser l'intéressé, nous vous prions de prendre une décision définitive avant le vendredi 13 octobre 1972. Nous précisons que notre démarche est faite sans aucune considération d'ordre politique. » Suivent salutations et signatures.

Il est en effet à souhaiter que la décision, en ce qui concerne l'affaire Giordano, intervienne sans davanage de retard. Evidemment, il ne doit pas être facile, au point où en sont arrivées les choses, de trancher à satisfaction de l'intéressé, de la commission du cours accéléré, du corps enseignant de l'Ecole normale et de l'opinion publique... Mais la justice a des exigences qui ne sauraient être sacrifiées, en cette affaire, à des rancunes personnelles ou à des considérations d'amour-propre. L'enquête — qui est d'ailleurs généralement considérée comme une mesure dilatoire — doit donc être menée rapidement et, comme le demandent la quasi-totalité des élèves du cours accéléré, Victor Giordano doit être fixé sur son sort dans les plus brefs délais.

BÉVI

Soutien d'enseignants vaudois

Le groupe des enseignants du syndicat VPOD, section Vaud-Etat, s'insurge, dans un communiqué, contre le refus des autorités scolaires bernoises d'accepter M. Victor Giordano à l'Ecole normale de Porrentruy, du fait de son appartenance au groupe « Bélier », « ce qui revient à refuser à un futur fonctionnaire la liberté d'opinion pourtant reconnue dans notre pays ».

« C'est contre de telles mesures que les enseignants de la VPOD mènent depuis plusieurs mois dans le canton de Vaud une campagne pour la défense des droits démocratiques et la liberté d'expression à l'école : publication d'une charte des droits des enseignants, pétition au Conseil d'Etat pour la réintégration du gymnasien Pierre Zwahlen, participation au mouvement de lutte contre les arrêtés du Conseil d'Etat ».

Constatant que « les droits politiques et la liberté d'expression des enseignants sont menacés dans d'autres cantons », ils assurent Victor Giordano et les 300 enseignants signataires de la pétition à la direction bernoise de l'instruction publique de leur solidarité.

MOUTIER

Démission à la Fanfare ouvrière

(c) M. Erwin Beuchat, député, qui avait été récemment victime d'un malaise en séance du Grand conseil, a dû démissionner de sa fonction du président de la fanfare « L'Espérance » de Moutier.

Première pierre de l'hôpital

Les travaux de construction du futur centre hospitalier de Moutier avancent de façon satisfaisante. La pose de la première pierre aura lieu samedi 28 octobre.

COURCHAPOIX

Plusieurs crédits votés

(sp) Quarante-six citoens et citoyennes ont participé à l'assemblée communale présidée par M. Pierre Frund maire. Des crédits de 700 fr. pour échange d'un terrain, de 6400 fr. pour achat d'une pompe pour la station de pompage et de 114.000 fr. pour un premier tronçon du lotissement du « Vevie » ont été votés.

TAVANNES

Tir de clôture

(c) Le tir de clôture de la société de tir de Tavannes a vu la victoire de Léopold de Vincenti, 88 points en cible Montoz, et de Jean-Marie Fellrath et Léopold de Vincenti, avec 38 points, sur cible à 5 points.

Concours de cynologie

(c) Le traditionnel concours d'automne de la société de cynologie de Tavannes a connu un beau succès et a vu une participation de 32 conducteurs. Tout s'est bien déroulé grâce à la parfaite organisation du chef de concours, M. Georges Pahud, de Tavannes. Le collège des juges était formé de MM. Jacob Schwab, Fritz Kähr, Paul Valélian et Jean-Bernard Monnier.

PORRENTRUY

Fermeture d'une fabrique de panneaux de bois

L'entreprise Guedel, de Porrentruy, qui fabrique depuis 1956 des panneaux de bois aggloméré, va cesser prochainement son activité, mise en difficultés par la concurrence étrangère.

Cette entreprise occupe actuellement une trentaine d'ouvriers. Une dizaine d'entre eux ont déjà trouvé de l'embauche à Porrentruy, une vingtaine d'autres seront maintenus jusqu'à la fin de l'année, époque où eux aussi devront trouver un nouvel emploi, sauf pour quelques-uns qui seront chargés des derniers travaux jusqu'au printemps.

Pour l'instant, on ne sait pas encore quelle sera le destin des bâtiments de la fabrique, des tractations sont en cours.

DELÉMONT

Réfection de la Porte au Loup

(c) Une des anciennes portes d'entrée de la ville de Delémont, la Porte au Loup, est en pleine réfection. Ce véritable monument historique est déjà cité dans les chroniques du XIVe siècle, mais la porte a été rebâtie dans sa forme actuelle en 1775. Elle abrite deux petits logements. La porte elle-même mesure 3 m 75 de largeur et 3 m 90 de hauteur. C'est l'extérieur de ce monument historique qui est actuellement restauré. Une assemblée communale a accordé à cet effet un crédit de 68.000 fr. La toiture sera coiffée d'une boule de cuivre de 2 mètres de diamètre et d'une girouette aux armes de la cité.

Centre de perfectionnement

(c) Dans le but de sensibiliser le corps enseignant au programme romand CIRCE d'éducation musicale de 1re et 2me année primaires, le Centre de perfectionnement du corps enseignant organise six journées qui auront lieu dans le courant des mois de novembre et décembre à Moutier, Bienne, Delémont, Saint-Imier, Porrentruy et Tramelan.

CORBAN

Oui à l'impôt par tranches

La commune de Corban a suivi l'exemple de plusieurs localités de la région en acceptant, en assemblée communale extraordinaire, le principe de perception de l'impôt communal par tranches.

PONTENET

Subvention bienvenue

(c) La commune de Pontenet pourra bénéficier d'une subvention couvrant 25 % du coût des travaux de revêtement de la route du village, soit au maximum 10.900 francs.

CŒUVE

Pour un immeuble communal

(c) Lors de l'assemblée communale présidée par M. Ribeaud, maire, en présence de quelque 120 citoyens et citoyennes, il a été décidé, entre autres, la construction d'un immeuble communal devisé à 230.000 francs.

Piéton tué à Arch

Hier à 18 h 55, M. Fritz Schwaab, né en 1905, ancien agriculteur, domicilié à Arch, circulait à pied dans la localité lorsqu'il fut touché par une automobile. Il a été tué sur le coup.

BIENNE - BIENNE

Bienne : la Suisse et l'Europe

De notre correspondant :

Récemment dans les salons de l'hôtel Elite à Bienne, a débuté un véritable cours sur LA SUISSE ET L'EUROPE. Donné par M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère. Il se poursuivra les mercredis 11, 18 et 25 octobre.

Dans sa première causerie l'orateur a parlé de LA SUISSE ET L'EUROPE, 1948-1972. Le 11 octobre, c'est M. René Retornaz, président de la section biennoise de la Nouvelle société helvétique qui organise ces conférences qui présentera le second sujet : COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE. Le 18 octobre le titre de la conférence sera LA NÉGOCIATION DES ACCORDS du 22 juillet 1972 et le mercredi 25 octobre : L'ACCORD AVEC LA C.E.E. ET LA RÉGION BIENNOISE.

Dans son exposé, M. Bauer en qualité d'ancien chef de la délégation suisse auprès de l'O.E.C.E., démontra comment notre pays est sorti de son réduit national à la le contact avec les pays européens fin de la guerre coment il rétabli au moment de la mise en place du plan Marshall et de la création de l'O.E.C.E. et de l'union européenne des paiements. Il rappela les travaux qui auraient pu conduire à la grande zone de libre-échange européenne et qui finalement, ont abouti d'une part à la création de la C.E.E. et d'autre part à l'AELE. Il évoqua par ailleurs le caractère « mondialiste » de os échanges internationaux et décrit le nécessaire équilibre entre nos positions vis-à-vis des Etats-Unis, des pays de l'Eest, du Japon et du tiers monde par rapport à nos relations avec l'Europe.

Ces exposés sont d'autant plus nécessaires que les 2 et 3 décembre le peuple devra se prononcer sur munauté économique européenne l'accord entre la Suisse et la Comsigné le 22 juillet à Bruxelles portant sur la création d'une zone de libre-échange entre les pays du Marché commun.

Billet biennois

Business first...

Combien d'auditeurs venus d'un peu partout, samedi dernier, pour assister au concert annuel du « Brass Band » au Palais des congrès, ne se sont-ils pas demandés si, par un hasard malencontreux, ils ne s'étaient pas retrouvés à la Foire de Bienne ! Une exposition de voitures dans le hall aurait pu le leur laisser supposer.

Le Palais des congrès, hélas ! est devenu un temple où l'on marchande n'importe quoi !

Bienne hésite entre la culture et le mercantilisme. Le virage semble nettement pris de ce côté-ci.

Je vous livre l'opinion d'un de mes amis : « J'ai parqué sur la place de l'ancienne usine à gaz, et comme les places étaient toutes occupées, j'ai fait un gymkhana entre les voitures pour me rendre au Palais des congrès. Je n'imaginais pas que dans le hall de ce « palais », on pût se heurter à des chevaux mécaniques ! »

Sur la scène, ce soir-là, il y avait un piano !

Mais s'il y avait eu un capot de voiture ouvert, personne ne se serait étonné que John Golland y créât un concerto pour « Mecanic brass band » !...

GASTON

Aux écoutes du Conseil municipal

Le Conseil municipal exprime sa gratitude à la **maison Auto-Besch** (M. Hans Besch) qui, à l'occasion de la manifestation « 50 ans de métier au service de l'automobile » a fait don d'une voiture à la direction municipale des Oeuvres sociales, tout en assurant son entretien gratuitement pour une durée illimitée.

Sur proposition de la direction des écoles, le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'un certain nombre de dessins tirés de la collection « Vieux Bienne » du peintre Heinz-Peter Kohler. Ils serviront de cadeaux des autorités.

Un crédit de 25.000 francs a été accordé pour l'aménagement d'une installation de douches au Home d'enfants de la ville de Bienne à Gstaad.

Jusqu'au printemps 1969, les enfants de langue allemande de Boujean et de Mâche fréquentaient l'école secondaire du Sonnenfeld qui, depuis l'entrée en service du complexe du Sahligut, a été divisée en deux établissements secondaires, l'un à Boujean, l'autre à Mâche. Une commission unique cependant fonctionna pour les deux écoles, ce qui ne sera plus le cas dès le 1er janvier 1973, date à laquelle deux organismes distincts auront été créés. En effet, les commissions des écoles secondaires ont, conformément à la législation cantonale en la matière, des attributions, des obligations et des responsabilités considérablement plus étendues que celles des commissions primaires. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a donné son approbation de principe à une telle création. La commission actuellement en activité réglera les affaires courantes jusqu'à la fin de l'année.

La Société Pro Ticino reçut il y a quelque temps l'assurance d'obtenir en droit de superficie une parcelle de la Municipalité pour l'aménagement d'une place couverte de boccia, entre l'ancienne et la nouvelle route de Soleure. L'installation est actuellement achevée et le Conseil municipal a ratifié le contrat.

Informations horlogères

Assemblée générale de Watch News

Watch News, centre audio et visuel pour l'industrie horlogère suisse, a tenu récemment son assemblée générale à Bienne. M. Fred Schmid s'est plu à relever la réjouissante évolution de cette société et l'intérêt qu'elle a suscité à l'étranger. Les films d'intérêt général qui ont été tournés et diffusés ont trouvé un excellent accueil. Ils ont eu un impact très positif pour l'industrie or-h logère suisse. En outre, le fait qu'il existe une centrale pouvant donner des renseignements précis sur les supports audio-visuels existants est très apprécié.

Dès maintenant, Watch News va créer une filmothèque et une collection de diapositives ; il y sera adjoint un service d'entretien. La diffusion sera ainsi encore plus aisée et plus rapide. D'autre part, des cours seront organisés sur les problèmes audio et visuels à l'intention des entreprises, membres de Watch News.

Au moyen d'un bulletin régulier, les sociétaires seront également informés des activités et des services offerts.

Un comité, formé de personnalités de l'industrie horlogère, a été constitué, soit : MM. Bellib, Bourquin, Forster, L'Epée, Thomas, Tschudin, Urfer et Fred Schmid (pour la gérance de Watch News).

NOUVEAU !
plats au fromage préparés par PICON ...mais réussis par vous !

picon
c'est vite réussi, c'est très bon.

Histoire d'une première ride traitement 5+2

Où la ride naît

Au coin d'un œil, au bord d'une lèvre, à la courbure d'un front. Dans le miroir de votre coiffeuse ou de votre poudrier, dans le regard d'une amie ou d'un mari. Elle est là qui vous nargue soir et matin, jour et nuit.

Trahie par une ride!

Pourtant vous n'avez jamais été aussi belle, aussi sûre de vous, aussi intéressante (vous ne rougissez plus sans savoir que répondre au moindre compliment, n'est-ce pas?). Jamais aussi femme. Et les hommes le savent.

Vous n'êtes plus mignonne. Vous êtes belle.

Où la ride est en danger

Pour les femmes-femmes, les belles vivantes, Payot vient de créer l'arme absolue: le Traitement 5+2.

Contre la trahison.

La ride est en terrain glissant. Va-t-elle succomber?

Le Traitement 5+2 l'attaque de front. avec 5 nuits d'hydratation et 2 nuits de nutrition, en alternance régulière.

1er POT (le plus grand).

A employer 5 soirs d'affilée. Car votre épiderme, pour être satiné, a constamment soif d'une crème qui le désaltère, le rafraîchit en douceur, le repose.

2me POT (le plus concentré)

A employer les 2 soirs suivants. C'est la phase de suralimentation de votre peau. Car votre épiderme exige aussi un apport d'éléments gras, qu'il importe de limiter à 2 soirs par semaine, afin d'éviter toute saturation.

La crème de 2 nuits nourrit, tonifie, revitalise votre épiderme.

Très riche et ultra-concentrée, elle contient une huile biologique d'une finesse extrême et d'une pénétration parfaite. La peau retrouve son élasticité naturelle. La ride s'inquiète et se débat... Et meurt dans un sourire. Traitement 5+2 de Payot: pour sauver votre peau. Pour la voir redevenir plus souple, plus douce, plus jeune.

Traitement 5+2 de Payot pour attendre de peau ferme votre prochain anniversaire.

Fin d'une première ride.

Dr N.G. Payot

"Traitement 5 + 2"
Une cure idéale pour votre peau.

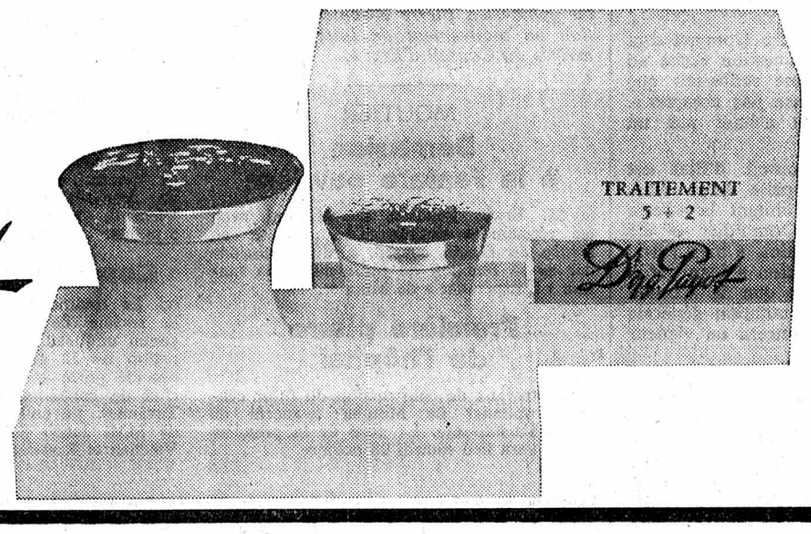

EDELTA

Promotion du 10 au 14 octobre 1972

BON *Validité illimitée.*

Lors de votre prochain achat de produits Dr. N.G. Payot, à partir de vingt francs, vous recevrez, en présentant ce bon, le set de la **Ligne de soins „Amnioderm"** illustré ci-contre.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

---

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.– à 20'000.–

confidentiel – discret

Bon

Je désire **Fr.** _____
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____
(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

X

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon **aujourd'hui**

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

---

mini prix HASSLER

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

Contemporains

Groupements-sociétés

Pour la réussite de votre course mettez toutes les chances de votre côté en nous demandant une offre toutes destinations
Envoi gratuit et sans engagement de votre part

Ecrivez - téléphonez à

VOYAGES **Lido**

TEL. 021/20 72 71 TERREAUX 4 LAUSANNE

1201 GENÈVE 20, Terreaux-du-Temple
Tél. (022) 31 40 40 7, Rue de Cornavin

MODÈLES AUTOMNE 72:

Dior, Cardin, Givanchy, etc.

MODERN'OPTIC

Pierre MIÉVILLE - Manuel LAZARO
Place-d'Armes 6 - **NEUCHATEL**

La **COUPE HARDY** *est l'affaire du spécialiste...*

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

---

quand sa presse express

le détergent fin liquide pour toutes les lessives entre-deux

STRÄULI AG Winterthur

Dettes = Soucis

Débarrassez-vous-en par la **gestion de dettes**

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue.

Genève	Tél. (022) 44 54 97
Neuchâtel	Tél. (038) 33 56 08
Lausanne	Tél. (021) 23 01 83 23 40 48
Fribourg	Tél. (037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich
Telefon (051) 27 22 89 / 23 32 77

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Bilan intermédiaire de l'année internationale du livre

BERNE (ATS). — Le comité national suisse pour l'année internationale du livre s'est réuni à Berne, lundi, sous la présidence de M. Andri Peer et en présence de M. Jacques Rial, secrétaire général de la commission nationale suisse pour l'UNESCO, et a tiré un bilan intermédiaire des activités déployées jusqu'à présent.

En fin d'année, le point sera fait sur cette année internationale du livre et la poursuite des efforts pour la promotion de la lecture à tous les niveaux et dans tous les pays — et en particulier dans les pays en développement — sera probablement annoncée. Le comité souhaite en effet une campagne à long terme pour répandre et rendre familière la « chose écrite ».

Les responsables des différentes opérations menées dans le cadre de l'année internationale du livre sous le patronage de la commission nationale suisse pour l'UNESCO et d'autres organisations intéressées ont donné chacun des renseignements sur leur activité.

C'est ainsi qu'un catalogue sélectif de livres pour la jeunesse sera publié au printemps prochain en langue allemande, sur l'initiative de la commission nationale suisse pour l'UNESCO et des commissions similaires ouest-allemande et autrichienne.

Les éditions française et italienne de ce catalogue seront imprimées plus tard. La société « Rencontre » a fourni 5000 ouvrages qui ont été envoyés en Afrique et mettra, à la fin de l'année, 5000 autres livres à disposition. Les éditions « Rex », de Lucerne, de leur côté, ont distribué 2500 livres à des écoles de régions retirées du canton.

L'action « biblio-suisse », qui offre des bibliothèques préorganisées à des communes et à des écoles de Suisse a réuni, à ce jour une somme de 320.000 francs dont 150.000 francs constitués par une subvention fédérale. Dans le courant de ce mois, les vingt bibliothèques de la tranche 1972 seront attribuées. Les associations professionnelles du livre (écrivains, imprimeurs, graphistes, éditeurs, libraires, bibliothécaires) préparent pour la fin de l'année une brochure intitulée « les métiers du livre » qui sera distribuée dans les écoles.

DEUX EXPOSITIONS

Deux expositions circulent actuellement en Suisse. L'une d'elles, née au Musée des arts et métiers de Berne et intitulée « Livres d'images - images du monde », a déjà passé à Soleure, Zurich et Winterthour. L'exposition « Lire en classe », destinée à vulgariser la méthode de lecture mise au point par Claude de Bron à l'Ecole normale de Neuchâtel, sera visible à Genève en novembre.

Une dizaine d'écrivains suisses ont parcouru les écoles normales et gymnases de Suisse allemande. Dans les cantons de Suisse centrale, de Zurich et de Soleure, des centres de prêt régionaux pour la lecture suivie en classe ont été créés ou sont sur le point de l'être. D'autres cantons souhaitent faire de même. Deux bibliothécaires romands ont animé à Yaoundé un cours pour bibliothécaires scolaires en juillet et en août derniers, financé par le service de la coopération technique, un jeune bibliothécaire camerounais se rendra en Suisse aux frais de la ville de la Chaux-de-Fonds. Une introduction à la littérature camerounaise a été publiée par les soins de la commission nationale suisse pour l'UNESCO et sera disponible dans quelques jours.

Il s'agit maintenant, a estimé le comité, de trouver un second souffle et de préparer l'avenir.

Toujours les cerfs du Parc national

(c) Les sections de chasseurs de trois communes riveraines du Parc national ont repoussé la décision du gouvernement des Grisons de procéder à une réduction sélective parmi les quelque 2000 cerfs du Parc national, à partir du 14 octobre. Les chasseurs de Ramosch et de Tschlin ont été unanimes à condamner ce « massacre ». Ceux de Sent ont été très partagés, de sorte que les adversaires de la chasse aux cerfs ne l'ont emporté qu'à une très faible majorité, en dépit de leur argument selon lequel cette campagne visant à éliminer les bêtes faibles et malades du parc pourrait entraîner également l'abattage de cerfs **mâles.**

En revanche, les chasseurs de Fetan, se sont ralliés de justesse à la décision gouvernementale. Celle-ci prévoit que la chasse aux cerfs sera autorisée à partir de samedi prochain pour une durée indéterminée dans la vallée de Munster, dans la région de l'Inn et sur le territoire de la commune de S-Chanf. Une délégation de la commission du parc national devait se réunir lundi à Scuol, afin de mettre au point les modalités de cette chasse inhabituelle, très controversée dans tout le pays.

Une expédition suisse va gravir les volcans du Mexique

LES DIABLERETS (VD), (ATS). — Une expédition conduite par Maurice Werro, directeur de l'Ecole de haute montagne des Diablerets, et comprenant un guide de Villars-Chesières et cinq autres Romands, est partie dimanche soir pour Luxembourg, d'où elle a gagné la Floride par avion, lundi. De là, elle se rendra en bus au Texas, au Mexique et au Guatemala. Durant un mois, les membres de l'expédition visiteront les vestiges des civilisations aztèque, toltèque et maya et feront l'ascension des plus hauts sommets de la région, les volcans Orizaba (5550 m), Popocatepetl (5450 m) Iytoccihuatl (5200 m), Nevada (4630 m) et Tocana (4070 m). Leur voyage s'étendra sur 10.000 à 15.000 km.

Le guide Maurice Werro avait déjà conduit des expéditions en 1971 à l'Hindoukouch en Afghanistan (6000 m), et en juin dernier au Kilimandjaro, au Kenya, le plus haut sommet africain (6000 m).

Résultats des élections communales en ville de Saint-Gall

SAINT-GALL, (ATS). — Les citoyens — et pour la première fois les citoyennes — de la ville de Saint-Gall se sont rendus aux urnes dimanche, pour élire les 63 membres de leur nouveau Conseil communal (législatif). Sur la base des résultats du scrutin, la répartition des sièges est la suivante : PDC 22 (gain 4), radicaux 18 (perte 1), socialiste 12 (perte 3), Alliance des indépendants 5 (perte 6), mouvement républicain 3 (gain 3), action politique 3 (gain 3), mouvements progressistes 0.

Les élections législatives en ville de Saint-Gall ont vu entrer en lice pour la première fois le mouvement républicain, l'action politique pro-Saint-Gall et les organisations progressistes. Pour la première fois aussi, les femmes figuraient sur les listes électorales, et sur 29 candidates, 6 ont été élues : deux appartenant au parti democrate-chrétien, deux au parti radical et deux au parti socialiste.

La participation au scrutin a atteint près de 40 %.

Les manœuvres comportent des risques... même pour un conseiller fédéral

BERNE, (ATS). — Le conseiller fédéral Gnaegi a pu constater, la semaine dernière, alors qu'il inspectait les exercices des troupes d'aviation et de DCA, que les manœuvres militaires ne sont pas dépourvues de tout risque. Comme il s'approchait de trop près d'un canon de DCA de 35 mm, l'équipe chargée de la pièce dut le rendre attentif au fait que celle-ci étant pointée automatiquement par un radar de conduite de tir, les deux tubes dont elle se compose pouvaient très rapidement, et sans avertissement préalable, se mettre en mouvement, d'où possibilité de conséquences fâcheuses pour les crânes se trouvant à proximité.

Le chef du département militaire fédéral a préféré suivre ensuite le tir à distance respectueuse. Ce mince incident ayant amené un hebdomadaire illustré suisse alémanique à parler de « danger de mort », pour un haut magistrat fédéral, on déclare au DMF que la version relatée des faits est pour le moins exagérée.

Admission des membres de la famille de travailleurs étrangers : allégement

BERNE (ATS). — Le département fédéral de justice et police vient d'émettre de nouvelles instructions concernant la réunion des familles des travailleurs étrangers. Le délai pour le regroupement de la femme et des enfants de moins de 20 ans est généralement fixé à 15 mois, sans égard à la nationalité des intéressés, alors qu'il était auparavant de 18 mois pour les ressortissants européens et qu'il pouvait aller jusqu'à 36 mois pour les autres.

Comme par le passé, précise un communiqué du département, le regroupement familial reste subordonné à la condition que le travailleur dispose d'un logement convenable pour sa famille. Des instructions ont aussi été données pour que ce regroupement se fasse « de manière ordonnée et dans le respect des prescriptions en vigueur ».

C'est pour tenir davantage compte des aspects humains et sociaux de ce problème et pour remédier aux situations parfois difficiles qu'engendre une séparation prolongée des membres de la famille que de département fédéral de justice et police a émis ces nouvelles instructions.

Journée de l'Union postale universelle

BERNE, (ATS). — Le 9 octobre, anniversaire de la signature par vingt-deux pays, dont la Suisse, du « traité de Berne » par lequel a été créée en 1874 l'Union postale universelle, est célébrée la « journée de l'UPU ». Le siège de l'organisation, qui compte actuellement 146 pays-membres est à Berne. Les règles régissant l'échange des envois postaux touchent pratiquement la quasi-totalité de la population du globe.

L'UPU a pour but principal d'assurer l'organisation et le perfectionnement des services postaux et de favoriser le développement de la collaboration internationale dans ce domaine. Elle participe à l'assistance technique postale demandée par ses pays-membres. Cette assistance se présente sous trois formes : aide multilatérale accordée par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), assistance fournie dans le cadre du fonds spécial UPU (alimenté par des contributions volontaires des pays-membres de l'Union) et assistance technique bilatérale directe entre les administrations postales.

Un prisonnier se tue lors d'une tentative d'évasion

THORBERG (ATS). — A. St., 39 ans, détenu à Thorberg, a été victime d'une chute mortelle lors d'une tentative d'évasion du pénitencier dans la nuit de dimanche à lundi. Avec deux autres détenus, il avait fixé une corde à une fenêtre du 4me étage. Alors qu'il tentait le premier de descendre le long de la façade, la corde se rompit et le malheureux fit une violente chute. Les gardiens se sont immédiatement aperçu de l'incident. La victime a été transportée à Berne par la police sanitaire.

Loterie à numéros : un seul gagnant au premier rang

Liste des gagnants du 39me tirage du samedi 7 octobre 1972 :

1 gagnant avec 6 numéros : 372.826 francs 25.

148 gagnants avec 5 numéros : 2519 francs 10.

8578 gagnants avec 4 numéros : 43 francs 45.

144.388 gagnants avec 3 numéros : 2 francs 60.

Visite du médecin-chef de l'armée suédoise

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral communique que le Dr Mutschler, médecin-chef de l'armée suédoise, se trouve depuis lundi en visite en Suisse, où il séjournera jusqu'au 21 octobre, à l'invitation du médecin-chef de notre armée, le colonel divisionnaire Reinhold Kaeser. Cette visite répond à celle faite l'an dernier en Suède par le colonel divisionnaire Kaeser. Durant son séjour, le Dr Mutschler rendra visite à diverses écoles et installations des troupes sanitaires.

Radio/TV : pas de censure, mais...

Le récent débat parlementaire sur la télévision (principalement suisse alémanique) a soulevé un problème qu'il faudra bien résoudre un jour à satisfaction des auditeurs, des spectateurs et des animateurs de la radio et de la TV : le problème du statut officiel et des structures de ces puissants moyens d'information de masse.

Radio et TV disposent dans ce pays d'un monopole de fait et de droit, ou mieux de fait parce que de droit. Il n'est pas possible d'installer des émetteurs privés de radio ou de télévision, ce que les Français appellent des postes périphériques. Il n'y a donc aucune concurrence, et même absence d'émulation sauf quand il s'agit de tenir tête aux postes étrangers facilement captés en Suisse. Le concessionnaire, qui acquitte année après année des taxes croissantes, est obligé d'ingurgiter ce qu'on lui présente, et cela à des heures qu'il ne choisit pas. Il est vrai que les menus sont souvent de fort belle venue et que l'introduction d'une deuxième chaîne à la radio (demain d'une troisième ?) permet de mieux satisfaire tous les goûts. Il n'est plus nécessaire d'avaler toutes les niaiseries débitées en proportions industrielles à certaines heures d'écoute.

Cependant, monopole — comme noblesse — oblige. Oblige d'abord au respect de l'auditeur et du téléspectateur. Il devient urgent de renoncer aux crimes quotidiens contre la langue (pour débuter l'émission, nous démarrons le chronomètre...), aux liaisons téméraires et donc dangereuses, aux fautes de syntaxes, aux à-peu-près qui foisonnent dans les émissions d'information (on confond allégrement conseiller national et conseiller fédéral ; c'est bonnet blanc et blanc bonnet pour certains béjaunes qui ricanent quand on leur met le nez dans leurs erreurs).

Oblige encore à un effort d'objectivité. On sait bien que l'objectivité absolue n'existe pas. Dès l'instant qu'il faut faire un choix puisqu'on ne peut pas tout dire ou tout montrer, on devient nécessairement subjectif, et l'on n'en fait au reste grief à personne. Mais il y a des impudeurs que le micro ne saurait supporter. Citons un seul exemple. Il y a quelques semaines, le présentateur de la mouture musicale matinale passait un disque de Boris Vian intitulé « Le déserteur ». C'est un beau disque, quelles que puissent être les opinions politiques de l'auditeur. Mais les choses se gâtent de manière inadmissible quand le présentateur ajoute ce commentaire de son cru : « Je dédie ce disque au comité qui vient de se fonder pour vendre des armes suisses aux pays en guerre ». On n'aura jamais dit autant de mensonges en si peu de mots. En effet, ledit comité, opposé à l'initiative préconisant l'interdiction absolue d'exportation d'armes, visait à un renforcement des contrôles sur les ventes d'armes qu'il excluait, non seulement pour les pays en guerre, mais encore pour ceux dont la situation était instable. Il y eut protestation en haut lieu radiophonique. Il y eut présentation d'excuses. Mais il n'y eut aucune rectification sur les ondes, aucun « mea culpa » du présentateur abusif. L'auditeur est donc resté sur son impression première. Le mal a été fait. Il n'a pas été réparé.

Voilà un des dangers de la situation de monopole. Et c'est là que l'article constitutionnel en gestation — ou sa loi d'application — doit apporter des correctifs. Il ne saurait être question de censure, ni de contrôle préalables. En revanche, il faut trouver les voies et moyens pour que tout ce qui a été dit à la radio, tout ce qui a été montré et dit à la TV, soit enregistré, déposé dans une institution accessible en tout temps au public, comme tout ce qui est écrit est déposé et accessible dans les bibliothèques. On peut me remettre sous le nez un article ou un commentaire que j'ai écrit il y a vingt-cinq ans. On doit conserver et ressortir à la demande de n'importe quel citoyen toute la production radio/TV, ne serait-ce que pour garder des archives de ce temps utiles à l'historien et au chercheur de demain.

Qu'on n'invoque pas une question de coût, car tout ce qui passe sur les ondes ou paraît sur les étranges lucarnes est de toute façon enregistré.

Il y aurait donc contrôle possible « a posteriori », et les virtuoses du micro et de la caméra ne bénéficieraient plus de l'impunité totale. Ils prendraient peut-être des précautions supplémentaires et ne parleraient plus de la manifestation qui s'est déroulée à Genève le long du quai des Bergues, ou du dragon de Joutensses (Jouxtens) qui s'est distingué au dernier concours hippique. Je cède gratuitement ma suggestion au parlementaire qui voudra la reprendre à son compte...

René BOVEY

Session extraordinaire du Grand conseil valaisan

Un seul et grand objet prévu au programme : la loi sur les constructions

De notre correspondant :

Session extraordinaire dès aujourd'hui au Grand conseil valaisan. Au programme, un seul objet : la nouvelle loi cantonale sur les constructions. Au total 73 articles qui seront peut-être passés au crible par le Parlement.

Nous disons bien peut-être. Car il s'agit tout d'abord de savoir si l'entrée en matière sera acceptée par les députés.

Que l'on sache que l'actuelle loi valaisanne sur les constructions date de 1924. Ce n'est pas, selon l'expression, une alerte quinquagénaire, mais bien une loi fatiguée, vétuste, marquée par la croissance démographique du Valais moderne et plus encore par l'explosion générale des constructions d'un bout à l'autre du canton.

Le législateur a pris pour modèle la nouvelle loi bernoise en la matière. Les deux cantons, en effet, ont maintes similitudes : géographiques tout d'abord (régions de montagnes et de plaine), économiques également (tourisme, agriculture et industrie).

Cette loi a pour but certes de garantir aux Valaisans de demain un logement agréable mais plus encore de canaliser la construction à l'échelon communal, mettre de l'ordre là où règne un brin d'anarchie.

Les grandes innovations sont les suivantes : instaurer une base légale capable d'obliger les communes de légiférer en matière de construction. En effet, toutes les communes du canton (elles sont au nombre de 165 actuellement) devront — si la loi passe — établir dans les trois ans à venir un règlement de construction en bonne et due forme. Actuellement, une cinquantaine de communes seulement ont un règlement de construction ou sont sur le point de le soumettre aux citoyens. Si, dans les trois ans impartis, le règlement n'est pas voté à l'échelon communal, l'Etat est en droit d'imposer un règlement type, lequel doit encore être élaboré.

INNOVATION CAPITALE

Autre innovation capitale : cette nouvelle loi crée les bases légales permettant la zonification à l'échelon communal. L'on devra notamment établir d'une façon précise par exemple les zones d'avalanches.

La loi va obliger les communes en outre à établir des plans de quartier.

Elle prévoit d'autre part une restructuration de la commission des constructions, laquelle doit actuellement en Valais « liquider » plus de 7000 demandes de construire par an.

Cette loi va susciter le dialogue — c'est le moins que l'on puisse dire — d'abord au Grand conseil et plus encore ensuite lorsqu'il s'agira d'affronter le peuple. Il s'agit en effet de savoir si ce qui est valable dans le canton de Berne l'est également en Valais. Il s'agit d'autre part de savoir si les droits touchant la propriété privée et ceux concernant l'autonomie communale ne sont pas trop brimés.

En cette veille d'ouverture des débats, on pressent déjà une certaine opposition. Si l'entrée en matière est acceptée, cette session extraordinaire durera sans doute jusqu'à jeudi.

M. F.

SUISSE ALÉMANIQUE

Lucerne : procès de l'homme qui spéculait sur des pierriers...

(c) A Lucerne s'est achevé lundi un procès peu commun, dont on parlera autant en Valais, qu'en Suisse centrale ou en Italie. L'accusé principal Werner S., « commerçant » lucernois de 41 ans, contre qui a été lancé un mandat d'arrêt international, et qui se trouve actuellement en Turquie (...), risque une peine de huit ans de prison, cette peine ayant été requise par le procureur.

Bien que le découvert, dont on a parlé ces derniers jours à Lucerne, soit de quelque 16 millions, l'accusé principal et ses comparses n'ont pu que très rarement profiter des avantages d'avoir à disposition de l'argent liquide, car à peine une affaire était-elle réalisée, qu'il a fallu boucher des trous, les nombreuses sociétés anonymes de W. S. ayant fait faillite l'une après l'autre.

Au centre de tout ce procès : l'alpe « Fenage », une alpe valaisanne, à 1814 mètres, sur le territoire de la commune d'Ardon. Ayant acheté un million de mètres carrés de terrain sans valeur immobilière pour la somme de 95.000 francs, W. S. fonda la société « Zanfleuron S.A. », dont le but était, comme devait le préciser le président du tribunal criminel du canton de Lucerne, « d'y réaliser un centre sportif par excellence ». Un jeune architecte, que l'accusé principal, qui brillait par son absence devant la Cour, avait pu duper, réaliser des plans fort alléchants.

En Egypte, on découvrit la première victime, une riche habitante, qui acheta pour 500.000 francs « d'hypthèques de glacier ». D'autres victimes devaient permettre à W. S. de s'enrichir, mais pas pour longtemps, car en mai 1967 la « Zanfleuron S.A. », dont le siège était à Conthey, fit faillite. Mais, les spécialistes des transactions ne se laissèrent pas décourager pour autant. D'autres sociétés furent fondées, mais comme leur prédécesseurs, elles firent également faillite. Que reste-t-il des nombreuses transactions de cet ancien... vendeur d'œufs, devenu « commerçant » et « président de nombreux conseils d'administration » ? Une corbeille et demi bourrée d'actes d'accusation, une demi-douzaine d'accusés et beaucoup de dupes.

Le jugement de cette pénible affaire est attendu pour mardi soir.

Les consommatrices lucernoises mécontentes passent à l'action

(c) Pour prouver aux responsables du commerce de détail qu'ils ne sont pas sur la bonne voie et quils font — souvent — passer le bénéfice avant l'intérêt des consommateurs, l'Association des consommatrices du canton de Lucerne a passé à l'action. Dans le cadre d'une campagne bien organisée, l'association a lancé le mot d'ordre : « Allez acheter vos pommes directement chez le paysan, le choix est beaucoup plus grand ». Le résultat ne s'est pas fait attendre et le chiffre d'affaires des pommes a considérablement diminué dans les magasins, pour augmenter chez les paysans. « Dans les magasins on trouve actuellement quatre à cinq sortes de pommes et chez les paysans entre 22 et 30 », devait nous déclarer l'une des responsables du mouvement. Une liste des « pommes oubliées » a été élaborée et la demande en pommes de différentes qualités est imposante dans tout le canton de Lucerne. Cette campagne a déjà eu des échos favorables dans d'autres régions du pays. C'est ainsi qu'on a vu dimanche de nombreux automobilistes zuricois se rendre dans le canton de Lucerne, pour s'approvisionner en pommes de première qualité, à des prix défiant toute concurrence. Les commerçants risquent bien de devoir tirer des conclusions de ce mouvement de mécontentement.

Trois blessés à Brigue

(c) Une grave collision était signalée hier à Brigue où une auto a coupé la route à une autre.

Trois personnes ont été hospitalisées. Il s'agit des deux conducteurs MM. Raymond Theler, 1953, de Rarogne, et Julles Kuonen, 1939, de Termen, et une jeune passagère de 19 ans, Mlle Denise Meyer, domiciliée à Naters.

Après Mattmark

ROME, (DPA). — Les frais d'appel mis à la charge des familles des victimes de la catastrophe de Mattmark, lors du procès en revision, dont le jugement a été rendu mercredi, seront payés par le fonds consulaire pour l'assistance juridique de l'ambassade d'Italie à Berne.

On a en effet appris lundi à Rome que le ministre italien des affaires étrangères, M. Giuseppe Medici, avait donné à son ambassadeur en Suisse des consignes dans ce sens.

Rappelons que le tribunal cantonal valaisan a confirmé mercredi le premier jugement, soit l'acquittement des 17 accusés et que les frais d'appel ont été portés pour la moitié à la charge du fisc et pour l'autre à celle des parties civiles.

Le Grand conseil zuricois a pris position dans l'affaire Hubatka-Meier

ZURICH, (ATS). — Le Grand conseil zuricois a décidé lundi par 124 voix sans opposition et deux ou trois abstentions de ne pas autoriser l'ouverture d'une poursuite pénale contre son président, M. Arthur Bachmann. Une plainte a en effet été déposée contre l'homme politique zuricois par un ancien sergent de police, M. Kurt Meier, qui lui reproche le refus de son recours déposé à la suite de l'affaire non encore éclaircie des 88.000 francs disparus de la caisse de police municipale en mars 1963.

L'affaire du vol des 88.000 francs — il s'agissait de la paie des policiers — a été classée en 1968. L'ancien sergent de police déposa alors plainte contre plusieurs personnalités zuricoises, et notamment contre son ancien chef, M. Walter Hubatka, chef de la police criminelle de la ville qu'il accuse d'être l'auteur du vol. Mais, en avril 1970, le Conseil d'Etat décida de ne pas donner suite à ces plaintes.

M. Kurt Meier, connu à Zurich sous le sobriquet de « Meier 19 », engagea alors une action contre le directeur de la justice, M. Bachmann, qui est également président du Conseil d'Etat. Le bureau de l'Exécutif cantonal zuricois parvint à la conclusion que M. Bachmann avait agi légalement et n'avait pas commis d'abus d'autorité.

L'industrie nucléaire mondiale à Bâle

De notre correspondant de Bâle :

La Foire internationale des industries nucléaires (NUCLEX 72), qui aura lieu à Bâle du 16 au 21 octobre, dans les halles de la Foire suisse d'échantillons, est considérée à juste titre comme la plus grande manifestation mondiale de la branche. 322 exposants, venus des 22 pays suivants, y participeront : Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République fédérale d'Allemagne, République démocratique allemande, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie et Suisse. Tous les domaines touchant l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques y seront représentés, à savoir : centrales nucléaires, fabrication de composants et installations auxiliaires, traitement des déchets radio-actifs, installations de laboratoires, instruments de physique nucléaire, accélérateurs de particules et accessoires, utilisation des radio-isotopes et technique des radiations, prospection et exploitation minière de l'uranium, emploi de calculatrices électroniques dans le domaine nucléaire, protection de l'environnement, etc.

Des journées d'information auront lieu, pendant toute la durée de la foire, sur le thème général « Expériences opérationnelles et amélioration des composants ». D'éminents spécialistes d'Europe et d'outre-mer y prendront part. L.

Inauguration du Musée de l'horlogerie à Genève

GENÈVE (ATS). — Une montre fabriquée par le grand-père de Jean-Jacques Rousseau figure parmi les 1200 pièces exposées au Musée de l'horlogerie de Genève, inauguré lundi.

Aménagé dans une villa grâce à un crédit de 1,6 million de francs voté en 1969 par le Conseil municipal de la ville de Genève, le Musée donne, sur deux étages, une large vue sur l'évolution de l'horlogerie genevoise située dans son contexte européen. Outre de nombreuses pièces genevoises, le musée comprend différents types d'horloges et de montres de Suisse alémanique, notamment du Toggenbourg et de l'Emmenthal, de la Gruyère, ainsi que de France, d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Autriche et des Pays-Bas.

Le musée évoque en particulier les brillants débuts de l'horlogerie à Genève à partir des années 1650 environ ainsi que les débuts de l'émaillerie genevoise, notamment par un groupe de montres émaillées par les membres de la famille Huaud. Il présente parmi les premières montres réglées par un balancier à spiral, créées à la fin du XVIIe siècle, des œuvres des meilleurs maîtres genevois. Le musée comprend aussi le seul automate genevois à personnages connu, construit par Jacques-Maizière Labaume. La fin du XVIIIe siècle est illustrée notamment par des montres émaillées, spécialité genevoise fort appréciée à l'époque, en particulier par l'empereur de Chine. Le musée présente également une série de dix modèles d'échappements inventés et exécutés à Genève par Antoine Tavan en 1805, qui reflètent le niveau très élevé atteint alors par l'horlogerie genevoise.

TESSIN

Identité des victimes après l'accident d'avion de Locarno

LOCARNO (ATS). — Comme nous l'avons annoncé, quatre personnes ont perdu la vie dimanche après-midi, lors de l'accident d'un avion de tourisme de type « Cessna », qui s'est écrasé près de Locarno. Il s'agit de M. Marcel Landoes, de Lucerne, qui pilotait l'appareil, prêté par un ami, ainsi que de son frère Erwin, de la femme et de la fille de ce dernier. La famille Erwin Landoes était domiciliée à Zurich.

Lignes fascinantes et fonctionnelles

Le capot surbaissé et le grand pare-brise incliné montrent bien ce que veut le constructeur de la nouvelle BMW 520. Chez BMW, une forme élégante n'est jamais une fin en soi. Elle doit être fonctionnelle. C'est ainsi seulement que peuvent être garanties la docilité, la maniabilité et une parfaite vue d'ensemble. La ligne de ceinture a été placée plus bas. Les surfaces vitrées accrues, la visibilité en tous sens augmentée. Quatre phares halogènes illuminent la nuit. De grands feux arrières améliorent la sécurité. Les pare-chocs sont enveloppants. Les côtés sont garnis de baguettes de caoutchouc. BMW 520 — ligne fascinante inspirée par la raison. BMW — plaisir de conduire!

R 1M3972 F

Agence officielle:

244424 GARAGE CENTRAL Hubert Patthey NEUCHATEL · 1 PIERRE À MAZEL ·

Importateur: MOTAG BMW AUTO-IMPORT (SUISSE), 8157 Dielsdorf/ZH

Jeune

FLEURISTE

cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Libre dès le 15 octobre.

Faire offres à Michèle Weber, Prélards 22, Cressier. Tél. 47 11 78.

Spécialiste sur

MÉTAL DUR

cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffre P 28-460298, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Maître modeleur

36 ans, cherche emploi stable, 10 ans d'expérience de fonderie. Grande connaissance en modèle d'araldite. Bilingue.

Faire offres sous chiffres T 354.387, à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Le vrai
JAMBON de campagne
BOUCHERIE
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

La nouvelle TURISSA Husqvarna

ne doit plus jamais être huilée!

Vente-Echange Réparations
Location-vente.
Agence officielle
A. Grezet
Seyon 24a
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31

HÔTEL-RESTAURANT DU ROCHER
Pas de restauration du 9 au 22 octobre 1972

®plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.
M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17, 1000 Lausanne 16 (Malley). Tél. 25 46 76.

J'achète
voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Triumph TR 4
en parfait état, avec garantie. Expertisée. Fr. 4700.—. Echanges.
Facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Nous engageons
POLISSEUR QUALIFIÉ
pour travaux de satinage, polissage au feutre ou disque et avivage.
Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres au service du personnel.
HUGUENIN MÉDAILLEURS S. A.
2400 LE LOCLE
BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Morris 1100
1971, 10.000 km, en parfait état.
Tél. (038) 51 34 38, après 18 heures.

A vendre
Peugeot 504
modèle 1969, 70.000 km, parfait état.
Tél. 53 28 91.

A vendre
TOYOTA COROLLA 1100 DL
modèle 1969, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre, belle occasion,
FIAT 124 S
1969, expertisée, éventuellement facilités de paiement.
Tél. (038) 24 75 56, dès 19 heures.

Jeune homme, possédant permis de conduire A, cherche emploi

D'AIDE-MONTEUR ÉLECTRICIEN

Tél. 25 60 09, de 10 h à 14 h; le soir dès 19 heures.

Jeune agent d'exploitation

(A.S.E.T.) fréquentant technicum du soir, désire changement de situation. Domaines : préparation du travail, construction outils et gabarits, mach. numériques, formation d'apprentis. Langues : français, allemand.
Faire offres sous chiffres N 354.361 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

SOMMELIER

connaissant les deux services cherche place à Neuchâtel ou aux environs immédiats.
Adresser offres écrites à HA 2430 au bureau du journal.

Prof. médicales

DOCTEUR
Edmond Brandt
médecin-dentiste
place Pury 4,
Neuchâtel
ABSENT
du 9 au 23 octobre.

Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes
Rue de la Place-d'Armes 6
Tél. 24 27 24
Neuchâtel
MODERN'OPTIC

VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos
Vente - Achat
Réparations
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 **Tél. 25 34 27**

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 **Neuchâtel**

L'annonce reflet vivant du marché

Pour les Jeunes

Dans la perspective des accords Suisse-CEE, le Parti radical invite les jeunes à une journée d'étude, le 28 octobre, aux Diablerets, sur le thème

LA SUISSE et l'Europe

(transport organisé par voitures privées).

Exposés de :
G.-A. Chevallaz, conseiller national « Présentation de l'accord Suisse-CEE, sa portée, ses milites »
Henri Rieben, professeur et directeur du Centre de recherches européennes « Confédération suisse et Confédération européenne »
Gérard Bauer, ministre, président de la Fédération horlogère suisse « Ouverture de la Suisse dans le monde »
Débats animés et dirigés par **M. Raymond Junod,** conseiller national, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture.
Renseignements et inscriptions auprès de : Daniel Eigenmann, secrétaire du Parti radical neuchâtelois, case postale 18, 2016 Cortaillod. Tél. 42 25 26.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire
21 ans, 3 ans de pratique, bonnes connaissances d'allemand, cherche poste indépendant et à responsabilités éventuellement secrétaire de direction, pour date à convenir.
Adresser offres sous chiffres BX 2450 au bureau du journal.

Mécanicienne en fourrure
cherche travail à domicile.
Tél. (038) 33 53 61.

Jeune commis de service
19 ans, apprentissage terminé avec diplôme, cherche place afin de se perfectionner dans la langue française. Désirerait petit hôtel de famille ou restaurant recommandé en Suisse romande, où on ne parle que le français.
Prière de s'adresser sous chiffres 29-26137, à Publicitas, 4600 Olten.

COMMERÇANT
boulanger-pâtissier cherche changement de situation pour le printemps 1973.
Adresser offres écrites sous chiffres CW 2438 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

C. I. P. - PESEUX
Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
avenue Beauregard 3 **tél. 31 57 31**
engage tout de suite
RÉGLEUSE
pour travaux de visitage et de rhabillage en atelier.
Faire offres ou se présenter à l'usine.
Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.

VENDEUR D'AUTOMOBILES
avec plusieurs années d'expérience, références de premier ordre, cherche changement de situation en qualité de chef de vente ou premier adjoint.
Adresser offres écrites à EA 2453 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Apprenti dessinateur
serait engagé par entreprise de construction. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser sous chiffres P 28-900263 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Apprenez un nouveau métier!

Assistante coiffeuse, manucure
Formation : **6 mois**
Se présenter chez :
Haute coiffure Schenk
Temple-Neuf 1, tél. 25 74 74, Neuchâtel.

CORINA
le fameux cigare à embouchure

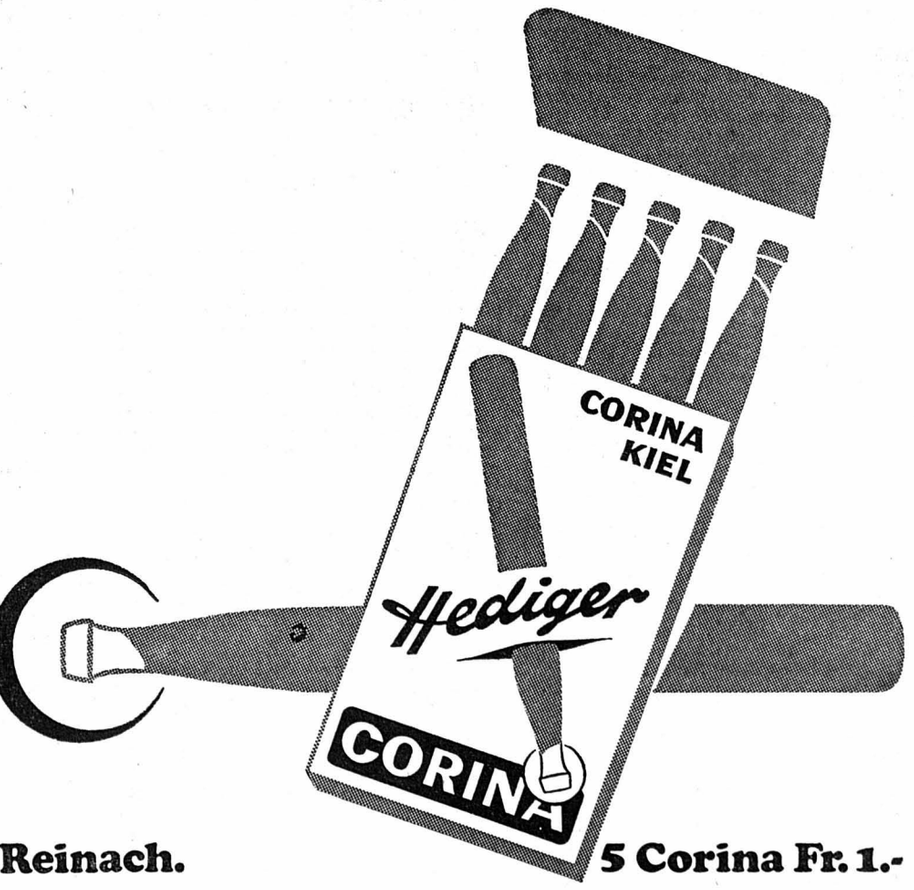

Corina, la grande spécialité élégante et légère de la Hediger fils S.A. à Reinach.
5 Corina Fr. 1.-

FAN SPORTS L'EXPRESS

football

Saint-Gall est enfin parvenu à gagner en ligue A

ZURICH: UNE EXCELLENTE OPÉRATION
SION: L'ÉPOQUE DES GRANDES SÉRIES

Pour cette dixième journée de championnat, les quatre premiers étaient en déplacement. Servette (à Zurich) et Winterthour (à Sion) ont été battus après avoir offert une assez grande résistance. Grasshoppers et Bâle ont été tenus en échec par Lausanne et Chiasso. Ils ont perdu un point, mais pas leur prestige et leur situation. Grasshoppers profite même de la défaite de Servette puisqu'il a désormais deux points d'avance. Bâle qui est invaincu depuis la troisième journée — mine de rien c'est tout de même l'équipe qui a accompli la plus longue période sans défaite — continue son ascension. Il est à égalité avec le deuxième. Il se trouve dans une position extrêmement favorable. Son départ catastrophique est oublié. En dépit de ses faiblesses, de son manque de concentration, de la fragilité de sa défense, il reste présent.

Grasshoppers pensait certainement avoir gagné à la suite du tir de Grœbli qui a porté le résultat à 2 à 1 en sa faveur. Mais Grahn a eu son instant de surpassement. Il est subitement sorti de son indifférence et de sa passivité. Quatre matches dans la médiocrité pour un exploit. Il a des apparitions fulgurantes. Mais elles sont rares.

PAS TRAGIQUE

Servette n'a fléchi qu'après la blessure de Guyot. Y a-t-il là une relation de cause à effet? On peut admettre que l'élimination de son arrière libre ait rompu l'équilibre de son système défensif ; encore qu'il soit difficile de le prouver. Quoi qu'il en soit, il était à prévoir que Zurich finirait tout de même par arriver au bout du tunnel. Servette demeure encore à la deuxième place. Personne n'attendait une telle performance de sa part durant le premier tiers de la compétition.

Winterthour ne prendra pas sa défaite de Sion au tragique. Il a plus que tout autre la faculté de corriger ses trajectoires. Jusqu'à maintenant, personne n'a réussi à le faire dériver. Quant à Zurich, il est un des grands vainqueurs de ce dimanche. Pas par la manière, mais par les circonstances environnantes de sa victoire sur Servette. Parmi les huit premiers du classement, il est le seul à avoir enlevé la totalité de l'enjeu. Ça paye : à égalité avec Chiasso et Winterthour ; à un point seulement de Servette et Bâle, à trois points de Grasshoppers.

LES GRANDES SÉRIES

La Chaux-de-Fonds n'a pas battu Granges. C'est pourtant un bon point d'acquis. Tant qu'on est septième au classement, on n'a pas grand-chose à se reprocher lorsqu'on s'appelle La Chaux-de-Fonds et qu'on a entrepris la compétition presque sans crédit. Young Boys, vainqueur de Fribourg au Wankdorf : tout le monde trouve ça normal. Sion est l'équipe des grandes séries : cinq points en trois matches ; quatre défaites d'affilée ; à nouveau, cinq points en trois matches. Tout cela donne un total de dix points qui est inférieur à ce que les gens bien intentionnés lui attribuaient avant l'ouverture du championnat. Sion dépasse néanmoins Lausanne qui mérite des louanges pour sa fin de match contre Grasshoppers et il rejoint Lugano qui est la première victime de Saint-Gall.

PATHÉTIQUE

Moment pathétique : Saint-Gall est enfin parvenu à gagner. Moment pathétique mais surprenant. La semaine dernière, j'ai écrit que sa première victoire était proche parce que son jeu repose sur de réelles qualités. Une équipe qui marque trois buts à Saint-Jacques malgré la renaissance de Bâle et qui ne cède que dans les ultimes minutes devant l'insistance de Grasshoppers, ne peut pas croupir indéfiniment, sans victoire, à la dernière place du classement.

Le réveil de Saint-Gall fait peser une menace pour l'avenir de Fribourg et de Granges qui n'ont plus leurs quatre points d'avance et qui ont perdu du terrain par rapport à Young Boys. Il se forme là une trinité fatale qui va s'entre-déchirer à mort.

Guy CURDY

RETOUR EN FORME.— Celui de Quentin (à droite) n'est pas étranger au renouveau sédunois. (A.S.L.)

L'entrée en coupe de Suisse de la ligue B marquée par de la fermeté

La ligue B en était à l'amuse-gueule de la coupe. Elle n'a pas manqué son entrée ; puisque seuls Mendrisiostar et Buochs ne seront plus de la partie la prochaine fois. Buochs a été éliminé par une connaissance de la région : Uzwil qui avait l'avantage du terrain. Ces mauvais résultats en championnat ont eu une répercussion directe sur son comportement en coupe. Buochs me donne de plus en plus l'impression de s'être fourvoyé. Il faudra qu'il se recycle le plus tôt possible. Il n'est vraiment pas à sa place.

MOYENNE

On pensait bien que Buochs était menacé par Uzwil. On n'imaginait pas, en revanche, que Mendrisiostar perdrait contre Kriens sur le terrain où, voilà deux ans, il avait éliminé Bâle. Kriens vient d'accéder à la première ligue : il s'est offert un morceau de choix. Tous les autres clubs de la ligue B se sont faits respecter. Les plus forts d'entre eux avaient la chance de jouer à domicile. Lucerne s'en est donné à cœur joie aux dépens de Glaris (deuxième ligue) : 19-1 ! En général, ils se sont contentés de gagner en assurant leurs arrières. Aucun résultat fleuve, mais beaucoup de fermeté tout de même. En moyenne : trois buts d'écart. Etoile Carouge paraissait en danger face à Vernier. Pas l'ombre d'un doute : 5-2.

Bellinzone n'a pourtant pas éliminé Baden sans difficultés. Baden c'est une vieille connaissance : il n'y a pas longtemps qu'il a quitté la ligue B. Un à zéro en faveur de Bellinzone : tout juste suffisant.

Le tirage au sort a aménagé des rencontres très intéressantes pour le 5 novembre. En particulier un Neuchâtel Xamax - Lausanne qui ravivera quelques souvenirs et qui promet quelques émotions.

G. C.

Championnat suisse des réserves

Groupe A : La Chaux-de-Fonds - Granges 2-0 ; Chiasso - Bâle 0-6 ; Lausanne - Grasshoppers 1-3 ; Saint-Gall - Lugano 0-1 ; Sion - Winterthour 0-1 ; Young Boys - Fribourg 1-1 ; Zurich - Servette 0-3. **Classement :** 1. Bâle 10-17 ; 2. Grasshoppers 9-15 ; 3. Young Boys 9-12 ; 4. Saint-Gall 9-11 ; 5. Lausanne 9-10.

Chez les juniors

Championnat suisse juniors interrégional A1 : **Groupe 1 :** Servette - Martigny 4-2. Fribourg - Neuchâtel Xamax 0-4. Laufon - La Chaux-de-Fonds 1-2. Bâle - Etoile Carouge 1-0. Kœniz - Lausanne 2-5. Sion - Bienne 5-1. Young Boys - Birsfelden 2-1.

Groupe 2 : Aarau - Emmenbrucke 6-2. Bellinzone - Lucerne 3-0. Grasshoppers - Zurich 0-3. Granges - Saint-Gall 2-0. Lugano - Bruhl 1-1. Wettingen - Chiasso 2-3. Winterthour - SC Zoug 1-0.

Une place au soleil pour les «sans grade»

VAUD

IIe ligue : Forward - Chailly 2-1 ; Stade Nyonnais II - Crissier 2-0 ; Orbe - Assens 2-4 ; Prilly - Vallorbe 1-1 ; Malley - Le Sentier 4-1 ; Stade Lausanne - L.S. II 3-3 ; Lutry - Concordia 4-2 ; Le Mont - Aigle 3-4 ; Montreux - La Tour 2-1 ; Moudon - Payerne 6-2.

IIIe ligue : Echichens - Esp. Morges 0-0 ; Gingins - Genolier 1-1 ; Prangins - Bursins 1-0 ; Crans - Rolle 6-0 ; Italia-Genolier - Aubonne 0-5 ; Puidoux - Roche 3-1 ; Pully - La Tour II 3-0 ; Villeneuve - Saint-Légier 1-0 ; Montreux II - Lutry II 7-1 ; Bex - CLIL 1-1 ; Echallens I A - Folgore 1-1 ; Epalinges - Cugy 6-0 ; Assens II - Villars-Tiercelin 0-0 ; Granges - Chailly II B 4-1 ; Mézières - Lucens 0-5 ; Orbe II - Vaulion 2-3 ; Yverdon IIA - Grandson 3-3 ; Sainte-Croix - Baulmes 10-0 ; Yvonand - Donneloye 1-2 ; Ecublens - Yverdon II B 3-0 ; Bussigny - L'Isle 5-2 ; La Sarraz - Eclépens 1-4 ; Cossonay - Chavornay 1-3 ; Saint-Sulpice - Bavois 5-2 ; Echallens I B - Admira 3-2 ; PTT - Sporting 62 II 4-2.

VALAIS

IIe ligue : Vouvry - Châlais 0-3 ; Naters - Sierre 0-1 ; Saint-Maurice - Conthey 0-0 ; Saxon - Fully 3-2.

IIIe ligue : Savièse - Granges 3-3 ; Rarogne II - Lens 2-1 ; Sierre II - Saint-Léonard 0-3 ; Agarn - ES Nendaz 1-3 ; Grimisuat - Grône 0-0 ; La Combe - US Port-Valais 4-2 ; Troistorrents - Orsières 1-1 ; Ardon - Saillon 1-3 ; Châteauneuf - US Collombey-Muraz 0-1 ; Leytron - Saint-Gingolph 2-0.

JURA

IIe ligue : Berthoud - Minerva 3-1 ; Herzogenbuchsee - WEF 1-6 ; Kœniz - Langenthal 1-1 ; Ostermundigen - Victoria 2-2 ; Sparta - Laenggasse 0-2 ; Zaehringia - Rapid 1-1 ; Aurore - Boujean 34 0-1 ; Bévilard - Longeau 0-0 ; Courtételle - Berne 2-0 ; Reconvilier - Young Boys 3-3 ; Tramelan - Lyss 1-2.

IIIe ligue : Dotzigen - Boujean 1-2 ; Madretsch - Ceneri 5-1 ; Mâche A - Aegerten 2-0 ; Orpond - Buren 0-2 ; Perles - Longeau 2-1 ; Aarberg - La Neuveville 4-1 ; Aurore - Grunstern 0-1 ; Lyss - Etoile 1-1 ; Mâche B - Taeuffelen 3-7 ; Nidau - USBB 0-1 ; Vicques - Tavannes 2-1 ; Courrendlin - Corban 4-2 ; Delémont - Tramelan 5-0 ; Le Noirmont - Mervelier 3-1 ; Les Breuleux - Courtelary 3-0 ; Fontenais - Alle 3-1 ; Glovelier - Bure 1-0 protêt ; Courgenay - Chevenez 1-3 ; Courtemaîche - Grandfontaine 4-2 ; Courtedoux - Courfaivre 1-3.

FRIBOURG

IIe ligue : Bulle - Courtepin 1-1 ; Arconciel - Domdidier 2-0 ; Gurmels - Portalban 1-1 ; Alterswil - Broc 4-0 ; Cugy - Beauregard 1-2.

IIIe ligue : Remaufens - La Tour 1-1 ; Siviriez - Vuadens 8-0 ; Vuisternens-Rt. - Gumefens 2-4 ; Romont - Bulle II 2-2 ; Vuisternens-O. - Châtel 4-5 ; Richemond - Tafers Ia 1-3 ; Fribourg II - Schmitten 1-1 ; Belfaux - Givisiez 5-3 ; Düdingen IB - Beauregard II 1-2 ; Villars - Düdingen IA 1-2 ; Marly IB - Giffers 4-4 ; Matran - Ependes 0-2 ; Tafers IB - Farvagny 1-0 ; Central II - Corpataux 2-2 ; Saint-Aubin - Kerzers 1-0 ; Dompierre - Montagny-Ville 5-3 ; Léchelles - Montbrelloz 0-2 ; Montagny - Morat 2-0.

GENÈVE

IIe ligue : CS International - Onex 1-8 ; US Meinier - Star - Sécheron 1-3 ; Plan-les-Ouates - Collex-Bossy 0-0 ; City - Signal-Bernex 0-1.

IIIe ligue : Meyrin II - Coulex IA 2-1 ; Plan-les-Ouates II - AS Fribourgeoise 0-2 ; Lancy II - Et. Espagnole 1-0 ; Aïre-Lignon - Et. Laconnex 3-1 ; Jonction - Versoix 8-3 ; Veyrier - Saint-Michel 2-3 ; Perly - Puplinge 2-0 ; Choulex I B - USI Azzuri 1-1 ; Central - Donzelle 0-0 ; Saint-Paul - CS Chênois II 2-0 ; AS Valaisanne - Geneva 4-3 ; CAG - UGS II 0-5 ; Satigny - CS Italien 3-5 ; Collex-Bossy II - Compesières II 5-1.

Classements neuchâtelois

IIe ligue

1.	Feurier	7	5	—	2	13	10	10
2.	Saint-Imier	6	4	—	2	16	6	8
3.	Hauterive	6	4	—	2	16	11	8
4.	La Sagne	5	3	1	1	12	5	7
5.	Boudry	6	1	4	1	7	8	6
6.	Bôle	7	2	2	3	9	10	6
7.	Couvet	5	2	1	2	7	8	5
8.	Le Parc	6	2	1	3	7	9	5
9.	Superga	7	2	1	4	7	16	5
10.	Ntel-Xamax II	7	2	1	4	4	13	5
11.	Corcelles	6	1	1	4	11	13	3

IIIe ligue

GROUPE I

1.	Saint-Blaise	6	6	—	—	22	9	12
2.	Serrières	6	5	1	—	17	7	11
3.	Dombresson	7	5	1	1	24	11	11
4.	Auvernier	6	2	3	1	9	7	7
5.	Châtelard	7	2	3	2	14	11	7
6.	Sonvilier	6	2	1	3	11	13	5
7.	L'Areuse	6	2	—	4	7	9	4
8.	Travers	6	2	—	4	11	14	4
9.	Floria IB	7	1	2	4	6	17	4
10.	Colombier	7	1	1	5	6	17	3
11.	Superga II	6	—	2	4	3	15	2

GROUPE II

1.	Le Locle II	6	5	1	—	22	10	11
2.	Ticino	6	5	—	1	20	11	10
3.	Béroche	7	4	2	1	34	18	10
4.	Cortaillod	7	4	1	2	19	11	9
5.	Etoile	7	4	—	3	19	10	8
6.	Floria IA	7	3	—	4	18	19	6
7.	Corcelles II	6	2	—	4	11	14	4
8.	Comète	6	2	—	4	18	24	4
9.	Ntel-Xamax III	6	2	—	4	10	27	4
10.	Marin	6	2	—	4	15	22	4
11.	Saint-Imier II	6	—	—	6	10	30	0

boxe

TITRE EUROPÉEN DES LOURDS EN JEU

Bugner-Blin: une revanche qui se fit attendre

Le 11 mai 1971, à l'Empire Pool de Wembley, Joe Bugner, boxeur britannique d'origine hongroise, a conquis le titre de champion d'Europe des poids lourds en battant aux points l'Allemand de l'Ouest Jurgen Blin. Ce soir, au Royal Albert Hall de Londres, les deux hommes s'affronteront de nouveau pour le titre européen. Mais il ne s'agira pas d'un match retour car depuis leur première confrontation Bugner, qui avait battu Blin aux points de justesse, a cédé sa couronne (ainsi que le titre britannique et du Commonwealth) à son compatriote Jack Bodell, qui l'a ensuite perdu face à l'Espagnol Jose Manuel Ibar « Urtain ». Celui-ci à son tour l'a perdu au profit de Blin cette année.

En principe Bugner ayant déjà vaincu Blin une fois, devrait reconquérir ce qui a été son bien. Mais, à l'occasion de leur première rencontre, la décision aux points en faveur du Britannique a été très contestée. De plus, en novembre de la même année, Bugner a eu la mâchoire fracturée par le Noir américain Larry Middleton, ce qui a sérieusement compromis la suite de sa carrière.

Depuis, il a remporté cinq victoires successives, la plupart toutefois contre des Américains de second plan et sans particulièrement se distinguer. De son côté, l'Allemand, depuis sa défaite de Wembley, s'est fait battre par Mohammed Ali par K.-O. en sept reprises à Zurich. Mais il a vaincu « Urtain ».

QUESTION D'AGE ?

Cependant, le boxeur de Grossensee, né à Budapest en 1943, a sept ans de plus que son adversaire. Il n'a également pas la réputation d'être un grand champion ou un puncheur mais il est combatif et tenace. Huit de ses trente victoires (en 45 combats) ont été remportées avant la limite.

Bugner, lui, n'a été battu que quatre fois en 44 combats depuis qu'il est passé professionnel voici quatre ans et demi. Lui non plus n'a pas la réputation de frapper mais il possède un bon crochet du gauche.

Le championnat pourrait donc aller à la limite des 15 reprises et le plus jeune pourrait bien l'emporter. Néanmoins Bugner, qui n'a plus aucun titre, devra se montrer un peu plus agressif que lors de ses récents combats s'il espère battre un adversaire qui s'est préparé avec beaucoup de sérieux.

automobilisme

LE PLUS JEUNE CHAMPION DU MONDE DE L'HISTOIRE

Un titre qui n'est qu'un départ pour Fittipaldi

Emerson... qui ? C'est la question que l'on posait dans les milieux automobiles américains après l'inattendue victoire du pilote brésilien Emerson Fittipaldi dans le Grand prix des Etats-Unis 1970. Alors âgé de 23 ans — un benjamin parmi les concurrents du championnat du monde, chez qui la gloire ne s'acquiert qu'après la trentaine — le Sud-Américain, catapulté pilote numéro un de l'écurie Lotus après l'accident mortel de l'Autrichien Jochen Rindt, venait de remporter le premier Grand prix de sa carrière naissante.

LE PLUS JEUNE

Un nouveau Fangio est né commentait-on alors pour souligner la maîtrise et la hardiesse avec lesquelles Fittipaldi avait mené sa course. Deux ans plus tard, sur le même circuit de Watkins **Glen** où il devait malheureusement abandonner sur ennuis de suspension, celui dont on connaît maintenant parfaitement le nom, a été couronné champion du monde des conducteurs, le plus jeune de l'histoire de l'épreuve puiqu'il n'a que 25 ans.

Le Brésilien désirait être sacré avec panache. Mais la course, en réalité, n'avait que peu d'importance, le titre qu'un seul autre Latino-Américain détint avant lui — l'Argentin Juan Manuel Fangio — il se l'était assuré le 10 septembre en enlevant le Grand prix d'Italie (son cinquième succès de la saison), sur le circuit de Monza où de tragiques circonstances — la mort de Jochen Rindt — deux ans plus tôt, en avaient fait le premier pilote de l'écurie Lotus du Britannique Colin Chapman.

Né dans une famille où le sport automobile est presque une religion, Emerson, marié depuis plus d'un an, attendit avec impatience ses 17 ans dans des courses de karting où il excellait avec son frère Wilson, lui aussi pilote de formule un. Plus tard, après quelques succès en formule V, puis en grand tourisme, il se rendit en Europe en mars 1969 avec l'argent prêté par sa famille aux moyens financiers aisés, pour s'offrir sa propre monoplace. Des épreuves de F1 et de F2 le signalèrent à l'attention de Colin Chapman, qui l'engagea.

Les armes maîtresses du Brésilien, qui se laisse pousser de longs cheveux noirs et d'épais favoris pour dissimuler les marques laissées sur son visage par l'acné, sont, selon son entourage, non seulement ses qualités de pilote mais aussi son engageant sourire illuminant des yeux expressifs et qui a fait la conquête du vaste monde de l'automobile.

Fittipaldi, blessé dans sa fierté de ne pas avoir pu terminer à Watkins Glen dimanche, ne considère pas avoir atteint son but avec le titre mondial. Il est très ambitieux. **C'est au contraire,** prétend-il, **un départ.** Bien qu'ayant déjà le statut de héros national du Brésil, comme sa propre idole, le footballeur Pelé, il sait qu'il a encore beaucoup de courses à gagner pour rejoindre la « perle noire » dans le cœur de ses compatriotes.

La prochaine étape de son ambitieux projet sera de conserver son titre tout en réalisant son rêve en 1973 : gagner le premier Grand prix du Brésil, puis doit être inscrit au calendrier du championnat du monde. Et rien ne paraît impossible à celui que les Américains nomment le « pirhana sacré » de la route, lancé à la poursuite de la gloire de la « perle noire » du ballon rond.

John Burton s'adjuge les 400 km de Barcelone

Le Britannique John Burton, sur une Chevron, a remporté les 400 kilomètres de Barcelone, épreuve comptant pour le championnat d'Europe des voitures de sport jusqu'à 2 litres qui s'est courue sur le circuit de Montjuich à Barcelone. La grande vaincue de la journée a été la marque française Lola qui n'a pu classer aucune de ses voitures dans les premières.

CLASSEMENT

1. John Burton (GB) Chevron, 2 h 54'16"8 (moyenne 138 km 332) ; 2. à quatre tours : John Hine (GB), Chevron ; 3. Arturo Merzario (It), Abarth ; 4. à cinq tours : José Juncadella (Esp), Chevron ; 5. à sept tours : David Welpton (GB), Chevron ; 6. à neuf tours : Francisco Torredem (Esp), Lola. Puis : à dix-neuf tours : Claude Haldi (S), Porsche.

Une nouvelle marque de carburant pour la formule 1

« L'Universal Oil Products », une maison américaine de carburants installée à Des Plaines, dans l'Illinois, a déclaré qu'elle s'alignera dans les courses de Grands prix de formule 1 en 1973 avec deux pilotes : le Britannique Jackie Oliver et l'Américain George Follmer.

Un porte-parole de la compagnie a ajouté à Watkins Glen que c'est la première fois depuis une dizaine d'années qu'une marque américaine (Upo-Shadow) sera représentée dans les courses de Grands prix. Les voitures seront équipées de moteurs Ford-Cosworth.

Le porte-parole à d'autre part révélé que Jackie Oliver conduira l'an prochain tant dans les épreuves de Grand prix que dans celles de la « Can-Am ». Quant à George Follmer, actuellement en tête du classement de la « Can-Am » et qui pilote une Porsche-Audi, il ne participera qu'aux courses de Grand prix en 1973.

LA SITUATION EN PREMIÈRE LIGUE

groupe central — Place à la coupe

Les exceptions vont par trois

Une fois encore, le championnat — dans une majeure partie tout au moins — avait cédé le pas à la coupe de Suisse pour permettre aux rescapés de tenter d'arracher leur qualification pour le tour suivant. A l'issue de cette journée, on peut penser que désormais le championnat ne connaîtra plus guère d'interruption Trois exceptions cependant : elles concernent Delémont Berne et Kriens, les seuls survivants.

GROSSE SURPRISE

Même s'il devait se déplacer à Olten, la qualification de Delémont correspond à la logique. Par contre on reste encore ébahi de la performance de Kriens. Mendrisiostar qui pourtant avait éliminé Bâle il y a deux saisons n'a, cette fois, pas passé le cap de sa première apparition. Certes les Tessinois sont moins en verve qu'il y a vingt-quatre mois mais perdre contre le dernier du classement du groupe central n'est pas à leur honneur. Pour sa part, Berne recevait un pair du groupe romand. Les hommes de Stutz qui semblent avoir retrouvés leur meilleure forme ont su tirer profit de l'avantage du terrain pour éliminer les Oberlandais.

AVEC LES HONNEURS

A l'exception de Laufon — battu à Laufon par la formation de deuxième ligue de Derendingen ! — les autres formations du groupe se sont retirées avec les honneurs. A leur décharge, on retiendra également qu'elles devaient toutes rendre visite à un adversaire de ligue B. Rien d'étonnant donc que Turgi ait quitté Wettingen battu (3-1) que Soleure ait rapidement vu ses espoirs disparaître à Bienne (5-1) et que Baden ait finalement cédé le pas à Bellinzone. On notera pourtant que les Argoviens se sont fort bien défendus puisqu'ils ne concédèrent qu'un but. Cela devrait leur permettre d'envisager l'avenir en championnat avec un certain optimisme car les hommes de Soerensen sont tout de même bien classés en ligue B.

DOMMAGE

On a également profité de jouer pour le championnat. Les trois équipes bâloises, éliminées au premier tour déjà, étaient sur pied. Le derby entre Nordstern et Concordia a tourné à l'avantage du premier nommé qui se porte nettement en tête du classement. Les Stelliens comptent neuf points en cinq matches et à l'image d'Audax dans le groupe romand on en vient à se dire qu'il faudra désormais sérieusement compter avec eux. Pour sa part, Moutier qui accueillait Breite a laissé échapper une belle occasion de rester dans le sillage du chef de file. A l'ultime minute, les Delémontains ont dû concéder un point à leur visiteur. Dommage mais, à leur décharge, on relèvera qu'ils étaient privés de leur gardien titulaire.

Y.I.

Dimanche prochain : Baden - Emmenbrucke ; Breite - Concordia ; Kriens - Soleure ; Moutier - Delémont ; Porrentruy - Nordstern ; Turgi - Berne.

groupe occidental — Durrenast surprend

Avant le week-end, ils étaient encore quatre. Remplis d'illusions ! Aujourd'hui, les rêves se sont évanouis. La coupe de Suisse a fait des coupes sombres. Nos quatre rescapés sont revenus sur terre. En somme, rien d'étonnant à cela. Chacun était confronté à un adversaire de la ligue B, à part Thoune, qui a rendu visite à Berne, son pair du groupe central de première ligue. Thoune n'a pas duré. Sa résistance a vite été abattue.

FORCES A CONSERVER

Et les autres ? Central, Yverdon et Fontainemelon ont été accueillis respectivement par Neuchâtel Xamax, Chênois et Vevey. Ils ont tenté crânement leurs chances. Mais le « culot » n'a pas payé. Dommage ! Vous auriez vu Neuchâtel Xamax éliminé par Central ? Les spectateurs de la Maladière auraient été privés de la visite de Lausanne.

Non ! A un certain moment, il faut savoir rentrer dans sa coquille. Avec beaucoup de courage, ce que Central Yverdon et Fontainemelon ont fait. Qu'ils conservent leurs forces pour la suite du championnat qui avait inscrit deux rencontres à l'ordre du jour : Meyrin-Monthey et Durrenast-Le Locle.

HAUTES SPHÈRES

Meyrin-Monthey : une belle affiche qui a opposé deux équipes à la poursuite d'Audax. Monthey était en péril dans son déplacement en terre genevoise. Une défaite l'aurait laissé à quatre points du meneur ; un écart assez sensible. Monthey s'est rendu compte du danger. Il l'a évité avec netteté, ce qui le place dans le sillage immédiat d'Audax. Quant à Meyrin, il se voit dépassé par un étonnant Durrenast, qui a pris la mesure du Locle par un sec 3-0. Ainsi donc, l'équipe de l'Oberland pénètre dans les hautes sphères. En début de saison, elle n'espérait pas autant, vu les profondes modifications apportées à son équipe. Et Le Locle ? Il devra bien penser, une fois, à sacrifier un peu l'élégance à l'efficacité. Sa position devient inquiétante.

R. Pe.

Dimanche prochain : Renens - Meyrin. Durrenast - Rarogne ; Fontainemelon - Urania ; Nyon - Thoune ; Le Locle - Monthey ; Yverdon - Audax.

GARAGE DU ROC

ÉLÉGAMMENT VÔTRE...

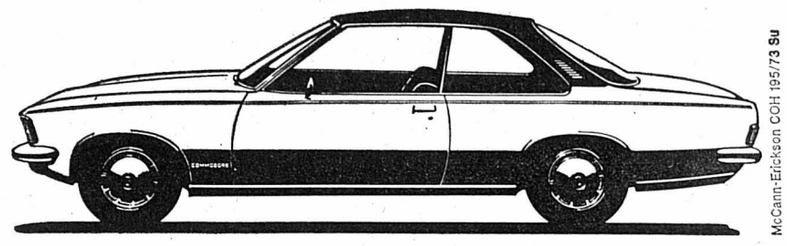

La Commodore est une des très rares voitures qui combinent élégance, confort et puissance pour atteindre une harmonie routière véritablement unique. Quant à la puissance: 6 cylindres, 137, 142 et 177 ch... La Commodore?
A essayer, en priorité!

Opel Commodore. Une réussite rare.

OPEL GM

Hauterive - Neuchâtel
Tél. 33 11 44

Sous-distributeurs : Ed. Barbey, Dombresson - Jean Wuthrich sen., Colombier
Jean Wuthrich jun., Bevaix

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ✆ 25 66 77
domicile ✆ 41 33 51

COUTURE DAIM-CUIR

retouches de tous vêtements dames
retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-Pantalon
Toutes retouches

Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23.

PEAUX
DE DÉCORATION
— housses pour sièges de voitures.

Mme Wagner,
Pain-Blanc 17,
Serrières.
Tél. 31 53 67.

coop

Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

Centre Coop-loisirs

Nos cours de

menuiserie — 10 leçons de 2 heures le mardi soir — 50.-
bricolage — 5 leçons de 1 h 30 le mardi à 20 h — 30.-
destiné aux jeunes mamans
photographie — 8 leçons de 2 heures le lundi à 20 h — 40.-

Cours de ... Inscription
Nom :
Prénom :
Etat civil :
Domicile :
Adresse :
Téléphone :

Centre Coop-loisirs
2001 Neuchâtel
Treille 4

Apéritif MARTINI Concours

Encore 4 chances phénoménales de gagner une voiture flambant neuve!

Nous en sommes à la 4e manche. Qui sera cette fois-ci en tête du classement du concours MARTINI? Plus de 300 prix de valeur et une nouvelle «voiture de l'année» seront remis aux heureux gagnants. Quelques minutes de réflexion en compagnie d'un MARTINI et vous serez inspiré. Ne laissez pas passer une telle chance. MARTINI vous indique une nouvelle fois ce qu'il faut faire (vous avez la possibilité d'envoyer plusieurs solutions):

1. Construisez une phrase originale de 7 mots commençant chacun par une des 7 lettres du nom MARTINI. En voici un exemple: Martini, Apéritif Idéal, Rafraîchit Toujours Nos Invités. (Peu importe l'ordre des lettres, pour autant qu'on puisse reconstituer le mot MARTINI.)
2. La prochaine fois que vous irez faire vos courses, n'oubliez pas d'acheter une bouteille de MARTINI blanc «Bianco». De retour chez vous, décollez l'étiquette «BIANCO» en forme de demi-lune entoure le goulot de la bouteille en plongeant cette dernière environ 5 minutes dans l'eau.
3. Inscrivez la meilleure de vos phrases MARTINI au dos d'une carte postale, collez-y l'étiquette MARTINI que vous avez détachée du goulot de la bouteille et indiquez votre adresse complète. Adressez ensuite votre carte à: Concours MARTINI, 8099 Zurich

La date limite pour l'envoi des cartes participant aux 7 manches est, pour les unes, le 1er, et pour les autres, le 3e lundi du mois, jusqu'au 4 décembre 1972. Seules les cartes sur lesquelles l'expéditeur aura collé la collerette MARTINI seront retenues par le jury. Aucune correspondance ne sera échangée! Toute démarche en justice est irrecevable. Toutes les personnes adultes domiciliées en Suisse peuvent participer à ce concours, à l'exception des collaborateurs de la maison MARTINI & ROSSI SA et de leurs parents ainsi que de ceux de l'agence de publicité.

M. Bonzanini, Lugano, a gagné la première voiture. M. Portmann, Glattbrugg, a gagné la deuxième voiture. M. S. P. Stähelin, Basel, a gagné la troisième voiture.
Mais vous pouvez encore gagner celle-ci. Ou celle-là Ou celle-là Ou celle-là

NOTRE FEUILLETON

Les Deux Amours de Colin

par JILL TAHOURDIN — 36

Traduit par SYLVIA MÉREL

A quelque distance de la foule, elle s'assit sur le tronc d'un palmier pour réfléchir. Elle s'efforçait de penser au Hampshire et à la vie qui l'y attendait. Mais, malgré elle, son esprit la ramenait toujours à Bill et à ce qu'il lui avait dit, sur le chemin de la plage, dans la jardinière de Colin, au sujet de la nouvelle voile qu'il avait commandée pour l'Alouette.

« Quand il la recevra, je ne serai plus là pour naviguer avec lui », pensa-t-elle.

En vérité, c'était absurde que cette simple réflexion fît couler les larmes qu'elle avait retenues si longtemps. Elle sanglotait même si fort qu'elle n'entendit pas les pas qui se rapprochaient d'elle. Elle ne releva la tête que lorsque Bill demanda :

— Qu'est-ce qui ne va pas, Fiona ? Je vous ai vue vous éclipser et, comme vous ne reveniez pas, j'ai pensé que je devais aller à votre recherche. Pourquoi pleurez-vous ?

— Ce n'est rien, murmura-t-elle faiblement.

— Il faut me le dire, lança-t-il d'un ton péremptoire, en s'asseyant près d'elle sur le tronc du palmier.

— J'ai décidé de rentrer en Angleterre, avoua-t-elle à la longue, et j'y pensais.

— Rentrer en Angleterre, et pourquoi ? N'aimez-vous plus Cassia ?

— Si je l'aime, je l'adore ; mais je ne puis continuer à être un tiers entre Colin et Dawn. Et j'ai dit à Léon que je ne pouvais pas l'épouser. Alors, je pense qu'il est préférable que je m'en aille.

Il se tourna et glissa une main sous le menton de la jeune fille et inclina son visage sous le reflet d'un rayon de lune.

— Pourquoi ne pouvez-vous pas l'épouser ?

— Je ne l'aime pas assez.

— Aimez-vous quelqu'un d'autre ?

La question claqua comme une balle de pistolet.

— Oui.

— Vous l'épouserez alors.

— Non, Bill, il ne m'aime pas.

— Le fou !

Fiona ne dit rien. Ses doigts descendaient et remontaient le long du tronc rugueux dont les aspérités la blessaient sans qu'elle s'en aperçût. Bill demeurait silencieux, lui aussi. Il semblait s'être replié en lui-même.

Il s'écoula un long moment avant qu'il fît un mouvement. Puis, il se tourna brusquement et l'attira contre lui. Ses lèvres cherchèrent celles de Fiona, et le flot d'émotion provoqué par ce contact submergea les doutes de son esprit.

— Croyez-vous que je vous laisserai partir ? dit-il presque brutalement quand il releva enfin la tête. Je vous aime, Fiona. Vous resterez ici, et vous m'épouserez.

Ses lèvres étaient douces quand il l'embrassa de nouveau, et celles de la jeune fille lui donnèrent une réponse ardente et passionnée. Alors il la pressa contre lui amoureusement.

— Fiona, pourrez-vous oublier cet autre garçon ?

— Non, Bill, stupide que vous êtes ! Ne comprenez-vous pas ? C'est de vous que je suis amoureuse, et cela dès le premier jour où nous nous sommes querellés au sujet de Dawn, vous rappelez-vous ?

— Oui, peut-être suis-je, moi-même, tombé amoureux de vous ce jour-là.

— Vous ne l'avez jamais montré. Vous avez été même quelquefois horrible avec moi.

La tête penchée en arrière, il éclata d'un rire joyeux.

— J'agissais ainsi, parce que j'étais jaloux. Je ne le savais pas, mais j'en suis bien convaincu à présent. J'étais jaloux d'Olivier, jaloux de Colin, que vous aviez aimé, et surtout, jaloux de Léon qui semblait vous convenir tout à fait.

— Pauvre Léon ! Vous avez été cependant pour lui un bon avocat.

— J'étais fou, en vérité, mais ne vous tourmentez pas pour lui. C'est un de la Torre, et dans cette famille, on aime facilement et souvent. Cela fait partie de leur charme. Cessez donc de vous préoccuper de lui pour ne plus penser qu'à moi.

— Oui, Bill, rien qu'à vous, dit-elle docilement.

Il la serra contre lui.

— Je n'avais certes pas l'intention de tomber amoureux une seconde fois. J'avais juré d'en rester à ma première mésaventure, vous comprenez. Vous le saviez, Dawn ou quelqu'un d'autre vous l'avait dit.

Elle sourit :

— Oui, quelqu'un me l'a dit. On m'a prévenue qu'il n'y avait aucun espoir à vous aimer. « Une fois mordu, vacciné pour toujours, tel est Bill Dervent. » affirmait-on. C'était on ne peut plus décourageant, Bill.

Il rejeta à nouveau la tête en arrière et rit fortement :

— Eh bien, c'est ce que je croyais fermement, avoua-t-il. Insensé que j'étais ! Mais, maintenant que c'est arrivé en dépit de mon serment, je trouve cela plutôt agréable ; et vous, Fiona ?

Il avait posé ses mains sur les épaules de la jeune fille et l'éloignait de lui, pour mieux observer son visage. Un rayon de lune caressait ses cheveux et éclairait ses yeux franchement révélateurs. Ceux de Bill s'y plongèrent intensément, cherchant la réponse dont il ne doutait pas. Elle la lui donna bien vite.

— M'aimerez-vous toujours ?

— Toujours, Bill.

— Mon cher amour...

Des rires et des éclats de voix les interrompirent, comme cela arrive si souvent aux amoureux dans ce monde imparfait. Un coup d'œil le long de la plage leur révéla que leurs amis venaient au-devant d'eux.

Bill mit Fiona sur ses pieds. Il la pressa contre lui, doucement d'abord, puis avec plus de force. Cédant à sa passion, longtemps contenue, il lui couvrit le visage de baisers. Pour lui, le temps semblait s'être arrêté.

Elle dit, haletante, quand il lui permit enfin de respirer :

— Ils vont nous voir, Bill. Ils penseront...

— Que nous nous aimons. Eh bien ! N'est-ce pas vrai ?

— Oui, naturellement ; mais ne le montrons pas encore, voulez-vous ? Attendons d'être de retour à Cassia et d'être seuls avec Colin et Dawn. Je vous en prie, chéri.

Il lui baisa la main.

— Très bien, drôle de petite chose, acquiesça-t-il. Nous marcherons avec une feinte nonchalance et nous prétendrons que nous avons observé un requin.

— Idiot !

Elle rit, d'un rire nouveau pour elle, consciente qu'elle éprouvait un bonheur surhumain, si intense qu'elle en tremblait de la tête aux pieds.

Tandis qu'ils avançaient à pas lents, elle pensa que cela était trop beau pour durer. Et le doute perfide saisit son cœur dans ses doigts glacés. Elle sentit qu'il s'arrêtait presque de battre et qu'un frisson la secouait.

— Bill... commença-t-elle.

Puis, elle s'arrêta.

— Quoi, mon amour ?

— Bill, êtes-vous tout à fait sûr ?

— Tout à fait sûr, plus sûr que je ne l'ai jamais été de quelque chose dans ma vie. Vous le croyez, n'est-ce pas, mon très cher, dernier et unique amour ?

Fiona se redressa. La couleur ranima ses joues. Elle releva son visage et, avec un geste de complète, de totale confiance, elle mit sa main dans celle du jeune homme.

— Oui, mon chéri, affirma-t-elle doucement, avec des étoiles dans les yeux, je le crois.

FIN

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

hockey sur glace

Le championnat suisse débute samedi

SPORTS

GRANDES NOUVEAUTÉS À BIENNE

Les sept premiers matches auront lieu «away»

Pour les Biennois, la saison qui s'annonce est placée sous le signe du changement. Un entraîneur-joueur canadien, plusieurs arrivées, une patinoire désormais couverte. Un vrai chambardement.

LA TÊTE ET LES JAMBES

Sur la recommandation de Cruikshank, les dirigeants biennois ont engagé Steve Latinovich. Agé de vingt-cinq ans, le Canadien possède quelques références : un essai avec les Chicago Black Hawks et, au début de l'année, une sélection en équipe nationale universitaire de son pays pour les Jeux mondiaux de Lake Placid, où il se montra le meilleur marqueur de son équipe. A relever que Latinovich est diplômé en droit et qu'il se destine à la profession d'avocat. La tête et les jambes ! Voici d'ailleurs, à son sujet, l'opinion du président Gassmann :

Latinovich est un joueur rapide, malgré son poids de nonante kilos. Il remplace avantageusement Aucoin. En temps qu'entraîneur, nous lui accordons entière confiance et lui donnons toute liberté. Seul, lors des matches, Cruikshank l'assistera comme coach.

Excepté Camenisch de Coire et Wettstein de Kusnacht, les nouveaux proviennent de Lucerne : Monnard, Honegger et Binder. Un renfort appréciable. Le cadre à disposition s'est révélé important : trente joueurs. Après avoir travaillé et donné sa chance à tout le monde, Latinovich a arrêté un contingent de vingt-deux éléments.

UNE DES MEILLEURES

Que pense le Canadien de la préparation et des possibilités de sa nouvelle équipe ?

Dès mon arrivée à fin août, j'ai dirigé l'entraînement sur glace trois fois par semaine. Je suis content du travail fourni. J'ai encore à apprendre et il existe de très bons entraîneurs suisses, mais je pense pouvoir apporter quelque chose de positif. Bienne a les moyens d'être une des meilleures équipes de ligue B et, si elle fait montre d'un esprit combatif, l'ascension ne lui est pas inaccessible.

Bienne va retrouver sa patinoire qu'il avait abandonnée la saison passée pour celle de Lyss. Toutefois, prévue pour le 1er octobre, l'ouverture a été ajournée par suite d'un retard dans les travaux. La glace de la piste couverte sera à disposition deux jours avant le début du championnat seulement, mais l'aménagement intérieur n'étant pas terminé, le premier match aura lieu le 18 novembre, contre Davos. Bienne s'est arrangé et il jouera toutes les rencontres du premier tour à l'extérieur.

HANDICAP SURMONTABLE

Cette situation a-t-elle créé des difficultés supplémentaires pour Latinovich ? **Nous n'avons jamais manqué de glace, nous nous sommes entraînés à Lyss, à la Chaux-de-Fonds et sur la surface de glace en plein air, à côté de notre patinoire. Le fait de jouer sept matches de suite à l'extérieur ne constitue pas un handicap insurmontable. Et notre second tour peut être brillant,** affirme le nouvel entraîneur de Bienne.

Avec sa nouvelle patinoire qui aura fière allure, Bienne nourrit certaines ambitions. On le suivra avec intérêt, d'autant plus qu'il œuvrera, cette année, dans le groupe oriental où, semble-t-il, il doit être en mesure de jouer un rôle en vue.

Ph. BEUCHAT

Demain : Lausanne

Le contingent

Gardiens

PONTI Georges 1940 ; WETTSTEIN Erich 1950 ; NAEGELI Bruno 1950.

Arrières

GREDER Charles 1947 ; HONEGGER Max 1949 ; KOELLIKER Jakob 1953 ; MONNARD Pierre 1948 ; MEGERT Hans 1946 ; STUDER Norbert 1949.

Avants

LARDON Francis 1945 ; BURRI Bernard 1948 ; HURZELER Yvan 1945 ; BINDER Rolf 1948 ; LATINOVICH Steve 1947 ; HUGI Willy 1941 ; PROBST Rolf 1945 ; AESCHLIMANN Georges 1941 ; BIEDERMANN Erwin 1944 ; CAMENISCH Claudio 1950; SCHAFROTH Juerg 1950 ; PROBST Juerg 1948 ; PERRENOUD Jean-Louis 1950.

Entraîneur : Steve Latinovich, Canada (nouveau).

LATINOVICH. — Un gabarit assez impressionnant, de prime abord...

Tâche très ardue pour Sierre seul club valaisan en ligue A

Le H. C. Sierre aura la lourde tâche de défendre seul, cette saison, les intérêts du hockey sur glace valaisan en ligue A. Ils tâcheront de mener cette représentation à bien mais, à cause de l'évolution très rapide des moyens de survie d'un club de ligue, les jeunes et nouveaux dirigeants sierrois ont été placés d'emblée devant des problèmes gigantesques, ces problèmes étant d'ordre technique et financier.

Il va sans dire que la finance dirige tout (ou à peu près tout) dans un club de division nationale. Il faut faire face aux exigences des joueurs tout d'abord et penser, ensuite, au problème de la glace qui se fait de plus en plus aigu. Dans ce sens, Sierre n'est pas resté inactif. Des pourparlers sont en cours et il est fort probable que dès la prochaine saison, la patinoire de Graben possédera une couverture de choix. Ces questions ne trouvent pas une solution sans l'apport de « supporters » fidèles et compréhensifs. Sur ce point, un réel effort a été consenti et il semble que, financièrement, le ménage « rouge et jaune » puisse nouer les deux bouts à la fin de la saison.

PRÉPARATION POUSSÉE

Dans le domaine technique, l'arrivée de l'entraîneur tchécoslovaque Vanek est la solution d'avenir. Dès son arrivée, le nouveau responsable de l'équipe a dicté sa volonté et il semble que l'ensemble de l'équipe parviendra à assimiler correctement ses instructions. La préparation très poussée (un peu trop peut-être pour de véritables amateurs) donnera-t-elle des résultats satisfaisants en championnat ? C'est une réponse qui sera donnée dans quelques jours. Toujours est-il que le moral est au beau fixe, que tout a été fait pour réussir une bonne saison. Sierre visera une place d'honneur à la fin d'un périple qui risque bien d'être fatal à de nombreuses équipes. Et la solution adoptée en championnat (favorisant les clubs de grandes villes aux moyens financiers importants) n'est pas, à notre avis, de nature à relever le niveau de notre hockey !

A. CLIVAZ

Le contingent

Gardiens

Rollier Jean-Luc, 1946 ; Meuwly Robert, 1952.

Arrières

Dayer Norbert, 1941 ; Germanier Jacques, 1949 ; Henzen Alwin, 1950 ; Henzen Charles, 1945 ; Locher Jean-Claude, 1948 ; Oggier Gaston, 1948.

Avants

Debons Jean-Bernard, 1953 ; Debons Jean-Jacques, 1942 ; Dondainnaz André, 1943 ; Emery Jean, 1949 ; Herzog Christian, 1952 ; Imhof Claude, 1944 ; Kronig Ruedi, 1954 ; Brière Michel, (Canadien) 1951 ; Mathieu Nando, 1949 ; Mathieu Raymond, 1945 ; Schrœter Francis, 1948 ; Voide Jean-François, 1950.

Entraîneur : Vanek (Tchécoslovaquie), nouveau.

Serrières étrillé par un redoutable Bienne

Dimanche soir, Serrières se mesurait à Bienne dans le cadre de sa préparation au prochain championnat. Or, le « grand » a mangé le « petit » de façon indiscutable : 14-0 (4-0, 6-0, 4-0) ! Une véritable fessée ! Toutefois, le président Botteron ne dramatise pas : **Bienne est très fort et son Canadien redoutable — il a marqué cinq buts et fut crédité de deux assists. Quant à mon équipe, elle n'a jamais cherché à fermer le jue et n'a jamais cherché a fermer le jeu et limiter les dégâts. Nous avons joué à trois lignes tout au long de la rencontre.**

R. N.

cyclisme

Faudra-t-il le faire courir par handicap ?

A SALLANCHES COMME À LAUSANNE : MERCKX SOUVERAIN

Vainqueur en solitaire du Tour de Lombardie, seigneurial dans « A travers Lausanne », le Belge Eddy Merckx a remporté sa troisième victoire en... deux jours en s'opmosant encore à Sallanches où un critérium international mettait aux prises à nouveau tout le « gotha » du cyclisme européen.

Merckx a gagné comme il l'a voulu et quand il l'a voulu. En fouillant plus en arrière dans son palmarès, on dira qu'il a remporté son cinquième succès en dix jours sans connaître une fois de plus de problèmes majeurs. Caché dans l'anonymat du peloton en début d'épreuve, qui vit une fugue de Gimondi après les tentatives d'échappée de Sibille, Van Impe et Ocana, il jaillissait soudainement en tête au 30me tour pour s'octroyer une prime de 50 francs.

Son esprit de gagneur n'empêcha pas ses rivaux de tenter leur chance individuellement. C'était Gimondi une nouvelle fois qui tentait de faire honneur à son maillot de champion d'Italie. Mais jamais le Belge ne lui concédait plus de huit secondes. Puis Zoetemelk, Joël Bernard, Novak, Mortensen, Ocana, Blain, Millard prenaient à leur tour le large. Sans plus de succès.

Aidé de son fidèle « lieutenant », avec qui il fera d'ailleurs équipe lors du trophée Baracchi mercredi, son compatriote Roger Swerts, Merckx décidait tout à coup de sortir du rang. Il se lançait alors à la poursuite du Français Thévenet, légèrement détaché, qu'il rejoignait rapidement. Il se détachait alors irrésistiblement sur la fin pour s'imposer nettement.

1. Eddy Merckx (Be) 1 h 41'26. 2. Swerts (Be). 3. Hezard (Fr). 4. Ovion (Fr). 5. Bernard (Fr). 6. Sibille (Fr). 7. Zoetemelk (Ho). 8. Millard (Fr). 9. Fuchs (S). 10. Gimondi (It). 11. Martinez (Fr). 12. Kunde (All-O). 13. Mortensen (Dan). 14. Van Impe (Be). 15. Thévenet (Fr). 16. Jullien (Fr). 17. Ocana (Esp). 18. Blain (Fr). 19. Novak (Fr).

Eddy Merckx se rendra finalement à Mexico

Objectif : franchir la limite de 49 km/h

Il semble que c'est finalement à Mexico qu'Eddy Merckx tentera de battre le record du monde de l'heure détenu par le Danois Ole Ritter avec 48 km 653. Une décision définitive devrait être prise au cours des prochaines heures. Actuellement en grande forme, l'ancien champion du monde courra mercredi le « Trophée Baracchi ». Il se rendra ensuite le lendemain à Milan pour se livrer à toute une série d'essais avec un vélo qu'il utilisera lors de sa tentative.

Construit par l'expert mécanicien Ernesto Colnago, ce vélo pèse 5 kg 500. La roue avant comporte 31 rayons croisés et la roue arrière 28 rayons non croisés. Les boyaux sont d'un poids de 90 grammes (avant) et 110 grammes (arrière). Cette mécanique, particulièrement soignée, permettra à Merckx de disposer d'un matériel de tout premier ordre en vue de tenter de franchir la fatidique limite des 49 kilomètres dans l'heure.

basketball

Le championnat suisse

Deuxième journée logique

Au cours de la deuxième journée du championnat suisse de ligue nationale A, les résultats obtenus n'ont donné lieu à aucune surprise. Les deux équipes favorites ont remporté logiquement leur rencontre : Stade Français sur Zurich et Fribourg Olympic sur Neuchâtel-Sports.

Au classement actuel, Urania se place en tête avec ces deux clubs sans défaite et cette situation confirme l'excellente forme des Genevois qui ont battu de justesse Nyon au cours d'une rencontre très spectaculaire et d'un haut niveau.

Jonction - Birsfelden, c'était déjà un match de la peur car les deux formations ne nourrissent pas de grandes ambitions cette année. Les ultimes minutes du match ont permis aux Jonquillards de renverser une marque déficitaire et d'emporter deux points bienvenus.

QUE VAUT FEDERALE ?

A Lugano, Federale s'est imposé logiquement face à Vevey, privé de son entraîneur-joueur Tutundjian. Samedi prochain, les Tessinois rencontreront Stade Français à Genève ; il sera intéressant de connaître leurs possibilités face au champion de Suisse.

Le programme de la fin de la semaine est le suivant :

Vendredi soir au Panespo : Neuchâtel-Sports contre Zurich. Samedi : Urania - Jonction, Stade Français - Federale Lugano, Vevey - Birsfelden et Fribourg - Nyon.

EN LIGUE B

Les premiers résultats de la ligue B révèlent déjà quelques surprises dans les deux groupes et apportent des précisions sur les ambitions de chacun.

Groupe I : Uni Bâle - St-Paul Lausanne 76-71 ; Cossonay - Pregassona 60-94 ; Martigny - Renens 66-61 ; Sportive française - Berne 88-66; Renens - Servette 54-70; Sportive Française - Uni Bâle 69-60 ; St Paul Lausanne - Cossonay 64-52.

Groupe II : Lausanne-Sports - Lémania Morges 76-57 ; Molino Nuovo - Viganello 62-60 ; Vernier - City Fribourg 74-62 ; Pully - Riehen 98-62 ; Sion - Champel Genève 66-42 ; Lémania Morges - Champel 66-62 ; Riehen - Vernier 57-57 ; Pully - Viganello 80-64 ; City Fribourg - Molino Nuovo 71-68 ; Sion - Lausanne-Sports 71-63.

M.R.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 39 des 7-8 octobre 1972 :

1 gagnant avec 13 points, 66.165 francs 50.

31 gagnants avec 12 points, 2134 francs 35.

421 gagnants avec 11 points, 157 francs 15.

3978 gagnants avec 10 points, 16 francs 65.

olympisme

Avant le congrès du CIO

Lord Killanin expose ses vues

Le congrès olympique, qui se tiendra à Varna du 30 septembre au 4 octobre 1973, se déroulera dans d'excellentes conditions, a déclaré Lord Michael Killanin, président du comité international olympique (CIO), qui a fait une brève visite en Bulgarie pour prendre connaissance des préparatifs faits pour ce congrès, et qui a tenu ensuite une conférence de presse.

AVENIR. — Les Jeux et le futur ! Sur les épaules du nouveau président du CIO, lord Killanin, reposent de nombreux espoirs. (Interpresse)

Le président du CIO a déclaré également que **le prochain congrès olympique s'occupera de problèmes tels que l'immixtion de la politique dans le sport : question des deux Allemagnes, des deux Corées, de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie, etc. De l'amateurisme et du « volume » des jeux.** A ce propos, il a dit qu'il **était inopportun de faire certaines dépenses qui s'avèrent inutiles alors qu'il y a des millions d'êtres qui ne mangent pas à leur faim ou qui sont dans la misère.**

Contrairement à M. Avery Brundage, lord Killanin n'est pas opposé aux jeux olympiques d'hiver. **Ceux qui estiment** a-t-il dit, **qu'il n'y aura pas de Jeux olympiques d'hiver, ne sont pas assez réalistes. Mais je dois dire que les prochains jeux d'hiver devront s'adapter aux règlements olympiques qui seront établis dans un proche avenir.**

Lord Killanin insistera également pour le maintien du football dans le programme olympique. Mais il estime que des modifications doivent intervenir « dans certains de ses aspects ».

Le président du CIO a déclaré que **le problème de l'amateurisme continuera de préoccuper longtemps encore les milieux olympiques.** Il a souligné par ailleurs la nécessité d'une coopération très étroite entre le CIO, les Fédérations internationales et les comités olympiques nationaux. **D'ailleurs,** a-t-il précisé, **le congrès de Varna ne sera pas seulement celui du CIO mais également des trois organismes. Il n'y aura pas de vote au congrès, étant donné la grande diversité des participants. On cherchera surtout à trouver des points communs, à développer les sports et à maintenir le mouvement olympique dans le monde.**

En guise de conclusion, le président du CIO a exalté l'idéal olympique, disant que ce qui était pour lui plus important que les médailles gagnées, était le sentiment olympique, l'esprit dans lequel l'athlète se présentait aux **Jeux.**

40.000 fanatiques à Montréal, 80.000 à Toronto

Les « pros » canadiens reçus en héros

Le « culte des vedettes » est-il mort ? Bien sûr, on y a pensé un certain temps ! Après les 4 premiers matches joués sur sol canadien, les professionnels de la Ligue nationale présentaient une piteuse fiche de 2 défaites, une partie nulle et une victoire. Le public fut ébranlé, commotionné par l'ouragan soviétique. Les empereurs du hockey payés à coups de millions étaient-ils devenus des agneaux prêts

De notre correspondant à Montréal, Jarco Jojic

à se faire dévorer par les loups de l'Oural Non, grâce à un sensationnel ralliement de trois joutes victorieuses consécutives et un match nul sans importance contre les Tchécoslovaques, le « culte des vedettes » n'est pas mort ! 40.000 fanatiques à l'aéroport international de Montréal et 80.000 à Toronto ont réservé un accueil délirant aux vainqueurs de la série du siècle contre les Soviets. Juchés sur des camions de pompiers, mitraillés par les projecteurs et caméras de la télévision, joueurs et dirigeants, malgré des visages creusés par la fatigue, se sont prêtés à un « défilé-fiesta ».

A FÉLICITER

Il faut tout de même rendre justice à cette belle équipe du Canada. Humiliée devant ses propres partisans, trompée par ses responsables sur la valeur des hockeyeurs de derrière le rideau de fer, elle a su, à partir de Stockholm, trouver une cohésion suffisante pour triompher dans des conditions dramatiques.

Deux hommes qui ne se sont pas illustrés sur la glace mais qui ont su diriger de main de maître cette pléiade d'étoiles qui n'avaient aucun intérêt en commun, sont à féliciter. Ce sont les instructeurs Harry Sinden et John Ferguson. Comment ont-ils réussi à donner un esprit d'équipe à tant de caractères différents ? Nul ne le saura jamais. Quant aux combinaisons magiques qu'ils ont élaborées et mises au jeu avec succès lors des moments décisifs, les 26 livres écrits par l'ancien pilote Anatoly Tarasov constituant la bible du hockey en Russie ne sauraient y trouver de réponse ! Finalement, ce sont l'inspiration, la finesse, les tirs au but et le sens de l'opportunité qui ont battu de peu la machine rouge. Beaucoup de joueurs ont regretté que la série n'ait pas débuté maintenant. Leur forme physique a atteint un niveau satisfaisant à l'ultime partie.

UN SEUL SOUHAIT

Curieusement, et pour la première fois, les Russes donnèrent plusieurs signes de fatigue. Si Yakushev et Tretiak (quel merveilleux gardien) ont brillé d'un vif éclat chez les vaincus, Paul Henderson, avec trois buts décisifs, fut le compteur par excellence de la formation à la feuille d'érable. Et que dire de Phil Esposito ? Il a été la bougie d'allumage de l'équipe. Il était partout et son travail inlassable et forcené a galvanisé les Canadiens à plus d'une reprise. Si Bobby Hull, Jean-Claude Tremblay et Bobby Orr avaient pu jouer, on imagine aisément que l'attaque aurait eu plus de mordant et la défensive moins de lacunes.

Cette première expérience entre les meilleurs professionnels et une équipe supposée amateur a été tout simplement fantastique. Le calibre de jeu présenté fut extraordinairement élevé et spectaculaire. On ne peut que souhaiter un affrontement du genre, chaque année, entre les champions de la coupe Stanley et les vainqueurs du tournoi mondial.

La semaine prochaine, le lourd calendrier de 78 parties de la Ligue nationale se mettra en marche. Le circuit Campbell s'est enrichi de deux nouvelles franchises : celles des Islanders de New-York et des Flames d'Atlanta. Lorsque ces nouveaux clubs se présenteront au Forum, il est bien possible qu'on s'ennuie des Russes !

J.J.

Les meilleurs compteurs de la série

1. Esposito (7 buts-5 passes) 12 points ; 2. Yakushev (7-4) 11 ; 3. Henderson (7-3) 10 ; 4. Charlamov (3-4) 7 ; 5. Petrov (3-4) 7 ; 6. Cournoyer (3-3) 6.

hockey sur terre

Championnat de ligue B

NEUCHATEL PARTAGE L'ENJEU AVEC YVERDON

Neuchâtel - Yverdon 1-1 (0-1)

Neuchâtel : Chenaux ; Glauser, Sandoz, Courvoisier, Duperret, Lauber, Crivelli, Messerli, Steiner, Henderson, Marendaz.

Après une nette défaite à Berne où Neuchâtel s'était présenté privé de plusieurs titulaires les « jaune et rouge » se sont bien comportés dimanche au Chanet face à Yverdon, une équipe très rude et difficile à battre. Les Vaudois dominèrent légèrement en première mi-temps et ouvrirent la marque sur une erreur d'arbitrage. Il fut alors difficile à Neuchâtel de remonter la marque en deuxième période, même en dominant largement un adversaire qui défendait âprement son maigre avantage. Steiner égalisa tout de même à la 25me minute d'un tir très violent ; dès cet instant les Neuchâtelois firent cavalier seul mais, trop nerveux, laissèrent passer maintes occasions d'emporter l'enjeu.

A noter l'excellente prestation de l'Ecossais Henderson ex-Stade Lausanne qui par son expérience apporte beaucoup à sa nouvelle formation.

Résultats : (première ligue) : Neuchâtel II-Stade Lausanne II 1-2. **Minimes :** Neuchâtel - Rolle II 9-1 ; Lausanne II - Neuchâtel 0-5 ; Berne - Neuchâtel 4-2.

athlétisme

Nouvelle victoire et nouveau record de Werner Doesseger

Une semaine après sa victoire dans Morat-Fribourg, l'Argovien Werner Doesseger a remporté la course de côté pédestre Sierre-Montana (14 km, 950 m de dénivellation). Là également, il a battu son propre record de l'épreuve, qu'il a gagnée en 53'26" (ancien record : 55'20").

Elite : 1. Werner Doesseger (Aarau) les 14 km, en 53'26". 2. Albrecht Moser (Berne) 55'50". 3. Kurt Balmer (Olten) 57'31". 4., Urs Heim (Graenichen) 59'11". 5. Michel Joosen (Bienne) 1 h 00'27".

échecs

Le tournoi de Berne à Ljubisavljevic

Aucun fait n'est venu troubler l'ordre établi, au cours des dernières joies du Tournoi international de Berne. Toutefois, il faut signaler que les nombreux curieux venus assister à l'ultime partie de Ljubisavljevic, qui l'opposait au Zuricois Roth, ont été déçus. Ils croyaient assister à une brillante confrontation. Or, la partie fut déclarée nulle après 12 coups seulement.

Classement final. — 1. Ljubisavljevic (Yougoslavie) 8 points ; 2. Herren (S) 6 ½ ; 3. Roth (S), Lachmann (All), Neuhaus (S), Krause (All) et Blau (S) 6. Trente-six joueurs ont pris part à cette compétition, dont les Neuchâtelois F. Morel (8me rang) et Kraiko (9me).

SPORTS dernière

BOXE

● A Lyon, Robert Gallois a nettement battu aux points l'Italo-Lyonnais Pietro Gasparri en 10 round. Le champion de France des poids welters a battu pour la deuxième fois son rival qu'il avait déjà rencontré l'an passé à Paris.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

aviron

Les régates de Nyon Des succès neuchâtelois

Les régates internationales de l'association romande se sont déroulées hier au large des quais de Nyon.,

La Société nautique de Neuchâtel s'était déplacée avec plusieurs équipes et ce voyage s'est révélé fructueux puisqu'une première place, trois secondes et une troisième récompensèrent les rameurs neuchâtelois.

Comme ce fut le cas durant toute la saison, la paire Mœckli-Falet est à la base des succès enregistrés. Bien que fort jeune, cet équipage s'octroya la victoire en 4 barré toutes catégories (avec Egger et Muller comme coéquipiers). Cette victoire est de bon augure pour l'an prochain car elle démontre que l'équipe s'endurcit et qu'elle n'a pas peur des plus forts.

Mœckli-Fallet, associés une fois à Boilloz et Kollros et une autre fois à Egger-Egli, se classèrent deux fois seconds en yole de mer et en quatre barré de la catégorie d'âge 17-18 ans.

La dernière seconde place remportée par la SNN fut celle de Muller, en catégorie skiff seniors B.

La relève se fait dans le grand club neuchâtelois et l'entraîneur commence à recueillir les fruits du travail en profondeur entrepris auprès des jeunes. L'année prochaine verra certainement d'autres succès récompenser les jeunes neuchâtelois.

Denis Oswald, le seul rameur romand actuel de classe élite, joue certainement le rôle de pôle d'attraction pour tous les jeunes rameurs du club. Il ne sera probablement plus longtemps seul de sa catégorie au sein de la SN Neuchâtel.

M. PASCHOUD

billard

Raymond Ceulemans présent à Neuchâtel

L'entraîneur national Raymond Ceulemans, champion du monde, sera aujourd'hui, mardi, en fin d'après-midi et en soirée, au local du Club des amateurs de billard de Neuchâtel (café du Grütli).

● Le billard est un sport en constante progression en Suisse. Une nouvelle étape a été franchie en fin de semaine avec l'installation à Macolin, dans le cadre de l'école fédérale de gymnastique et de sport, d'une salle d'entraînement réservée aux adeptes de ce sport. L'inauguration a eu lieu en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Walter Siegenthaler, président de l'ANEP, et M. Ferdinand Imesch, directeur du comité national pour le sport d'élite.

football

Trois matches seulement samedi

Trois rencontres seulement de la prochaine journée du championnat suisse de ligue nationale (la 11me pour les équipes de ligue A et la 9me pour celles de ligue B) auront lieu samedi. Voici l'horaire des matches :

Ligue A. — Samedi 14 octobre. — 20 h : Bâle - Lausanne. **Dimanche 15 octobre. —** 15 h : Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds, Saint-Gall - Chiasso, Servette - Sion, Fribourg - Zurich, Lugano - Winterthour, Granges - Young Boys.

Ligue B. — Samedi 14 octobre. — 17 h 30 : Neuchâtel Xamax - Bienne. 20 h 15 : Vevey - Buochs. **Dimanche 15 octobre. —** 15 h : Martigny - Bellinzone, Lucerne - Chênois, Aarau - Young Fellows, Wettingen - Etoile Carouge, Mendrisiostar - Bruhl.

Neuchâtelois du Bas, dès aujourd'hui et jusqu'au 15 octobre, tous au LOCLE à la

VEL

Vente Exposition Locloise

Vingt-neuf exposants qui ont aboli... la concurrence!

Réunis sous la bannière du « Commerce indépendant de détail », ils seront présents dès ce jour, dans une enceinte commune mais avec leurs problèmes particuliers. Vingt-neuf commerçants, de la place pour la plupart, et qui à eux tous offrent le plus vaste échantillonnage commercial.

Vingt-neuf en 1970. Autant cette année. Un chiffre qui semble porter bonheur aux organisateurs puisque le succès de la précédente VEL fut incontesté. La liste des exposants, à elle seule, forme une carte de visite authentiquement locloise, que nous vous présentons :

— Ed. Anghern, confiseur
— Banque cantonale neuchâteloise
— Maurice Blaser, boutique de la Jaluse
— Brasserie Leppert
— Max Carbonnier, chauffages centraux
— Coditel
— Jean Cremona, quincaillerie
— Uniphot-Curchod
— Henri Dubois, maroquinier
— Felder, nouveautés
— Garage du Rallye, W. Dumont
— Gasser, imprimerie - papeterie - librairie
— André Gindrat, cristaux - étain - faïence
— Girard, alimentation
— Paul Huguenin-Golay, radio-électro
— Victor Huguenin, restaurant
— Nelly Jacot, boutique d'art
— Editions Kister S.A., Genève
— Chocolats Klaus
— Claude Matthey, tapissier-décorateur
— Willy Maurer, magasin Duropex - ferronnerie - crépis synthétiques
— Martial Müller, La Sibérienne - Fourrures
— NET, nettoyage à sec
— Roger, Sport et Mode
— S.E.N.J., Service d'escompte neuchâtelois et jurassien
— Francis Tissot, Electricité
— Turtschy, fleuriste
— Michel Vaudroz, droguerie centrale
— René Vernetti, installation sanitaire

Il y a deux ans, lorsque fut inauguré la dixième édition de la VEL, l'un des orateurs se plut à souligner combien il était important de mettre en valeur les richesses commerciales d'une ville ; la volonté, également, des petits commerçants de participer, d'être présents au sein d'un circuit local, preuve d'une vitalité indispensable.

Les ans passent, le désir de se manifester subsiste. La VEL, la Vente-Exposition locloise en est aujourd'hui à son onzième chapitre. Elle a donc gagné ses lettres de maturité, su développer et affirmer sa vocation. Et s'est si bien intégrée que l'on ne peut la dissocier du Locle.

Une référence, mais la preuve également que les buts définis lors de la création de ce comptoir local ont été respectés, améliorés et adaptés à la situation actuelle.

La VEL ? Un reflet du commerce indépendant de détail, une manifestation typique et originale de la Mère commune des Montagnes où se voit présenté l'éventail le plus riche et le plus divers des magasins de la cité. Seules en effet ont le droit de participer les maisons qui ne se font pas concurrence, ce qui limite le nombre des participants, mais oblige ceux-ci à un réel effort attractif.

Un peu d'histoire

La VEL est née il y a plus de 20 ans, en 1951, sur l'initiative de M. André Landry, un commerçant loclois qui tenait boutique à l'enseigne « Landry-Sports ».

Des débuts quelque peu hésitants, puis une affirmation, la consécration enfin auront marqué l'aventure. 1951, 1953, 1956 (on a sauté une année) 1958 : des dates, mais aussi des expériences enrichissantes pour les 16 ou 18 participants d'alors, dans la grande salle Dixi. Le véritable tournant s'opère en 1960 avec l'arrivée dans le petit jardin du Casino-Théâtre. Et une décision de taille, dont on connaissait le coût, certes, mais qui représentait l'interrogation sur le futur : l'achat du matériel propre à monter des stands. Dorénavant, c'est chose faite : voici la VEL propriétaire. Et le désir s'installe d'agrandir, de trouver « mieux », d'opérer la mue.

Enfin les Jeanneret

On se cherche en 1962, avec la piste de boggia du Pro Ticino.

On se trouve partiellement, en 1964, au jardin d'enfants du Casino, avec cette fois 24 exposants. Deux ans après voici une vaste tente, sur le même emplacement.

Mais l'heure a sonné, les halles de gymnastique des Jeanneret, au cœur pratiquement de la vieille cité, facilement accessibles, sont choisies. Et depuis lors, le succès est constant. Avec un budget avoisinant les 25.000 francs ; avec ses stands, avec les installations nécessaires pour la décoration du plafond, avec un nombre plus ou moins défini de trente exposants, la Vente-Exposition locloise a vingt et un ans. Elle est majeure et offre, pour la onzième fois, les produits les plus divers que l'on peut trouver au Locle.

En 1970, plus de dix mille visiteurs ont franchi ses portes. Un nouveau record sera sans doute homologué dimanche prochain. Qu'importent les chiffres, mais ne sont-ils par le reflet de l'attachement de l'habitant à son commerce indépendant, à sa cité et à ses caractéristiques.

Quoi de nouveau en 1972, se demandera-t-on. Rien et tout, puisque chaque exposition est une nouvelle aventure, un nouveau pari que des commerçants de cette ville tiennent.

Cérémonie d'inauguration

La cérémonie officielle d'inauguration aura lieu ce mardi 10 octobre avec l'ouverture des portes à 11 h 30. Puis à l'issue d'une visite des stands, les personnalités et les autorités seront conviées à un vin d'honneur et à un repas en commun au restaurant même de la VEL. De brefs discours marqueront cette journée.

Le public aura accès aux halles dès 16 heures.

A travers la VEL

La VEL, avec fierté, se targue d'être le vétéran des expositions dans le Jura neuchâtelois. Avec le Salon commercial loclois, en alternance tous les deux ans, et Modhac, à la Chaux-de-Fonds, elle poursuit une véritable mission qui consiste à promouvoir notre région, à la mettre en valeur. Chaque nouvelle édition est la preuve manifestée par les commerçants de l'amour qu'ils portent à leur commune et à son développement. En désirant garder sa juste mesure, en ne cherchant pas, pour l'instant du moins, une ouverture plus vaste sur l'inconnu, en ne réservant son accueil qu'aux seules maisons du Locle ou presque, la VEL entend être et est « locloise ».

Cette vocation ne peut être confirmée que par une participation de la population qui retrouvera aux Jeanneret l'ambiance du petit magasin de quartier, celui ou l'on sait encore... parler !

Ce contact, le CID en a fait sa bannière. Une cité à visage humain ? mais c'est le Locle ! Et doublement, pendant ces quelques jours.

Ph. NYDEGGER

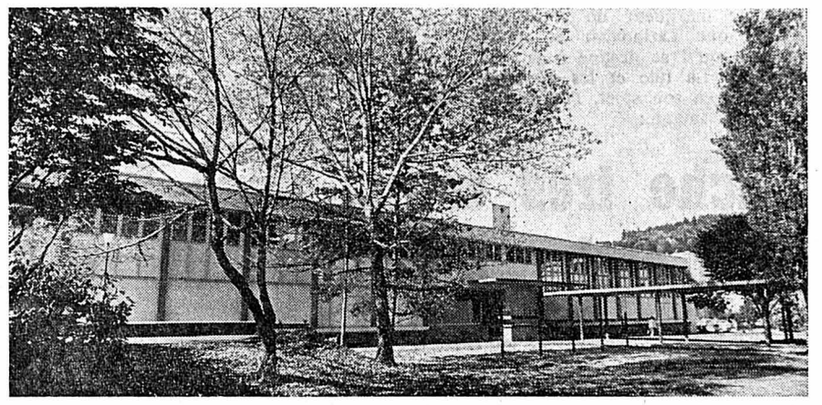

Les halles de gymnastique des Jeanneret, à proximité du centre de la ville et du Technicum : ni trop grandes, ni trop petites. Un site idéal qui abrite, pour la troisième fois, la VEL. Des locaux, enfin, bien aérés et agréablement chauffés.

(Photos Avipress - Robert.)

DU 10 AU 15 OCTOBRE

« Heures d'ouverture »

Tenir un stand, c'est bien. Le faire de manière quasi permanente, pendant six jours, pour un petit commerçant, voilà qui représente non seulement un surcroît de préoccupations, mais de fatigue également. Car la plupart d'entre eux devrait se livrer à une « navette », faute d'un personnel suffisant, entre la VEL et leur lieu de travail, ce magasin que l'on ne peut en aucun cas fermer. Aussi convient-il de souligner l'effort consenti.

Voici le programme des heures d'ouverture qui répond, non seulement à la logique, mais surtout aux souhaits des visiteurs. Un peu le matin, beaucoup l'après-midi et la soirée... passionnément.

- **Mardi 10 octobre :** de 16 heures à 22 heures
- **Mercredi 11 octobre :** de 14 heures à 22 heures
- **Jeudi 12 octobre :** de 14 heures à 22 heures
- **Vendredi 13 octobre :** de 14 heures à 23 heures
- **Samedi 14 octobre :** de 10 heures à 23 heures
- **Dimanche 15 octobre :** de 11 heures à 22 heures

« ILS » FONT LA VEL

Huit hommes pour un comité dynamique

Au gré des années, le comité de la VEL a vu quelques départs, quelques décès aussi. Mais une certaine stabilité existe et bien des postes conservent fidèlement, depuis plusieurs éditions, leur même titulaire.

Aux commandes de ce vaste navire que représentent les membres exposants du commerce indépendant de détail, nous retrouvons M. Victor Huguenin. M. Pierre Maspoli en est le secrétaire tandis que les finances sont du domaine de M. Willy Crimier.

Secteur « presse-publicité », voici M. André Gindrat qui par ailleurs est président du CID.

M. Charles Girard a succédé à M. Jacques Curchod, décédé, à la partie « affichage ».

La sonorisation est confiée à M. Paul Huguenin-Golay, le montage des stands à M. René Vernetti et la décoration à M. Claude Matthey.

Ces huit hommes, dont le dévouement est connu au Locle, ont « fait » la VEL 1972. Le résultat est là, il satisfera chacun.

Développement harmonieux, fruit de 25 ans d'expérience

A la **VEL** ou à son magasin

UNIPHOT SA

Photo-Ciné **CURCHOD-NICOLET**
23, rue Daniel-Jean-Richard

Photos - Diapos - Ciné

et tous les accessoires
Conseillent et vendent aux prix **UNIPHOT**

Bar - Restaurant

ambiance VEL

Tous les jours :
Restauration sur assiette
Ses vins de choix

Bière Comète et Munich

Le tenancier : Victor Huguenin

Beau choix de vins
Grandes marques de spiritueux et liqueurs
Coffrets-cadeaux pour les fêtes
Epicerie fine

Dégustation gratuite au stand

GIRARD - ALIMENTATION

Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir et de vous conseiller

Nous prenons les commandes pour les fêtes

ROGER

SPORT + MODE

présente à la VEL sa nouvelle collection AUTOMNE - HIVER

LE LOCLE - Rue du Temple
✆ (039) 31 49 36

Fr. TISSOT

Electricité - Téléphone

LE LOCLE
✆ (039) 31 26 64

Maîtrise fédérale

Toutes les nouveautés vous attendent à notre stand

TEA-ROOM CONFISERIE Angehrn LE LOCLE

Rue du Temple 7
(Maison Bell)
✆ (039) 31 13 47

Ouvert tous les dimanches
(excepté le troisième du mois)

V.E.L. 1972
passez à notre stand
vous y trouverez
quantité d'idées
pour vos cadeaux
de fin d'année
imprimerie Gasser
papeterie - librairie

1947 1972 25

Démonstration des machines à coudre

HUSQVARNA

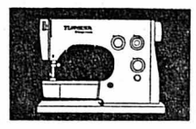

au stand

P. HUGUENIN - GOLAY

LE LOCLE ✆ (039) 31 14 85 Temple 21

LE NETTOYAGE À SEC

PARTOUT net POUR TOUS

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Saint-Imier
C'EST... net

Informations régionales et suisses

LA CAMPAGNE BETTERAVIÈRE DANS LA BROYE VAUDOISE ET FRIBOURGEOISE

De notre correspondant :

Favorisée par le beau temps, la campagne betteravière 1972 a pris un bon départ dans la Broye vaudoise et fribourgeoise, ainsi que dans les autres régions (la Côte, Gros-de-Vaud, plaine du Rhône, Vully, plaine de l'Orbe, région d'Yverdon et de Grandson, etc.). De nombreuses gares de Suisse romande connaissent une animation inaccoutumée, qui se poursuivra jusqu'aux premiers jours de décembre, partout où les agriculteurs livrent leur marchandise. Mais c'est vraisemblablement la gare de Payerne qui fait preuve de la plus grande activité, recevant non seulement les livraisons de betteraves sucrières, mais formant aussi les trains qui, chaque jour, partent en direction de la sucrerie d'Aarberg. D'autres trains sont formés entre Chavornay et Yverdon et partent via Payerne en direction de la sucrerie de Frauenfeld.

La récolte de cette année sera bonne en qualité sinon en quantité. Les premiers sondages faits les 25 et 26 septembre à Aarberg ont déjà donné une moyenne de 17,2 % de teneur en sucre (15,6 % au début de la campagne 1971). Si le beau temps persiste, ce pourcentage pourra encore évoluer favorablement.

A noter que la récolte de cette année risque fort d'être inférieure aux prévisions, la sécheresse et les températures relativement basses durant les mois d'août et de septembre ayant entravé le développement normal de la plante.

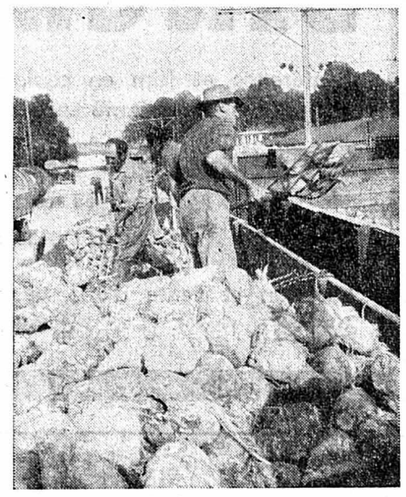

Chaque jour des trains entiers de betteraves sont dirigés vers Aarberg.

Quant au prix qui sera payé cette année aux cultivateurs de betterave sucrière, il est encore inconnu, le Conseil fédéral n'ayant pas encore pris de décision à ce sujet.

AVENCHES PAYERNE

650 écoliers en train à vapeur

De notre correspondant :

Les écoliers de moins de dix ans de Payerne et d'Avenches se souviendront de ce samedi 7 octobre. En effet, cinq cent cinquante d'entre eux venant de Payerne et une centaine d'écoliers d'Avenches, ont eu la chance d'être invités par les chemins de fer fédéraux à faire un petit voyage en train à vapeur : celui du 125me anniversaire de l'introduction des chemins de fer en suisse. Le départ eut lieu dans une joyeuse animation, de la gare de Payerne, à 8 h 45. Crachant sa fumée noire et sifflant tout au long du parcours, le train s'est tout d'abord arrêté à Avenches, afin de prendre les écoliers de cette localité, puis a poursuivi sa route jusqu'au point terminus qui était Lyss.

Après un arrêt dans la petite ville bernoise, les écoliers ont réintégré leurs wagons pour le voyage du retour. Une foule immense, composée de parents et de curieux, se trouvait à la gare de Payerne, à l'arrivée du train, à 11 h 40. Effectué par une belle journée d'automne, ce petit voyage un brin anachronique, aura laissé un impérissable souvenir dans l'esprit des petits écoliers payernois et avenchois.

L'après-midi, le train à vapeur a cherché, à Morat, des représentants des cheminots anglais, pour les conduire à Yverdon, puis au retour, de Payerne à Fribourg.

FRIBOURG — FRIBOURG

Un crédit de 750.000 fr. pour restaurer l'église de Bulle

De notre correspondant :

Ainsi que nous l'avons dit, l'assemblée paroissiale a approuvé récemment au bulletin secret, par 175 oui contre 56 non et 2 bulletins blancs, le projet de restauration de l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, tel qu'il a été conçu par une commission présidée par le Dr Jean Dubas. Le conservateur des monuments historiques, M. Etienne Chatton, a souligné que l'église contient deux éléments d'intérêt national : l'orgue d'Aloys Mooser et trois vitraux principaux d'Alexandre Cingria. Une double proposition, visant à maintenir le maître-autel actuel et la table de communion, a été écartée. Plusieurs personnes sont intervenues dans la discussion, faisant entendre des avis souvent diamétralement opposés.

Le sculpteur Antoine Claraz, de Fribourg, réalisera un « mobilier mobile » en métal et émail dans le chœur. Le devis d'ensemble se monte à 750.000 fr., dont le tiers sera absorbé par la seule restauration de l'orgue de Mooser. Le vote a permis aux paroissiens de s'exprimer sur le projet, globalement, alors que d'aucuns souhaitaient plusieurs votes séparés.

L'Université populaire est bien vivante dans la Broye

Comme les années précédentes, la section de la Broye de l'Université populaire de Lausanne a mis sur pied un programme alléchant pour la saison prochaine.

A Payerne tout d'abord, M. Henri Rebeaud, maître de géographie et d'histoire à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, parlera au cours d'une série de leçons, de « Quelques grands Italiens du Moyen âge et de la Renaissance ». Puis Mlle Claire-Lise Conod, maîtresse au collège de Payerne, donnera un cours sur « La mathématique moderne et l'école », et M. Hans Boegli, conservateur du Musée romain, à Avenches, un cours sur l'histoire d'Aventicum. Enfin, toujours à Payerne, Mme Axelle Adhemar, maîtresse à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, à Lausanne, traitera de la « Pschycho-pédagogie de l'adolescence ».

A Moudon, M. Jean Rieker, docteur ès sciences naturelles, adjoint scientifique à la station aérologique de Payerne, donnera un cours sur la météorologie. Dans la même localité, sera donné au laboratoire de langues du collège de l'Ochettes, un cours d'anglais, par M. Claude Puidoux, maître secondaire, à Moudon. Deux cours sont en outre prévus à Oron : Mme Axelle Adhemar, qui traitera le sujet : « Liberté et autorité dans l'éducation », et M. Hans Boegli, qui parlera de l'histoire d'Aventicum.

Ainsi, comme les années précédentes, l'Université populaire de la Broye s'efforcera de réaliser pleinement son but, qui est d'offrir à la population des possibilités de s'instruire et de se cultiver dans les domaines les plus variés.

MONTMAGNY

Atteint par un rouleau compresseur

(c) Alors qu'il était en train de décharger un rouleau compresseur placé sur un camion, le chauffeur, M. René Loup, de Montmagny, a été atteint par la lourde machine, un plateau ayant cédé. Souffrant d'une fracture de la jambe droite, il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

MOUDON

Concert de la « Lyre »

(c) Samedi, à la grande salle de la Douane, un concert populaire a été donné par la société de chant la « Lyre », de Moudon, sous la direction de M. Jean-Jacques Rapin, avec le concours de la « Perce-Oreille », dirigée par M. Roger Volet. Le programme était composé en première partie d'œuvres pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec accompagnement de la « Perce-Oreille ». La seconde partie de la soirée était entièrement réservée au répertoire de la « Perce-Oreille ».

Jubilé d'une séparation célébré à Schmitten !

De notre correspondant :

Paradoxe : au moment où de vigoureuses pressions sont exercées sur de nombreuses petites communes fribourgeoises, en vue de leur fusion dans de plus grands ensembles viables, la Singine fête aujourd'hui le cinquantième anniversaire d'une séparation de communes. En fait, trois journées de festivités marquent le jubilé de la séparation de Schmitten de la commune de Guin (Duedingen), laquelle avait été entérinée par le Grand conseil le 21 novembre 1922.

En 1894 déjà, une paroisse autonome avait été constituée à Schmitten. Son territoire est vaste, puisqu'il a une surface de 1298 hectares. La nouvelle commune fut le siège d'une justice de paix dès 1931. Alors qu'elle était strictement agricole à l'origine, elle a connu au cours des quinze dernières années, surtout, une industrialisation remarquable qui s'explique notamment par son excellente situation, sur la route et la voie Fribourg-Berne. Les entreprises Boschung S.A. (machines d'entretien des routes), Fabromont S.A. (tapis de sol) et Schumacher S.A. (reliure industrielle) sont les principaux fleurons industriels. La population est actuellement de 2072 habitants.

On constate, d'ailleurs, que les communes singinoises sont en général parmi les plus vastes et les mieux administrées du canton. En dépit de leur séparation cinquantenaire, Guin et Schmitten l'attestent à l'évidence. L'acte officiel du jubilé s'est déroulé dimanche en présence de nombreuses personnalités.

VAUD

De nouveaux bus pour la police d'Yverdon

La police d'Yverdon est maintenant pourvue d'un nouveau bus d'intervention, équipé de tous les perfectionnements, dont un moteur de 10 CV. L'ancien datait de 1964 et affichait 100.000 km au compteur. (Avipress-Leuba)

VIGNOBLE

COLOMBIER

« La classe la plus rapide ! »

(c) Afin de créer un peu d'émulation dans les classes et de noyer les meilleurs dans la masse, les maîtres de sport du Cescole ont pris l'initiative d'organiser un concours inter- classes auquel tout le monde participe. Une moyenne par classe sera établie pour les temps obtenus par chaque élève au 1000 m et au 80 m. On connaîtra ainsi quelle est la classe la plus rapide du collège.

Vacances d'automne

(c) La commission scolaire de Cortaillod a fixé les vacances du 9 au 20 octobre, ainsi que l'avait prévu le département de l'instruction publique. Toutefois, les enfants inscrits comme vendangeurs auront la faculté d'obtenir congé les jours nécessaires qui suivront la rentrée.

La section vétérans du F.-C. Bôle est née !

Récemment, une quinzaine d'anciens adeptes du ballon rond, ont fondé la section vétérans du football-club de Bôle. Aussitôt un comité a été désigné et ce sont les personnes suivantes qui assumeront les différentes charges : président, Alfred Jolion ; secrétaire-caissier, M. Roland Vuitel, entraîneurs et responsables techniques, MM. René Huguenin et René Salvi Après discussion, il a été décidé que les entraînements se dérouleraient le lundi soir, étant donné que les autres soirs de la semaine sont occupés par les actifs et les juniors du club. Toutes les personnes intéressées pourront se joindre aux entraînements et grossir les rangs de la section vétérans du F.-C. Bôle.

La vie politique à Colombier

(c) Une cinquantaine de membres du parti radical de Colombier se sont réunis dernièrement pour nommer un nouveau comité, sous la présidence de M. Olivier Béguin, conseiller communal.

Le nouveau comité se présente comme suit : président : M. Jacques Romanens, secrétaires : Mme Cécile Grossen et caissier ; M. André Barmettler. M. Jacques Romanens succède ainsi à M. O. Béguin qui a rempli cette fonction durant 15 ans. ans.

Etat civil de Colombier (septembre)

Naissances : 5 septembre. Vincent, Giacomini, fils de Giacomini, Claude Henri et de Christiane Lucie, née Walther ; 8. Nathalie, Mazzoleni, fille de Mazzoleni, Giulio et d'Antoinette Catherine, née Capelli. 11. Yann, Perrottet, fils de Perrottet, Willy et de Joyce-Mary, née Mani. 12. Séverine, Vallélian, fille de Vallélian, Willy Marc Arsène et de Mireille, née Meyer. 16. Anna Amparo, Porret, fille de Porret, Georges René et de Maria Rosa, née Ferré Martinez, tous à Neuchâtel. 28. Régis, Monard, fils de Monard, Jean-Claude et de Danièle Hélèna, née Boffy, à la Chaux-de-Fonds.

Mariages : 1er septembre. Jean-François, Riedo, célibataire et Monise Pierrette, Bacuzzi, célibataire. 8. Jean Marc, Frutiger, célibataire, domicilié à Auvernier, et Viviane Pellet, célibataire, domiciliée à Colombier ; Olivier Michel Dominique, de Perrot, célibataire et Anne-Catherine, Mayor, célibataire, domiciliée à Neuchâtel ; tous à Colombier. Antonio Giovani, Gramegna, célibataire, domicilié à Auvernier, et Jacqueline Rose, Gauthier-Gonnez, célibataire, domiciliée à Colombier ; à Auvernier. 22. Claude Camille, Weissbrodt, célibataire et Marie Madeleine, Simonet, célibataire, domiciliée à Auvernier, à Colombier ; Jean Denis Léon, Bovet, célibataire et Jacqueline Elisabeth, von Arx, célibataire, à Valangin. 29. Jean-Pierre, Huguet, célibataire, domicilié à Rochefort, et Maria Isabel, Romera, célibataire, domiciliée à Colombier, à Rochefort ; Jean-Claude, Dubois, célibataire, et Nicole Desponds, célibataire, domiciliée à Peseux, à Colombier.

Décès : 20 septembre Claude Yvan, Roulin, né le 14 août 1957, fils de Roulin, Gaston Georges et de Anita Lucie Jeanne, née Cochet, célibataire. 21. Simonne Alice, Bacuzzi, née Jeanneret, née le 8 octobre 1913, fille de Jeanneret, Frédéric Arthur et de Rose Elisa, née Perrin, épouse de Bacuzzi, Pietro Bortolo, à Colombier. 23. Emile Alexandre, Balmer, né le 19 novembre 1901, fils de Balmer, Emile et de Marie Rosa, née Racle, époux de Suzanne, née Schwab, à Neuchâtel.

Promesses de mariage : Jean-René, Moor, célibataire, domicilié à Cortaillod, et Margot, Bertschi, célibataire, domiciliée à Boudry. 5. Denis Jean-Marie, Mazouer, célibataire, Français, domicilié à Monttreuil-sous-Bois (France), et Antoinette Valérie, Cathélaz, célibataire, domiciliée à Colombier. 12. Erwing, Derungs, célibataire, domicilié à Neuchâtel, et Flora, Steiner, célibataire, domiciliée à Möriken-Wildegg. 15. Yves Louis, Page, célibataire, domicilié à Saint-Légier et Margaretha, Sommer, célibataire, domiciliée à Saint-Légier. 19. Edwin Anton, Deuber, Antoinette, von Bergen, célibataire, domiciliée à Colombier, 20. Denis Paul Guillod, taire, Guillod, et Theresia Mathilde, Utz, célibataire, domicilié à Bôle, et Thérèse André, Fauguel, célibataire, domicilié à Boudry, et Francine Claude, Robert-Nicoud, célibataire, domiciliée à Colombier.

NEUCHATEL

Une nouvelle connaissance de l'homme et du monde

Le professeur Emile Rinck, de Paris, élève de Rudolf Steiner (fondateur de l'anthroposophie à Dornach), a esquissé récemment, au Collège des Terreaux, à Neuchâtel, la situation présente et passée de l'être humain dans ses rapports avec le domaine du suprasensible.

En homme de science et bon pédagogue, M. Rinck circonscrit un ensemble de faits actuels, rendant à l'évidence l'ambivalence de la pensée scientifique moderne et les réalisations techniques correspondantes. Il montra comment l'isolement intérieur de bon nombre d'individus et les menaces engendrées par l'hypertrophie anarchique, sont deux conséquences d'un développement trop exclusif d'une forme d'activité intellectuelle. Celle-ci est liée à une transformation lente de la vie intérieure, qui a pour effet le renforcement de la conscience du moi.

La pensée scientifique moderne plaça donc l'homme face au monde d'une façon plus nette que par le passé, et favorisa ainsi l'esprit d'objectivité. Habitué à ce mode d'observation, l'homme s'apparut à son tour, de l'extérieur, comme objet. Ainsi son être complet, total, son essence intime commençait à se dérober à son propre regard. Sa pensée subit le même sort, bien que celle-ci soit seule à pouvoir pénétrer dans les sphères du suprasensible. Les sentiments et la volonté sont encore plus difficile à saisir que le domaine des idées. Il est donc évident que l'observation objective classique ne saisit pas l'homme dans sa totalité.

Pour terminer, le conférencier esquissa comment une connaissance complète de l'homme nécessite la mise en œuvre de facultés latentes.

Festival Opel Kadett

McCann-Erickson OP 1/73 Su

Et vous économisez Fr. 500.– !

La Kadett 1.2 Special a de tout temps été sûre, économique, confortable et sportive. Et maintenant il existe une Kadett Festival (à 2 ou 4 portes) – la Kadett la mieux équipée de tous les temps. Car, en plus des avantages traditionnels de la Kadett 1.2 Special (moteur S de 1,2 litre et 66 ch, freins avant à disque, servo-frein, pneus ceinturés, vitre arrière chauffante, stabilisateurs, coffre à bagages immense) la Kadett Festival possède aussi une importante série d'extras:
1. Sièges luxueux garnis de tissu velours, 2. appuie-tête, 3. filets latéraux, 4. jantes de sport, 5. 2 phares halogènes antibrouillard, 6. 2 pneus d'hiver radiaux montés sur 7. 2 jantes de sport supplémentaires.
Et tout cela pour un prix qui vous fait économiser Fr. 500.–.

Avec le Festival Opel Kadett votre profit est donc double: d'une part de nombreux extras utiles et agréables et d'autre part un prix particulièrement favorable.

Profitez donc doublement! Rendez-vous vite chez votre distributeur Opel!

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 2 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 9, route des Jeunes 42 50 46 ; 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, **Glovelier** 56 71 29, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Mollesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Naters** 3 24 40, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Imier** 41 36 44, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

CAPITAUX

Commerçant de première force cherche à placer

Fr. 50.000.-

dans affaire commerciale ou industrielle intéressante, avec participation active.

Adresser offres écrites détaillées à DZ 2452 au bureau du journal.

THÉÂTRE

Lundi 16 octobre, à 20 h 30
les productions Gintzburger et Bertin présenteront :

LES FRAISES MUSCLÉES

de Jean-Michel RIBES
1er spectacle du 2me abonnement.
Location : **Agence Strübin, Librairie Reymond, 1er étage, tél. 25 44 66.**

SERRURERIE CAMPARDO S.à r.l.

constructions métalliques
menuiserie métal et aluminium

NEUCHATEL / PORT-ROULANT 1
tél. 038 / 24 28 12
NEUCHATEL SERBATEC 24 20 66

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

SINGAPOUR

Conférence et film en couleur par **MARCEL TALABOT**
2me conférence de l'abonnement

NEUCHATEL - Salle des conférences
Mercredi 11 octobre, à 20 h 30
Prix des places : Fr. 5.—

Location et vente d'abonnements au prix de Fr. 20.—
à l'entrée

Le manteau-qui-supporte-tout.

LES MAMANS POURRAIENT CHANTER LA COMPLAINTE DU MANTEAU D'ENFANT. SANS COMPTER QU'IL EST "MANTEAU POUR L'ECOLE, LE DIMANCHE ET TOUS LES JOURS", IL DOIT AUSSI SUPPORTER ALLEGREMENT LES JOIES DE LA BICYCLETTE. IL DOIT EGALEMENT SORTIR SANS GRAND DOMMAGE DES BAGARRES. IL VA SANS DIRE QU'IL DOIT ETRE BIEN CHAUD AUSSI. ACTUELLEMENT, VOUS TROUVEREZ UN GRAND CHOIX DE CES MANTEAUX-A-TOUT-FAIRE A NOTRE RAYON POUR ENFANTS, SPORTIFS ET RACES, SOUVENT A CAPUCHE, MAIS TOUJOURS REMARQUABLEMENT AVANTAGEUX QUANT AU PRIX.

A GAUCHE:
MANTEAU A CARREAUX POUR FILLETTES, 134 - 164 CM, A PARTIR DE **110.-**

A DROITE:
DUFFEL-COAT POUR GARCONS 104 - 176 CM, A PARTIR DE **65.-**

spengler

Chaque jeudi, vente du soir jusqu'à 21 heures

Confection pour dames, messieurs et enfants
BIENNE, angle rue de Nidau / rue Neuve

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR

VISITEZ A COLOMBIER
le grand centre de
DOCUMENTATION TEXTILE pour
RIDEAUX et MEUBLES
TAPIS DE FOND

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

Centre Coop-loisirs

Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

Nos cours de

couture	8 leçons de 2 heures	42.-
dactylographie	8 leçons de 1 heure	36.-
échecs	16 leçons de 2 heures	80.-
langues	8 leçons de 2 heures	40.-

Cours de ____ Inscription
Nom :
Prénom :
Etat civil :
Domicile :
Adresse :
Téléphone :

Centre Coop-loisirs
2001 Neuchâtel
Treille 4

FIDUCIAIRE

accepte tous mandats :
— GÉRANCES D'IMMEUBLES
— DÉCLARATIONS D'IMPOTS
— RÉVISIONS DE COMPTES
— RECOUVREMENTS
— COMPTABILITÉ

Fiduciaire ROLF ZELLER
Comptable diplômé fédéral
2003 NEUCHATEL
Clos-de-Serrières 20 Tél. 31 48 25

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes à louer

RECOMPENSE à qui procurera, à personne solvable, un appartement 2 ou 3 pièces, pour fin d'année. Adresser offres écrites à 1010-611 au bureau du **journal.**

CHAMBRE INDEPENDANTE ou studio meublé à Hauterive ou Saint-Blaise. Téléphone 33 30 38.

GARAGE, région Bôle, Colombier, Boudry, immédiatement. Tél. 41 19 90.

APPARTEMENT 2 PIECES, de préférence dans villa, région Auvernier, Colombier, éventuellement Hauterive. Tél. (032) 42 06 34, dès 18 h 30.

A louer

CHALET, confort moderne, 5 lits, à Veysonnaz, pour vacances de ski. Arrangements à la semaine. Tél. (038) 24 37 94, matin ou soir.

CHAMBRE INDEPENDANTE, libre immédiatement, à monsieur. Tél. 25 51 34.

CHAMBRE MEUBLEE INDEPENDANTE, eau courante, possibilité de cuisinier. Téléphone 41 28 15.

CHAMBRES à 1 et 2 lits, pour jeunes filles, accès cuisine, salle de bains. Tél. 24 13 75, heures des repas.

CHAMBRES MEUBLEES à 1 et 2 lits, bains, vue, à demoiselles. Tél. 24 34 40.

Divers

A DONNER 1 LIT avec matelas. Téléphone 24 29 35.

A DONNER CONTRE BONS SOINS petite chatte tigrée, propre. Tél. 33 30 02, de 9 à 11 heures.

ON DONNE CHIEN (croisé griffon et caniche) très gentil à personne aimant les bêtes. Ecrire à l'adresse : S. Dettori, Charles-Perrier 10, 2074 Marin (NE).

A vendre

MANTEAU MOUTON DORE, brun foncé, coupe moderne, taille 38-40, à l'état de neuf, valeur 950 fr., cédé à 650 fr. Téléphone 31 13 00, le matin.

CHAISE SECURIAL, avec accessoires. Téléphone 24 15 77.

BEAU STUDIO, dralon, divan-lit, impeccable, 410 fr. Tél. 24 32 61.

APPAREIL DE PROJECTION 8 mm Proloisir Automatic ; 2 jantes Cosmic, 175 s-13. Téléphone 41 12 46.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, beau salon composé de huit pièces, plus le lustre. Tél. (038) 41 34 71.

PORTE-BAGAGES pour Renault R8, état de neuf. Tél. 42 33 22.

TABLE 4 CHAISES ; salon tissu usagé, mais en bon état ; table mosaïque. Tél. 41 29 46.

MAGNIFIQUE POUSSETTE, état de neuf, bleu marine, 160 fr. Tél. 42 34 93.

UNE PAIRE DE SKIS neufs, longueurs 2 m, valeur 600 fr., prix à discuter ; une paire de skis dame ; une paire de souliers de ski, No 40. Tél. 31 63 10.

LOCOS MARKLIN 3047, 3016, 3071 ancienne RE 4-4. Tél. 25 30 45.

POUSSETTE BLEU MARINE, état neuf. Téléphone 25 62 15.

ARMOIRE NOYER avec miroir biseauté. Tél. 25 84 44, dès 18 heures.

FAUTEUILS ET LUSTRE de bureau. Téléphone (038) 31 11 51, de 8 à 11 heures.

POUR CAUSE DE DEPART : 1 chambre à coucher, 1 salon, 1 salle à manger, 1 cuisinière électrique, 1 frigo, table de cuisine formica, avec chaises, en bloc ou séparément. Tél. 25 64 88, heures des repas.

Offres d'emplois

BRANDARD pour la période des vendanges, du 18 au 28 octobre 1972. Tél. 25 11 33.

ON CHERCHE VENDANGEURS et brandards. Tél. 46 14 14.

A LA CAMPAGNE, enfant en pension à la journée ou à la semaine Pris et reconduits à domicile. Tél. (038) 41 18 41.

Demandes à acheter

TABLE PING-PONG d'occasion. Tél. (038) 41 18 41.

ON CHERCHE ACCORDEON en bon état. Tél. 41 16 88.

Demandes d'emplois

GARÇON DE 15 ANS cherche place pour apprendre le français. Tél. 25 61 01, interne 336.

JEUNE FILLE cherche travail le samedi dans boutique. Tél. 41 10 29.

Perdus - Trouvés

PERDU MONTRE de dame avec bracelet or. La rapporter contre récompense, au 88, rue de l'Orée. Tél. 25 70 42.

PERDU CHAT SIAMOIS, région collège des Parcs. Tél. (038) 25 89 28, récompense.

OSS 117 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath prend quelques dispositions avec son ami Bug, de l'ambassade des Etats-Unis au Caire.

La prochaine plate-forme

Prenant congé de son ami, Hubert quitta l'ambassade par un escalier de service. Le grand hall était plein de gens dont il ne tenait pas à être vu, Américains, Anglais, Français, émus par les rumeurs de guerre avec Israël, et qui étaient accourus au bruit que l'U.S. Navy allait envoyer des bateaux à Alexandrie pour évacuer les Européens qui désiraient quitter l'Egypte. Il s'arrêta un instant pour écouter la rumeur angoissée de cette foule, en proie à la peur. Puis, sortant sans bruit dans les jardins de l'ambassade, il s'enfonça dans la nuit. Une légère brise agitait la cime des hauts palmiers.

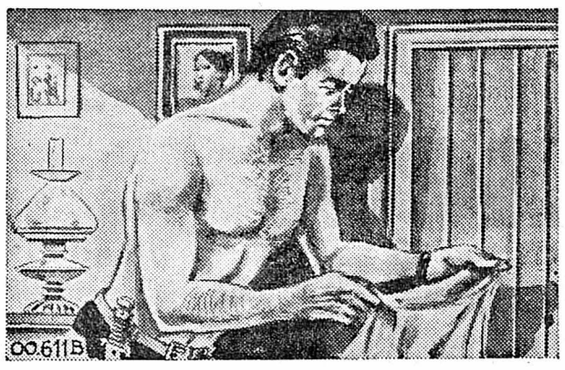

La dahabièh mise à sa disposition ressemblait en tout point à celle de Ferdane à quelques détails d'ameublement près. Hubert se déshabilla aussitôt dans la chambre, ne gardant sur lui qu'un slip de bain muni d'une ceinture à laquelle il fixa un poignard de chasse sous-marine. Ayant chaussé des palmes de caoutchouc, il vérifia le contenu du sac étanche fourni par Bug : le pistolet 22 long-rifle, avec un chargeur plein, une lampe électrique de poche, une vrille munie d'un solide manche en bois, un couteau à lames multiples... tout était là. Il ajouta le masque de tissu noir qu'il avait employé la veille et qu'il enveloppa d'un mouchoir.

La montre étanche qu'il portait au poignet marquait 6 h 50. C'était le moment de passer à l'action. Fermant avec soin le sac étanche, Hubert l'assujettit à sa ceinture, éteignit la lumière, et quitta la dahabièh du côté de l'eau. La nuit était très noire. En face, les réverbères de Shari El Bahr formaient une gurilande lumineuse. Un calme étrange, opaque, régnait. Se laissant glisser les pieds en avant dans l'eau boueuse, Hubert s'éloigna de la file des dahabièh, et s'abandonna au courant, nageant sans bruit, à l'indienne, sans perdre de vue les dahabièh qu'il dépassait une par une, les comptant soigneusement. Peu d'entre elles étaient éclairées.

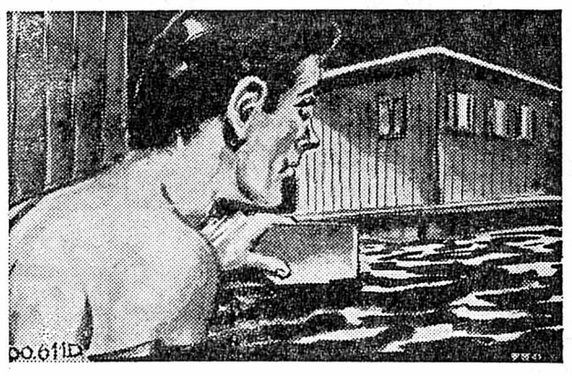

Le moment venu, il quitta le milieu du fleuve pour aller se suspendre à la plate-forme de la dahabièh qui précédait exactement celle de Mahmoud Ferdane. Levant son poignet gauche à hauteur de ses yeux, il constata avec satisfaction sur le cadran lumineux de sa montre que l'horaire qu'il s'était fixé se trouvait respecté : les aiguilles indiquaient 6 h 55. Se déhalant le long de la plate-forme, il s'arrêta quand il put voir celle du No 36. Un peu de lumière filtrait par les fentes horizontales d'une persienne. Ferdane devait être là. Ferdane, ou un autre. Si Ferdane lui avait tendu un piège, ce piège devait se situer sur la berge, ou à l'intérieur de la maison de bois peint. Mais deux précautions valent mieux qu'une, et, pour bouger, Hubert attendit d'être certain que personne ne se trouvait posté sur la plate-forme.

Demain : Dans la cuisine de la dahabièh

HOROSCOPE

La matinée sera très agréable et l'atmosphère portera à l'amitié et à la gaieté, mais aussi à la discussion.

Naissances : Les enfants de ce jour seront aimables, affectueux, mais très portés à la discussion et parfois tristes et maussades.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : N'usez pas vos nerfs. **Amour :** Ne cachez pas vos véritables sentiments. **Affaires :** Ne soyez pas trop crédule.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Reposez-vous un peu. **Amour :** Allez droit au but. **Affaires :** Réalisez ce que vous avez en vue.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Ne surmenez point vos nerfs. **Amour :** Ne mêlez pas sentiment et affaires matérielles. **Affaires :** Vous pourrez rencontrer des embûches.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Légère fatigue à craindre. **Amour :** Faites preuve de pondération. **Affaires :** Ne vous engagez point à la légère.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Ménagez le cœur. **Amour :** Modifiez votre orientation. **Affaires :** Il y a toutes raisons de réussir.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Ecartez les aliments trop salés. **Amour :** Vous connaîtrez les mobiles de l'être aimé. **Affaires :** Soyez très précis.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Protégez les reins. **Amour :** Montrez votre goût de l'harmonie. **Affaires :** Pesez bien le pour et le contre.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vésicule biliaire à surveiller. **Amour :** Evitez les querelles. **Affaires :** Analysez à fond vos problèmes.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Reposez-vous davantage. **Amour :** Donnez des preuves de vos bons sentiments. **Affaires :** Etablissez de nouveaux projets.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Refroidissement dangereux. **Amour :** Vos relations influenceront votre bonheur. **Affaires :** Des surprises dérangeront vos plans.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Chevilles faibles. **Amour :** Des témoignages montreront que vous êtes estimé. **Affaires :** Ne craignez pas d'innover.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Evitez le froid aux pieds. **Amour :** Ne manquez pas de confiance. **Affaires :** Vous aurez des talents certains.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Canapés aux sardines
Côtes de veau grillées
Haricots verts
Fromage
Madeleinettes

LE PLAT DU JOUR :

Madeleinettes

Proportions : 250 g de sucre en poudre, 250 g de beurre, 8 œufs, 250 g de farine, 1 pincée de sel, 1 cuillerée à café d'essence de vanille.
Travaillez dans une terrine le beurre ramolli avec le sucre en poudre jusqu'à ce que vous obteniez une crème homogène. A ce moment-là, battez, de préférence avec un petit fouet métallique ou mixeur. Incorporez l'essence de vanille. Battez encore. Ajoutez le sel, puis un œuf entier, battez quelques minutes avant d'ajouter le reste des œufs un à un, en battant toujours. Versez la farine en dernier lieu et mélangez alors à la cuiller de bois pendant trois minutes. Versez le mélange dans des petits moules à madeleine. Mettez à four chaud et faites cuire 25 minutes. Laissez refroidir avant de démouler.

Les canapés aux sardines seront plus jolis et plus nourrissants si vous les saupoudrez d'œufs durs hachés.

Des millions de microbes

Méfiez-vous des torchons à vaisselle. Des médecins ont constaté qu'ils hébergeaient des millions de microbes, et notamment, des bactéries susceptibles de donner des infections digestives. Mieux vaut, disent-ils, laisser sécher la vaisselle sans l'essuyer, ou utiliser des rouleaux de papier à jeter.

De la cire sur du nylon

— La cire fondant sous l'effet de la chaleur, nous vous conseillons d'appliquer sur la tache une feuille de papier absorbant et de « repasser » cette feuille avec un fer tiède. Le papier va boire progressivement la cire. Il faudra évidemment le changer dès qu'il sera taché.

Des yeux rouges, gonflés

Si vos yeux sont souvent rouges et gonflés au réveil, vous leur rendrez leur aspect normal en passant un glaçon autour de vos yeux. En une ou deux minutes, vos paupières seront dégonflées. Ensuite instillez dans chaque œil une à deux gouttes de collyre bleu qui a la propriété de resserrer les petits vaisseaux capillaires de la cornée. Mais n'abusez pas de ces gouttes : à la longue, elles deviendraient inefficaces, et vos yeux, de plus en plus sensibles.

La maison en carton

Deux Allemands originaires de Hesse viennent de construire ce qu'ils prétendent être la première maison en carton ondulé d'Europe. Les parois de cette construction font 20 cm d'épaisseur et sont revêtues d'un isolant thermique et acoustique ainsi que d'une couche de plastique armé qui assure une protection contre la pluie, la neige, le soleil, eau de mer, feu...
Son atout, le poids qui ne dépasse pas 1300 g ce qui permettrait à son propriétaire de jouer les escargots.
Le montage s'effectue grosso modo en une semaine. Encore faut-il s'adresser aux hommes de métier pour l'installation électrique et sanitaire. Précisons que cette maison est conçue à l'origine comme une maison de vacances, abri, baraque de chantier, pavillon d'exposition.

Octobre au jardin

Premiers vents froids, premières pluies. Au verger, continuez la lutte contre les parasites et préparez les emplacements de plantations. Au jardin potager, plus de semis en plein air, mais semez sous cloche les laitues et les romaines.
Dans les plates-bandes vous pouvez semer en pleine terre les pois de senteur, les soucis, les immortelles et planter les oignons à fleurs de printemps. Quant aux plantes d'appartement, elles doivent être mises à l'abri, au début du mois, et vous planterez en pots jacinthes, narcisses et tulipes.

A méditer

Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre. LA BRUYÈRE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** exposition Pologne, théâtre et société.
Galerie des Amis des arts : Exposition Jean Bréant.
Lyceum Club : Exposition de collages et papier moulé.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Makowski.
Collège Latin : Exposition commémorative Edmond Privat.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements,** place Numa-Droz 1, Téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Palace :** 20 h 30, Les Charlots. 7 ans.
Arcades : 20 h 30, Les Feux de la Chandeleur. 16 ans.
Rex : 20 h 45, La Virilité. 20 ans.
Studio : 20 h 30, La Maison de campagne. 16 ans.
Bio : 18 h 40, Djamilia. 16 ans. 20 h 45, L'Aventure c'est l'aventure. 16 ans. Prolongation.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Lumières de la ville. Enfants admis.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

Pharmacie d'office : Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - La Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Léon Zack, Paris, peintures, exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Un nommé Sledge.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Dix ans déjà
18.20 (C) Demain
18.45 (C) Les Aventures de l'ours Colargol
18.55 (C) Courrier romand
19.05 (C) Omer Pacha
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 Aujourd'hui
21.15 (C) Les Evasions célèbres
22.05 (C) Ceylan, île magique
22.25 Téléjournal
22.35 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Toni et Véronique
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Test
21.15 (C) Sport 72
22.00 Téléjournal
22.10 22me Festival international de jazz à Zurich

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
13.55 Fin
15.15 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Pont-Dormant
20.30 Magazine d'information
22.20 Un ton au-dessus
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Un milliard dans un billard
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Cadet Rousselle
21.40 (C) Amicalement vôtre
22.30 (C) Match sur la 2
23.30 (C) I.N.F. 2

SVIZZERA ITALIANA

18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 Chi è di scena
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.10 L'attimo della violenza
22.45 Oggi alle camere federali
22.50 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, gastronomie mondiale. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le comique belge Nand Buyl. 20.45, les trois mensonges. 21 h, Vous auriez dû venir en été. 22 h, l'éclat terni du dollar. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, hocus-pocus-musicus. 19.10, La Grande Barrière de corail. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, point de vue. 21 h, amicalement vôtre. 21.50, la vie culturelle. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, pas seulement pour Noël.

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE: Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnel des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 13 h, la radio raconte l'histoire 1956. 13.10, mardi les gars. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Enfant et la mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05 fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Le passe-partout. 20.30, La Fournaise, pièce de Jacques Aeschlimann. 21.50, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-derrière. 24 hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, petite histoire du ballet. 11.15, voix universitaires suisses. 11.30, approche de la musique pop. 12 h midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, rythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30 les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, ensembles à vent. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique d'Israël. 11.05, mélodies viennoises. 11.30, chansons et danses populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, êtes-vous superstitieux. 14.30, orchestre B. Kaempfert et R. Aldrich, piano. 15.05, Gundula Janowitz, soprano.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, le compositeur américain Bacharach. 21.30, histoires d'animaux, de M. Kyber. 22.25, jazz. 23.30, pop 72.

BIBLIOGRAPHIE

Serge Deville
PUZZLE CHINOIS
(Fleuve Noir)

Entre la Chine et la Corée il y a le Yalu Sur le Yalu il y a trois ponts. Le général Mac Arthur veut bombarder ces ponts mais le gouvernement américain craint qu'une telle mesure ne précipite la Chine dans le conflit.

Un commando et des pains d'explosifs remplaceront donc les B-29.

Et c'est le début d'une aventure exceptionnelle.

MOTS CROISES

Problème No 833

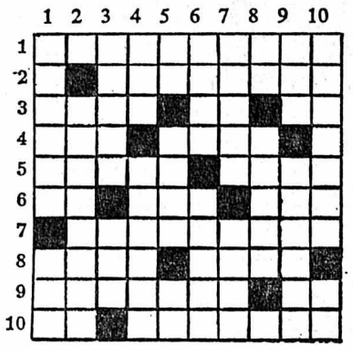

HORIZONTALEMENT

1. Elle vous met le cœur sur la main. 2. Nom donné à l'Amour. 3. Le bon ne saurait mentir. — Pronom. — Préfixe. 4. Se rendra. — Mauvais, c'est une panne. 5. Canton de la Mayenne. — La verte Irlande. 6. Grand dieu. — Ornement sur le chapiteau. — Explosait quand on l'allumait. 7. ancien nom de l'Ecosse. 8. On y entrepose vins et alcools. — Courroux. 9. Ses baies sont rafraîchissantes. — Sur la Bresle. 10. ajout après la signature. — Incrustations d'émail noir sur fond blanc.

VERTICALEMENT

1. En pente chez les buveurs. — Partie de côte. 2. Plantes enlevées de terre et dont les racines sont à nu. 3. Fin régal. — Rivière de Suisse. 4. Unité de travail. — Le plus doux des dialectes grecs. 5. Initiales d'un président de la République. — Tentative d'évasion. — Mesure. 6. Affluent du Mississippi. — Magistrat romain. 7. De la première côte au gigot. — Sur l'Oka. 8. Désinence verbale. — Instrument de chirurgie. 9. Simili. — Où apparaissent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. 10. Surprise. — Se perdent avec le temps.

Solution du No 832

1	F	E	M	M	E	L	E	T	T	E
2	R	H	E	O	M	E	T	R	E	■
3	I	■	T	U	B	■	A	I	R	E
4	M	A	S	■	E	N	■	A	N	S
5	E	S	■	E	T	A	I	■	E	P
6	■	T	I	R	E	T	T	E	■	E
7	M	E	L	I	■	T	E	T	E	R
8	A	R	O	N	D	E	■	I	L	E
9	R	I	T	■	I	S	E	R	A	N
10	S	E	S	I	A	■	S	E	N	T

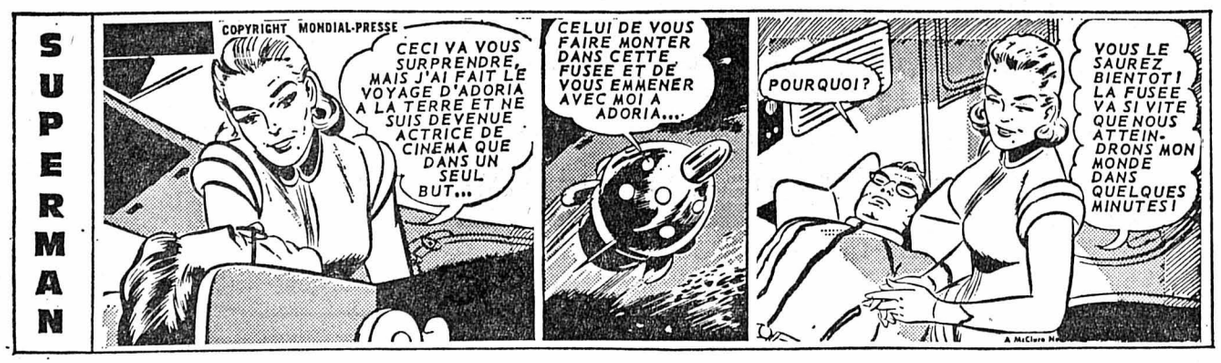

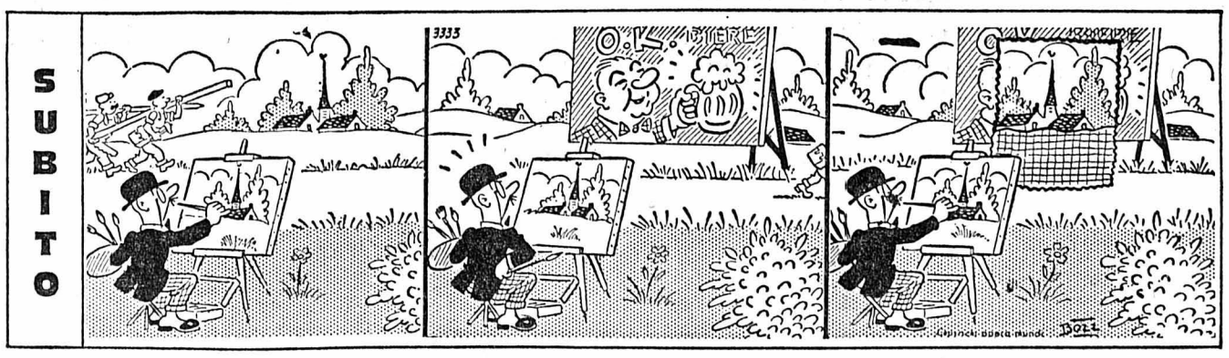

THÉÂTRE

Samedi 14 et mardi 24 octobre à 20 h 30
les Galas Karsenty-Herbert présenteront

FOLLE AMANDA

de **Barillet et Gredy**, avec :
Jacqueline MAILLAN et **Jacques JOUANNEAU**
2me spectacle des abonnements A et B
Location : agence Strübin, librairie Reymond, 1er étage, tél. 25 44 66

MOTIVATION.

Une Technique supérieure, une plus grande Sécurité, encore plus de Confort et une Economie prouvée, tels sont les mobiles précis et justifiés du client acheteur d'une nouvelle automobile.

Telle est la motivation des modèles AUDI 100... et cela explique leur succès de vente sur le marché suisse.

AUDI 100, c'est la synthèse de la nouvelle classe Sport et Confort.

AUDI 100 L: avec Equipement Suisse complet, 97 CV-SAE, 160 km/h vitesse de croisière.

AUDI 100 LS: La version Luxe de la nouvelle classe Sport et Confort, 129 CV-SAE, 179 km/h, de 0 à 100 en 10,9 sec.

AUDI 100 LS Automatic: Une vraie «Automatic» avec «effet Kick-down» permettant des accélérations sportives. Tellement pratique pour la ville: accélérer — freiner sans toucher au levier sélecteur!

AUDI 100 GL: La reine de la gamme Sport et Confort — Hautes Performances et Grand Luxe (livrable également en version «Automatic»).

AUDI 100 Coupé S: Une ligne élégante et belle avec une sécurité et un confort exclusifs. De 0 à 100 en 10,2 sec, 183 km/h (livrable également en version «Automatic»).

AUDI 100

La nouvelle classe «Sport et Confort»

AUTO-SENN

Pierre-à-Mazel 43 - Neuchâtel

Garage Alfter Saint-Aubin, Garage J.-F. Bühler Neuchâtel, Garage M. Lautenbacher Valangin, Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet, Garage M. Gattoliat Fleurier.

(Contenance du pot: env. 1/2 l.)

Collectionnez les superbes pots en opaline offerts par Nescafé!

Vous pouvez également obtenir une série d'autocollants lavables comprenant les noms de vingt produits: sucre, épices, noisettes, etc. (Voir au dos de l'étiquette).

Avec Nescafé, vous retrouvez à chaque tasse la richesse et l'arôme du café fraîchement torréfié.

Egalement sans caféine.

MONDO

bep

A vendre

vestiaires
métalliques,
7 corps
à 3 et 4 portes.
La case 50 fr.

4 bascules
de 500 kg
et 1000 kg
260 fr. pièce

2 compresseurs
de garage, 250 l,
à 900 fr. et 1200 fr.

2 coffres-forts
haut. 1 m, 650 fr. ;
1 m 65, 900 fr.
en parfait état.
Glardon, Aubonne.
Tél. (021) 76 54 92.

Fourrures

Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en

Fourrures

ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

C'est parti! Le grand concours de la restauration et de l'hôtellerie Suisse commence.

Dès à présent, le sucre servi dans presque tous les établissements de la restauration et de l'hôtellerie n'est pas du sucre habituel, ou plus exactement, le papier qui l'enveloppe n'est pas un emballage ordinaire.
Dès ce jour, ces emballages peuvent vous porter chance, car ils portent tous un **dé porte-bonheur avec des points de 1 à 6.**
Cela vaut la peine de les collectionner. Quiconque enverra, avant le **15 novembre 1972**, une série complète à la Fédération Suisse des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers, Service de formation professionnelle, Case postale, 8099 Zurich, participera au tirage au sort doté de prix attrayants: **3 séjours de 15 jours pour 2 personnes à New-York et 3 passeports intercantonaux pour gourmets** (50 repas gratuits d'une valeur de Fr. 2500.–) en sont les principaux.
La Fédération Suisse des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers souhaite bonne chance aux collectionneurs.

Fédération Suisse des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers Zurich

C'est le moment et l'occasion
pour une perruque Carmen !

Atelier Valsch Zürich

C'est le moment parce que brouillards et pluies d'automne vont s'attaquer à votre coiffure. Avec une perruque de qualité Carmen vous serez toujours impeccablement coiffée, toute la journée et aussi le soir pour sortir avec des amis.

Et c'est aussi l'occasion: Carmen tient à votre disposition, à des petits prix, une quantité limitée de perruques de grande qualité: aspect naturel, faciles à coiffer et à entretenir, reprenant aussitôt leur forme après le lavage.

29.–

59.–

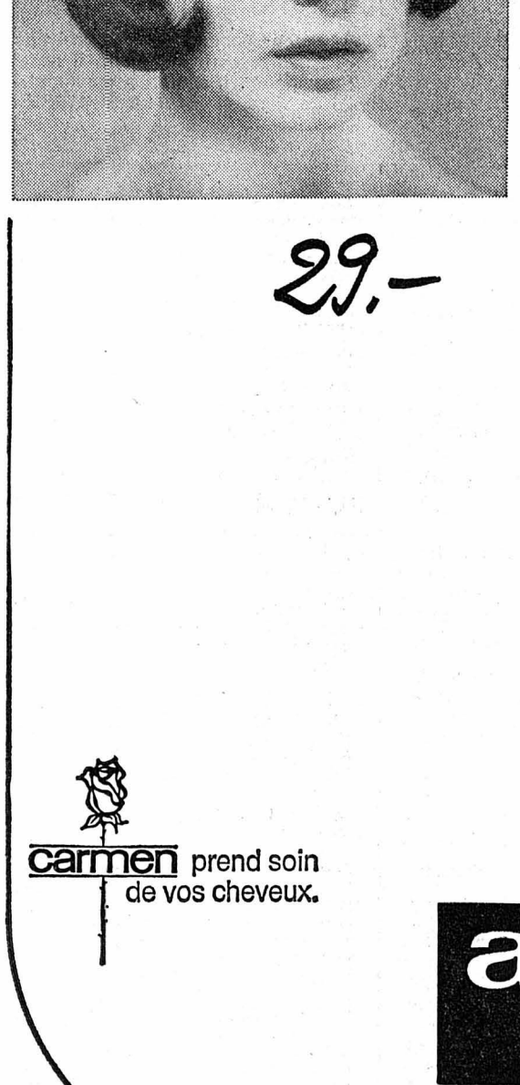

29.–

49.–

A ces prix pourquoi ne pas vous offrir une deuxième perruque? Ou tout simplement une perruque pour vous dépanner. Pour le travail, le sport ou pour une soirée.

C'est le moment et l'occasion au

CARMEN HAIR CENTER

armourins
neuchâtel
rez-de-chaussée

carmen prend soin de vos cheveux.

EN SUISSE

Incendie : un million de francs de dégâts

LAEUFELFINGEN (BL). — (ATS). — Un incendie, qui s'est déclaré lundi dans la commune bâloise de Laeufelfingen, a causé, selon les premières estimations de la police, des dégâts pour un montant d'un million de francs dans une entreprise de transformation du bois. Un immeuble, abritant de nombreuses machines, des ateliers et un bureau, a été totalement détruit. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce sinistre.

Un agriculteur se tue en tracteur

(c) Lundi un agriculteur valaisan s'est tué aux commandes de son tracteur sur la route de Verbier. L'accident s'est produit à Médières. La victime est M. Joseph Gailland, né en 1917, domicilié à Bagnes. M. Gailland descendait de Verbier avec son tracteur lorsqu'il heurta un talus, fit une embardée qui le projeta à plusieurs mètres sur la chaussée. Il ne tarda pas à succomber à ses blessures.

Arrestation d'un évadé de Bochuz

GENÈVE (ATS). — La police genevoise a appréhendé un Bernois de 23 ans qui s'était évadé à mi-septembre de Bochuz, où il purgeait une peine de 18 mois pour cambriolages. Depuis son évasion, cet homme avait commis quatre cambriolages à Genève, et, au moment de son arrestation, il transportait sur lui tout un outillage de cambrioleur.

Collisions en chaîne sur la N1 : gros dégâts

SOLEURE (ATS). — Huit collisions en chaîne se sont produites dimanche soir sur l'autoroute No 1, entre 18 h 30 et 20 h 15 près de l'échangeur de Rothrist, en raison de la mauvaise visibilité. Deux voitures ont été totalement démolies. Deux personnes ont été blessées et l'une d'elles a dû être transportées à l'hôpital cantonal d'Olten. Les 21 voitures impliquées dans ces accidents ont subi des dégâts évalués à 77.000 francs.

Cerfs du Parc national : requête aux autorités fédérales

GENÈVE (ATS). — « Sans vouloir nier le problème de la surpopulation des cerfs dans le Parc national et ses abords », le comité d'action pour la défense des animaux en péril (CADAP), de Genève, affirme, dans un communiqué, que l'abattage avec prime de ces animaux est « choquant » alors que « de vastes forêts vides peuvent les accueillir en Haute-Savoie, en Allemagne voire en Suisse. »

Estimant que l'argent des primes serait mieux utilisé pour la capture et le transport des animaux « vivants », le CADAP « demande aux autorités fédérales d'intervenir dans ce sens en organisant et en subventionnant la capture et le transfert des cerfs ».

VAUD

Tribunal de police de Grandson : très sévère condamnation pour ivresse

(c) Dans le courant de l'été R.B. domicilié à Sainte-Croix s'était rendu avec un camarade dans un restaurant de la localité où il but beaucoup. En fin de journée, l'accusé s'étant fâché avec le sommelier au sujet d'un sandwich, provoqua l'intervention de la tenancière. Cette dernière fit appel à la police locale et R.B. quitta l'établissement. Il fut cependant interpellé par un gendarme alors qu'il venait de descendre de sa voiture et allait la mettre au garage. L'accusé injuria deux représentants de la force de l'ordre alors que ceux-ci essayaient de retirer les clés de la voiture. R.B. vit rouge, et bouscula l'un des agents. R. B. refusa de les suivre au poste et déclara le lendemain qu'il avait voulu éviter de cette façon d'autres ennuis sachant qu'il était en état d'ivresse. Les renseignements recueillis sur son compte sont nettement défavorables. La police a dû intervenir à plusieurs reprises pour injures à agent ou ivresse, R.B. a été condamné pour injures, menaces contre les autorités et les fonctionnaires, ivresse au volant, dérobade à un examen médical, à 20 jours de prison ferme et aux frais s'élevant à 580 francs.

Visiteurs de marque à Payerne

(c) Il y a quelque temps, l'église abbatiale de Payerne recevait la visite de l'ambassadeur de Roumanie à Berne, et la semaine dernière, celle de l'ambassaeur de la République fédérale d'Allemagne. Dimanche enfin, la vieille église romane a reçu la visite d'une délégation du conseil municipal de Moscou. Elle a également visité avec un grand intérêt la salle « Général-Jomini » du musée de Payerne, où les visiteurs ont retrouvé des documents et des portraits se rapportant à l'histoire de leur pays au siècle passé, le général Jomini, natif de Payerne, ayant passé de nombreuses années à la cour de Russie, au service des tsars.

MONTAGNY

La doyenne fêtée

(c) La municipalité de Montagny a fêté Mme Louise Perret, doyenne, à l'occasion de son 90me anniversaire. Mme Perret a eu douze frères et sœurs dont quatre vivent encore.

YVERDON

Succès pour le « Pinson du Nord »

(c) La société ornithologique « Le Pinson du Nord » avait organisé, samedi et dimanche, son exposition annuelle à la Grande salle du casino d'Yverdon. Cette société d'amateurs présente des collections de qualité. On a pu se rendre compte dans la salle que tous les collectionneurs avaient mis un point d'honneur à présenter des sujets particulièrement bien soignés et en bonne santé. Cela est d'ailleurs confirmé par les résultats obtenus et le pointage des deux juges professionnels venus de Suisse alémanique. Environ 400 sujets étaient exposés dont la plupart étaient des oiseaux élevés durant l'année. Malgré le beau temps, de très nombreux visiteurs s'intéressant aux oiseaux se sont déplacés et ce fut un succès de plus pour cette société forte de 50 membres.

AUTOUR DU MONDE

Les méthodes commerciales de la France critiquées par un magazine américain

WASHINGTON (AP). — « Les Français commencent à être connus en Europe pour la rudesse de leurs méthodes commerciales en vue d'enlever des marchés à l'étranger », écrit la revue « U.S. News and World Report ».

« Une pression gouvernementale a été ajoutée aux démarches commerciales avec la Suisse sur un avion militaire français et avec les Italiens sur le procédé français de télévision.

» La pression parisienne n'a pas été payante. Mais les Français poursuivent leur effort. L'une des raisons est que les pays européens commenceront à la fin des années 1970 à remplacer leurs avions de chasse pour couvrir leurs besoins jusque dans les années 1990. Il y a en jeu 3000 appareils. Cela représente un marché de 12 à 15 milliards de dollars.

PRESSIONS

» Dans leur contrat avec les Grecs, les Etats-Unis ont évincé les Français avec le « Phantom ». Dans la compétition pour de nouvelles commandes suisses, le « Corsair » américain a surclassé les performances du « Mirage » français, affirment les experts, en raison du dispositif électronique du « Corsair » permettant de diriger les bombes sur l'objectif. Mais les Français ont accusé les Suisses d'être de « mauvais Européens » et, la conséquence a été l'annulation des commandes de l'un et l'autre avions.

» Les Français, poursuit la revue, peuvent avoir recours à n'importe quoi. Ils peuvent menacer la Suisse de lui créer des difficultés lorsqu'elle négociera un arrangement avec le Marché commun. Ils peuvent lui offrir d'importer du matériel d'équipement suisse pour les usines d'automobiles « Renault ». Ils peuvent imposer des conditions aux accords de commerce, exercer une pression politique, n'importe quoi. C'est de cette façon qu'ils pratiquent la concurrence. »

Baisse de popularité pour M. Heath

LONDRES (AP). — Le premier ministre britannique, M. Heath, sera dans une situation difficile mercredi lors de l'ouverture du congrès conservateur.

Selon un sondage publié dans le journal conservateur « Daily Mail », le tiers des électeurs britanniques pensent que M. Hath se tire bien de sa tâche et moins du quart croient que le gouvernement tient bien en main les affaires de l'Etat (soixante-cinq pour cent de non).

Le sondage, effectué par l'institut Louis Harris, révèle que le principal rival de M. Heath au sein du parti conservateur est M. Enoch Powell, chef de file de l'aile droite des « Tories ». En deuxième position arrive sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office.

A la question « Est-ce que M. Heath est un bon premier ministre ? », 31 pour cent des personnes interrogées ont répondu oui et 57 pour cent non.

Le sondage a été effectué le mois dernier. Il est probable que la position de M. Heath va se trouver affaiblie au sein de son propre parti.

La CEE et les pays méditerranéens

LUXEMBOURG, (Reuter). — Les ministres des affaires étrangères du Marché commun ont commencé lundi à Luxembourg une réunion de 48 heures consacrée à l'élaboration d'une politique globale de la Communauté à l'égard des pays méditerranéens.

Les ministres doivent également rencontrer leurs collègues des 19 pays africains associés.

L'Albanie se retire des olympiades d'échecs

SKOPJE (Yougoslavie) (AP). — L'Albanie a quitté les 20mes Olympiades d'échecs pour ne pas rencontrer l'équipe d'Israël.

Les Albanais ne s'étant pas présentés pour disputer leur match du 8me tour, le président de la fédération internationale, M. Euwe, a décidé leur exclusion.

L'équipe albanaise a argué de « difficultés techniques » et demandé la levée de la mesure de disqualification. Les juges ont accepté, mais ont imposé que le match contre Israël ait lieu. Les Albanais, qui pensaient pouvoir simplement déclarer forfait pour ce match, ont alors décidé de se retirer du tournoi.

Aux chantiers navals de la Clyde

GLASGOW, (AP). — Les ouvriers des chantiers navals de la haute Clyde qui avaient décidé d'occuper les lieux voilà 15 mois, ont décidé de mettre fin à l'occupation de la société.

Cette mesure va permettre à la société « Marathon Manufacturing Company » de prendre en charge les chantiers navals et d'en éviter la fermeture.

Les ouvriers avaient occupé les chantiers navals après la mise en banqueroute de la société « Upper Clyde Shipbuilders » l'an passé.

Les chantiers navals, qui avaient construit plusieurs paquebots de renom, fabriquent maintenant des plates-formes de forage pour la société Marathon.

Irlande : arrestation d'un dirigeant de l'IRA provisoire

BELFAST, (ATS-AFP). — Un nouveau dirigeant de l'IRA provisoire, Cornelius Mchugh, a été arrêté hier par l'armée britannique à Belfast.

Chef d'état major du premier bataillon de la brigade de Belfast, Cornelius Mchugh a été appréhendé dans une maison du quartier catholique d'Andersonstown après avoir été repéré à la jumelle dans la rue par une patrouille de l'armée. D'autre part, deux jeunes gens de 17 et 21 ans, qui avaient reconnu appartenir à l'IRA provisoire, ont été condamnés à douze ans de prison par un tribunal de Belfast pour avoir été trouvés en possession de cent kilos d'explosifs dissimulés dans une voiture.

La grève s'étend à l'ORTF

PARIS, (AP). — La grève des personnels de production de l'ORTF, qui entraîne des perturbations dans les programmes depuis le 2 octobre, a tendance à faire tache d'huile. Après les assistants et les scripts, qui poursuivent leur mouvement jusqu'à minuit, les agents du traveling feront grève 24 heures jeudi et ceux du costume, de l'habillage, du générique, de l'animation et de l'illustration sonore cesseront le travail pendant 48 heures, jeudi et vendredi.

Devant l'extension de ce mouvement, le PDG de l'ORTF, M. Arthur Conte, a adressé à tout le personnel un message demandant à chacun au simple nom de la sagesse... de considérer que « je suis engagé à tenir le plus grand compte des justes aspirations professionnelles mais que je ferai respecter la loi. »

Congrès international de l'astronautique

VIENNE, (AP). — Le 23me congrès international de l'astronautique s'est ouvert lundi à Vienne. Les travaux doivent durer une semaine.

Au premier rang de l'auditoire, on remarquait trois cosmonautes soviétiques, Boris Egorov, Valery Koubassov, Anatole Filiptchenko, ainsi que les professeurs Leonide Sedov, et Wernher Von Braun. Le thème du congrès est « l'espace au service du développement mondial ».

Par ailleurs, une conférence réunissant des spécialistes russes et américains de l'espace s'est ouverte lundi à Moscou.

Selon l'agence Tass, les participants vont étudier pendant dix jours les problèmes techniques liés à la réalisation d'un vol spatial commun soviéto-américain.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

LE LOCLE **MONTAGNES** LA CHAUX-DE-FONDS

A la Salle de musique de la Chaux-de-Fonds

Une soirée avec Guy Béart

L'homme avant l'artiste. Oui, et c'est le mérite incontesté de Guy Béart. Qui, au fil des jours a su développer et personnaliser sa maturité. Celle qu'il promène au gré des spectacles, posément, sans forfanterie.

Guy Béart, c'est avant tout une évocation. Une force. Des chansons. On le dit populaire, il se veut troubadour. Un texte et une musique, quelques phrases qui parlent d'elles-mêmes. L'eau vive, mais c'est elle, nous, vous. La région, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs. Des titres pourquoi pas ; une poésie avant tout. Une soirée remarquable surtout. Celle qu'un public somme toute assez nombreux vient de passer à la Salle de musique, sous les auspices de Coop-loisirs.

Premier passage à la Chaux-de-Fonds : le trac sans doute et une curiosité manifestée par les spectateurs. On connaissait Guy Béart chanteur, sa voix un peu rauque, un peu cassée. Ses succès aussi, ses « Qu'on est bien, dans les bras... » ou « Le bal chez Temporel ». Triomphes d'alors, sur toutes les lèvres. Il fallait découvrir l'homme et l'on craignait un peu cette entrevue.

Une sonorisation en tous points exemplaire, des musiciens discrets, un simple halo de lumière, pinceau jaune ou rouge et qui soulignait la parole : le spectacle de Guy Béart tient sans doute davantage d'une belle veillée au coin d'un feu. L'heure où l'un des copains, empoignant sa guitare, raconte. Mais raconte quoi ? la vie, la mort, le ciel, l'individu. La maison ou cette ville.

L'heure aussi où brusquement, l'artiste se découvre, offre son art et ses chansons. Et puis, ces refrains que murmure une salle comme envoûtée, ce balancement de la tête, comme pour souligner le phrasé musical. Ces quelques battements de mains, à peine étouffés, à peine aussi audibles. Est-ce votre voisin ou les premiers rangs ? Qu'importe, il aura fallu une chanson, une seule, pour que ce contact soit établi. Et puis l'on a laissé Guy Béart poursuivre.

D'une œuvre à l'autre, que de souvenirs. Et pourtant à chaque fois, il fallait repartir à zéro, comme à regret en abandonnant la précédente pour découvrir la nouvelle. De la tendresse dans la voix. Ou de l'ironie.

Un homme étrange que Béart, diseur, humoriste, écrivain.

Et soudain la lumière de la salle éclate pour nous faire apercevoir un chanteur, un peu gauche, un peu emprunté. Surpris presque de son triomphe. Qui brusquement enchaîne afin de redisparaître dans une semi-obscurité.

Guy Béart, un artiste mais qui se refuse à être une vedette. Ce choix, il le laisse à ses chansons, à ses mélodies d'aujourd'hui et que l'on dirait de toujours. — Vous chantez bien.

Il s'adresse maintenant à la salle, doucement, pour la remercier de l'avoir accueilli d'avoir chanté avec lui. Une salle où les adolescents se disputent les places avec les personnes du troisième âge.

Parce qu'une soirée avec Guy Béart est un instant si rare, que personne n'aurait voulu la manquer. Ny.

Nouvelles économiques et financières

Concentration économique alarmante

Du Bulletin des arts et métiers :

La presse nous rapporte quotidiennement que des entreprises ont fermé leurs portes. Comme il y a pénurie de personnel, on n'y attache pas une importance excessive, bien qu'il puisse en résulter pour les salariés et les employeurs touchés des situations pénibles. Le fait de devoir quitter une place de travail que l'on occupait depuis de nombreuses années ou d'être contraint à liquider une entreprise qui appartenait à la famille depuis plusieurs générations peut avoir des aspects tragiques.

Que le processus de concentration ait pris des proportions alarmantes, cela ressort clairement des quelques chiffres suivants, tirés du recensement de la population de 1970. En 1960, soit dix ans seulement plus tôt, on avait encore dénombré 382.126 personnes de condition indépendante. Leur nombre n'est plus, une décennie plus tard, que de 299.866. Durant cette période, 80.000 indépendants ont donc perdu leurs moyens d'existence ! Cela fait 8000 fermetures d'entreprises par année ou 30 par jour ouvrable. Comme cela s'était déjà produit durant les décennies précédentes, c'est l'agriculture qui a été le plus fortement touchée avec un recul d'à peu près 40.000 agriculteurs indépendants, ce qui correspond à un taux de 27 % de l'effectif. Viennent ensuite l'artisanat et l'industrie avec 23.000 ou 21 % et enfin les professions prestataires de services avec 20.000 fermetures ou 15 %.

L'importance des chiffres donne à réfléchir. Ainsi qu'il l'a dit dans sa réponse à une petite question, le Conseil fédéral envisage de prendre, dans le cadre de notre économie libérale, certaines mesures favorables aux petites et moyennes entreprises dans le domaine de la recherche, de l'obtention de capitaux et de l'aide régionale au développement. En rapport avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, il sera indispensable d'examiner aussi si l'augmentation croissante du nombre des grands centres d'achat, qui sont déterminants dans la disparition des commerces de détail, est dans l'intérêt général. Enfin, l'accroissement du trafic motorisé et les difficultés d'approvisionnement que ces centres créent pour les personnes âgées ou ne possédant pas de voiture constituent un problème qui mérite de retenir l'attention. Il semble que les autorités fédérales commencent à prendre conscience des inconvénients que présente la concentration économique actuellement à l'œuvre. De même, il est important que l'opinion publique se rende compte des conséquences de cette situation et ne se laisse pas fasciner par la taille et la puissance des entreprises.

Otto FISCHER

Vers une adaptation des taux d'intérêt sur le marché des capitaux ?

Le marché des capitaux suisses est comme par le passé caractérisé par une forte demande de la part du marché des emprunts. Néanmoins, la demande de nouveaux placements en emprunts s'est sensiblement contractée. En effet, les dernières émissions ont été couvertes, mais sans l'enthousiasme caractéristique des années passées. Selon les spécialistes du marché, il faut en chercher l'étiologie dans les conditions d'intérêt et d'émission toujours moins favorables au souscripteur. L'investisseur en effet constate une différence trop sensible entre le rendement offert et le taux d'inflation, qui est pratiquement de 7 % en Suisse. L'investisseur recherche d'autres placements, notamment ceux capables d'affronter le taux d'inflation le plus élevé.

Aux yeux des milieux bancaires, il ne faut cependant pas s'attendre à une hausse rapide du taux d'intérêt avant l'uniformisation de ces conditions sur le plan international. Il s'agit avant tout de freiner un nouvel afflux de fonds étrangers dans notre pays.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

L'OSEC et les foires internationales

Doit-on permettre aux entreprises suisses de présenter les produits de leurs filiales étrangères lors des expositions et foires suisses à l'étranger ? Cette question a fait l'objet des délibérations de la commission de surveillance de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), qui s'est réunie à Berne, sous la présidence de M. Gérard Bauer. Eu égard aux nouvelles conditions existant sur les marchés internationaux et tenant compte du fait que la pratique dans le domaine des foires internationales a elle-même été assouplie récemment, la commission a décidé de réexaminer les conditions d'admission posées par l'OSEC pour les participations officielles aux foires et expositions étrangères.

M. Mario Ludwig, directeur de l'OSEC, a ensuite présenté à la commission de surveillance un rapport sur les réformes et mesures de rationalisation actuellement en cours à l'Office. Celles-ci permettront notamment d'aboutir à une meilleure coordination des activités des diverses institutions qui s'occupent de la propagande nationale et du rayonnement de l'image suisse à l'étranger.

Perspectives de la construction pour 1973

Le délégué aux questions conjoncturelles a procédé à une enquête auprès des ingénieurs et architectes affiliés à la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), aux fins de déterminer l'importance présumée des commandes de construction qu'ils seraient appelés à exécuter en 1973. D'après cette enquête, dont les résultats sont consignés dans le rapport « Activité dans l'industrie du bâtiment en 1971 et constructions projetées pour 1972 » élaboré par le délégué aux questions conjoncturelles, l'on peut s'attendre d'une manière générale à une croissance ralentie du volume de construction en 1973. Il apparaît que l'expansion de la demande sera légèrement plus sensible dans le secteur du bâtiment que dans le génie civil.

Contributions aux caisses de pension : 3,5 milliards de francs

Il ressort des résultats, récemment publiés, de la dernière statistique des caisses de pension que les contributions versées en 1970 par les employeurs et les salariés aux institutions de prévoyance collective professionnelle se sont élevées à la somme totale de 3458 millions de fr. Ce montant représente environ 4 % du produit national brut de la Suisse et 8 % de la masse salariale globale du pays. Les prestations des employeurs ont atteint dans l'ensemble 2237 millions de fr., soit près de deux tiers des contributions totales versées au deuxième pilier. Les contributions des salariés se sont élevées pour leur part à 1221 millions de fr.

Lundi
Mardi
Jourdulait *
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

* une idée de taille (fine).

Suggestion 23:
Avec le bon lait et les drinks au lait, les petits kilos s'en vont au galop.

Demandez gratuitement recettes et poster «Jourdulait» à votre détaillant ou à la CPL, Case postale, 3000 Berne 6.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	6 oct.	9 oct.
Banque nationale	600.—	600.— d
Crédit foncier neuchât.	800.—	800.— d
La Neuchâteloise as. g.	400.— o	400.—
Gardy	150.—	150.— d
Cortaillod	3650.—	3650.—
Cossonay	2700.—	2775.— d
Chaux et ciments	700.—	720.—
Dubied	1950.—	1975.—
Ciment Portland	3300.— d	3300.— d
Interfood port.	6800.— d	6800.— d
Interfood nom.	1275.—	1275.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	810.— o	850.—
Paillard port.	340.—	340.— d
Paillard nom.	110.— d	110.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1415.—	1415.—
Crédit foncier vaudois	925.—	925.—
Innovation	—.—	—.—
Ateliers constr. Vevey	530.—	530.—
La Suisse-Vie ass.	3125.—	3125.—
Zyma	2925.—	2880.—

GENÈVE		
Grand Passage	630.—	650.—
Charmilles port.	860.—	860.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	470.—	475.—
Physique nom.	340.—	355.—
AKZO	82.50	85.—
Philips	64.—	63.75
Royal Dutch	143.50	144.—
Monte-Edison	—.—	3.10
Olivetti priv.	10.—	10.—
Allumettes B	185.—	184.—
S. K. F. B.	284.—	277.—

BALE		
Pirelli Internat.	235.—	239.—
Bâloise-Holding	240.—	241.—
Ciba - Geigy port.	2630.—	2670.—
Ciba - Geigy nom.	1560.—	1550.—
Ciba - Geigy bon	2340.—	2375.—
Sandoz	3800.—	3800.—
Hoffmann-L. R. 110	21550.—	21675.—

ZURICH		
Swissair nom.	610.—	610.—
Swissair port.	696.—	696.—
Union banques suisses	4585.—	4585.—
Société banque suisse	4060.—	4070.—
Crédit suisse	4250.—	4245.—
Bque Hyp. com., nom.	—.—	1850.— d
Bque Hyp. com., port.	—.—	1750.— d
Banque pop. suisse	2410.—	2410.—
Bally	1300.— d	1310.—
Electro Watt	3360.—	3360.—
Motor Colombus	1740.—	1740.—
Italo-Suisse	289.—	288.—
Réassurances Zurich	2840.—	2850.—
Winterthour ass. nom.	1020.—	1040.—
Zurich ass.	7710.—	7725.—
Alu. Suisse port.	2100.—	2140.—
Alu. Suisse nom.	985.—	995.—
Brown Boveri	1320.—	1320.—
Saurer	1900.—	1900.—
Fischer	1215.—	1200.—
Landis & Gyr	1530.—	1520.—
Lonza	2100.—	2120.—
Nestlé port.	3930.—	3970.—
Nestlé nom.	2400.—	2430.—
Sulzer	3760.—	3775.—
Alcan	87.—	88.50
Am. Tel & Tel.	181.—	182.—
Canadian Pacific	58.25	59.—
Du Pont	632.—	632.—
Eastman Kodak	510.—	524.—
Ford Motor	248.50	250.—
General Electric	245.50	246.—
General Motors	285.50	297.—
I.B.M.	1510.—	1528.—
International Nickel	127.—	128.50
Kennecott	85.—	87.—
Litton	48.50	50.25
Std Oil New-Jersey	316.—	314.—
Union Carbide	171.—	170.50

	6 oct.	9 oct.
U. S. Steel	111.—	111.50
Machines Bull	66.25	65.75
Italo-Argentina Cia	37.50	37.—
Sodec	88.—	88.50
A. E. G.	191.—	188.50
Farben. Bayer	157.—	156.50
Farbw Hœchst	173.50	172.50
Mannesmann	233.—	230.—
Siemens	324.—	322.—

PARIS		
Air liquide	360.—	360.—
Aquitaine	505.—	495.80
Cim. Lafarge	253.—	255.—
Citroën	95.40	94.10
Fin. Paris Bas	220.—	218.10
Fr. des Pétr.	228.10	229.50
L'Oréal	2350.—	2307.—
Machines Bull	85.40	85.05
Michelin	1893.—	1851.—
Péchiney	160.50	158.10
Perrier	308.—	304.—
Peugeot	494.—	497.50
Rhône - Poulenc	181.—	181.—
Saint-Gobain	198.—	197.—

LONDRES		
Anglo American	418.50	417.50
Brit. & Am. Tobacco	289.50	289.50
Brit. Petroleum	515.50	515.50
De Beers	401.50	398.50
Electr. & Musical	182.—	179.—
Imp. Chemical	276.—	273.—
Imp. Tobacco	95.50	94.50
Rio Tinto	247.50	244.50
Roan C.M.	254.—	260.—
Shell Transp.	359.—	363.—
Western Hold.	12.25	12.25
Zam. Anglo-Am.	226.—	226.—

FRANCFORT		
A. E. G.	160.—	158.20
Audi NSU	—.—	—.—
Bad. Anilin	156.—	155.50
B. M. W.	265.—	263.—
Daimler	385.—	381.—
Deutsche Bank	332.50	329.50
Dresdner Bank	273.50	269.—
Farben. Bayer	132.—	131.50
Höchst. Farben	146.—	144.90
Karstadt	472.—	473.—
Kaufhof	326.—	322.—
Mannesmann	195.—	194.—
Siemens	272.80	270.10
Volkswagen	145.—	142.20

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	28	27-3/8
Allumin. Americ.	48-7/8	49-1/4
Am. Smelting	18-1/4	18-1/4
Am. Tel. & Tel.	48-1/8	48
Anaconda	18	17-7/8
Bœing	21-7/8	22-1/4
Bristol & Myers	63	64
Burroughs	218-1/4	218-3/8
Canadian Pacific	15-1/2	15-3/8
Caterp. Tractor	63	62-3/4
Chrysler	29-7/8	29-3/4
Coca-Cola	138-1/2	139-1/4
Colgate Palmolive	80-1/4	81-1/8
Control Data	71-1/4	71-1/2
C.P.C. Int.	29-1/4	29-5/8
Dow Cheminal	93-3/8	93-1/2
Du Pont	166-1/4	167-1/4
Eastmann Kodak	137-1/4	138-3/8
Ford Motors	65-1/4	65-1/2
General Electric	64-1/2	64-5/8
Genera lFoods	25-1/8	25-3/8
General Motors	78	77-3/4
Gilette	51-1/2	52-3/8
Goodyear	28-3/8	28-5/8
Gulf Oil	23-1/4	23-3/4
I.B.M.	401-1/2	400-1/4
Int. Nickel	33-3/4	34

	6 oct.	9 oct.
Int. Paper	34	34-3/4
Int. Tel. & Tel.	53	53-1/2
Kennecott	22-3/4	23
Litton	12-7/8	13-1/8
Merck	82-1/4	81
Monsanto	50-7/8	51
Minnesota Mining	79-1/4	78-1/4
Mobil Oil	68-1/2	68-5/8
National Cash	34-3/4	35-1/2
Panam	11-1/8	11-1/2
Penn Central	3-1/2	3-1/2
Philip Morris	101-1/4	101-1/2
Polaroïd	113-3/4	113
Procter Gamble	97-3/4	98
R.C.A.	33-1/2	33-3/8
Royal Dutch	38	38-1/8
Std Oil Calif	71-1/8	71-1/8
Std Oil New-Jersey	82-7/8	83-1/4
Texaco	36-5/8	36-7/8
T.W.A.	38-1/4	38-3/4
Union Carbide	44-5/8	44-3/4
United Aircraft	42-1/4	42-1/4
U.S. Steel	29-3/8	29-3/8
Westingh. Elec.	41-3/4	43
Woolworth	36-1/4	35-1/4
Xerox	156-1/2	156-3/4

Indice Dow Jones

Industrielles	945.36	948.75
chemins de fer	215.84	216.77
services publics	111.90	112.19
volume	16.760.000	7.940.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — Encouragée par l'atmosphère optimiste créée par l'extension des pourparlers menés à Paris par M. Henri Kissinger, la bourse s'est inscrite en nette hausse en début de marché, mais un fléchissement s'est ensuite amorcé en raison du faible volume des affaires. De nombreuses banques ont, en effet, fermé pour la journée en raison du « Columbus Day », ce qui a réduit l'activité du marché.

Cours des billets de banque étrangers

du lundi 9 octobre 1972

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.05	9.35
U.S.A. (1 $)	3.75	3.83
Canada (1 $ can.)	3.80	3.90
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.45	8.75
Espagne (100 ptas)	5.80	6.05
France (100 fr.)	76.50	79.50
Danemark (100 cr. d.)	53.—	56.—
Hollande (100 fl.)	116.—	119.—
Italie (100 lit.)	—.62	—.645(
Norvège (100 cr. n.)	55.50	58.50
Suède (100 cr. s.)	78.50	81.50

Marché libre de l'or

Pièces :

suisses (20 fr.)	57.50	61.50
françaises (20 fr.)	53.—	57.—
angl. (1 souv. anc.)	65.—	70.—
angl. (1 souv. nouv.)	61.—	66.—
américaines (20 $)	310.—	330.—
Lingots (1 kg)	7900.—	8050.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

M. GISCARD D'ESTAING APPARAÎT COMME UN CANDIDAT AU POSTE DE PREMIER MINISTRE

PARIS, (AFP). — M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, est apparu comme un candidat au poste de premier ministre si, comme il l'a souhaité dimanche, la France vote au centre lors des élections législatives au printemps 1973.

Dans un discours prononcé dans la banlieue de Paris et qui constituait sa rentrée politique, après un an de silence volontaire, le président de la Fédération des républicains indépendants a exposé le programme politique de son parti « pour une société libérée ». En maintenant son soutien au président de la République M. Pompidou, en réaffirmant sa fidélité à l'actuelle majorité parlementaire, M. Giscard d'Estaing paraît avoir déçu les espérances de certains de ses amis politiques.

LE PLUS POPULAIRE

Son discours revêt pourtant, selon les observateurs, une importance politique considérable à l'ouverture de la campagne électorale. Giscard d'Estaing, l'homme politique le plus populaire en France, selon tous les sondages, s'est déclaré fermement convaincu que la grande majorité des Français souhaite être gouvernée au centre. Il a estimé, à la suite de la signature de l'accord sur le programme de gouvernement entre communistes et socialistes, que, lors du prochain scrutin, les électeurs français n'auront en réalité le choix « qu'entre le centre et l'extrême-gauche ».

GRANDE COALITION

Sur le ton mesuré d'un homme soucieux de préserver ses chances d'être un jour candidat à la présidence de la République, le président des républicains indépendants a suggéré que la majorité prenne l'initiative de proposer une formule de gouvernement de grande coalition, seule susceptible, à ses yeux, de soustraire « le débat politique à la domination de l'extrême-gauche ». M. Giscard d'Estaing s'est, sans restriction, prononcé contre la société de type communiste, « société de contraintes bureaucratiques et centralisées ». Il a assuré « qu'aucun pays moderne n'évolue actuellement dans cette direction ». Il a cité le parti socialiste d'Allemagne fédérale « qui a tenu à se débarrasser publiquement de toutes les conceptions étatiques, bureaucratiques et centralisatrices avant de songer à revenir au pouvoir ».

UN HOMME D'ETAT

Enfin, dans le même ton, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré partisan de la politique de détente et d'ouverture instaurée par le gouvernement De Gaulle. Il a indiqué « qu'il s'interdirait personnellement tout recours à l'anti-soviétisme dans la campagne à venir ». Tout en se déclarant solidaire du président de la République et de la majorité, le ministre a indiqué que M. Pompidou serait amené à tirer « les conséquences des prochaines élections ». Cette indication est, pour de nombreux observateurs, le signe que M. Giscard d'Estaing ne refusera pas de prendre la tête du gouvernement si le scrutin est particulièrement favorable à son parti.

Son discours a d'ailleurs été considéré davantage comme celui d'un homme d'Etat que comme celui d'un leader politique. Il a lancé un appel solennel à la réconciliation nationale et « à l'amnistie intellectuelle pour tous les faits et pour toutes les attitudes qui pendant les secousses des guerres et de la décolonisation ont amené les Français à se diviser et à se déchirer ». Il a proposé des rencontres aux leaders de la majorité et à ceux de l'opposition pour avoir des entretiens d'hommes à hommes sur l'état des problèmes français. Il a regretté que l'Europe progresse moins vite et moins hardiment qu'il le souhaiterait.

ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

M. Giscard d'Estaing s'est interrogé : « Et si nous étions au début du miracle économique français ? « Créer une « société exemplaire » susceptible d'être proposée un jour à un monde « qui cherche partout sa formule d'organisation » a été la conclusion du président de républicains indépendants.

L'accueil reçu par son discours, l'importance de son action politique passée, la surprise causée par la netteté de son choix politique et de son appui au gaullisme et au président de la République, son âge enfin — il a 46 ans — devraient selon la plupart des observateurs, prolonger au-delà des élections le retentissement d'une prise de position qui apparaît avant tout comme un engagement pour l'avenir.

MITTERRAND RÉPOND

Répondant au discours de M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand premier secrétaire du parti socialiste a estimé que le ministre de l'économie et des finances se payait des succès faciles alors que c'est lui-même « qui bloque absolument toutes les initiatives et tous les crédits ».

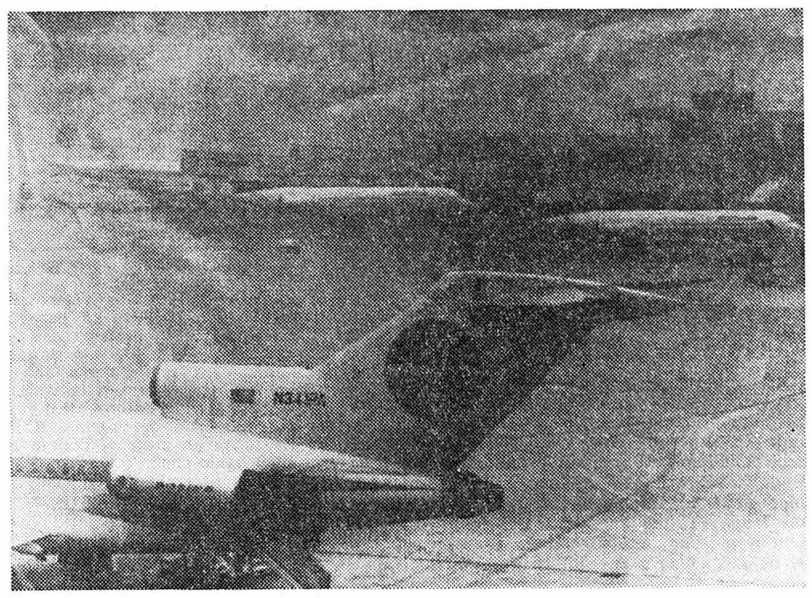

L'aéroport de Francfort dans le brouillard. (Téléphoto AP)

Brouillard meurtrier en Allemagne

FRANCFORT, (AP). — Deux accidents de chemin de fer et une série de collisions en chaîne sur les routes, qui ont fait au total sept morts et une vingtaine de blessés, sont imputables au premier brouillard important de la saison qui a sérieusement réduit la visibilité, lundi dans une partie de l'Allemagne.

Le « Trans-Europe Express » a heurté un groupe de cheminots qui travaillaient sur la voie entre Cologne et Aix-la-Chapelle. Quatre ouvriers ont été tués et un cinquième grièvement blessé. Le train a subi plus de deux heures de retard.

Seize personnes ont été blessées dans une collision entre un train de banlieue et une locomotive haut-le-pied sur la ligne Essen-Bottrop, dans la Ruhr. Trois d'entre elles, dont les deux mécaniciens, sont dans un état grave. Il a fallu deux heures pour dégager la voie.

Plusieurs collisions en chaîne sont survenues sur les routes. La plus grave s'est produite entre Hildesheim et Hanovre, où trois personnes ont été tuées par l'explosion d'un camion citerne.

Madagascar : le général Ramanantsoa est porté au pouvoir pour cinq ans

TANANARIVE, (AP). — Le « Oui » l'a emporté à Madagascar. Après 14 ans de pouvoir, le président Philibert Tsiranana va redevenir un simple citoyen. Il espère encore, bien que les résultats déjà connus d'un scrutin, dont l'ensemble ne sera vraisemblablement communiqué que demain en raison de l'éloignement de certains bureaux, ne laissent subsister aucun doute sur le succès écrasant du général Ramanantsoa, l'actuel chef du gouvernement.

CONTESTATION

Sur 5919 bureaux, groupant plus de la moitié des 3.700.000 électeurs malgaches, le « oui » avait déjà recueilli plus de 95 % des voix contre 3,60 % pour le « non ».

Ce référendum a mis fin à une situation née de la grande contestation populaire de mai 1972 et qui a opposé deux hommes, deux conceptions, deux politiques, deux régimes : le renouveau, personnalisé par le général Ramanantsoa désormais porté au pouvoir pour cinq ans, politique axée sur la réforme de l'enseignement, la condition des travailleurs et la revision des accords de coopération avec la France, et la continuité que prônait le président Tsirananai.

SITUATION DÉBLOQUÉE

Pour le ministre de l'intérieur, le colonel Ratisimandrava, qui a commenté lundi matin les résultats de la consultation, comme pour les journaux malgaches, ce « oui » massif va orienter désormais l'avenir de la grande île. « Ce résultat », a déclaré notamment le ministre de l'intérieur, « engage la responsabilité du gouvernement qui ne décevra pas le peuple ».

Après la période d'attente et de dégradation du pouvoir qui s'était instaurée à l'issue des événements de mai dernier, la situation s'est maintenant débloquée. Les Malgaches en répondant «oui» au général Ramanantsoa ont, par la même occasion accepté, son programme du 27 juillet.

PLEINS POUVOIRS

Ils ont en outre ratifié pour cinq ans les pleins pouvoirs accordés le 18 mai au nouveau chef du gouvernement par le président Tsiranana, qui n'exercera plus les fonctions de chef de l'Etat. Ils ont donné mandat au général Ramanantsoa et à son gouvernement d'entreprendre la rénovation du pays, de réformer les institutions et de restaurer l'économie malgache dans un délai de cinq ans.

Enfin le peuple malgache a accepté la disparition provisoire du parlement dont les attributions seront cumulées avec le pouvoir exécutif par le général, agissant sous le contrôle du conseil supérieur des institutions.

NOUVELLE CONSTITUTION

Cette période provisoire devra être mise à profit par le gouvernement pour élaborer une nouvelle Constitution qui fera l'objet d'un second référendum, avant l'expiration des cinq années de répit accordées au général et à son équipe.

Bien que la consultation populaire n'ait été marquée que par des incidents mineurs, une enquête contre « X » pour « sabotages du référendum » a toutefois été ouverte par le ministre de l'intérieur qui a fait état « d'une multiplication de manœuvres frauduleuses et d'entraves à la liberté de vote pour empêcher le déroulement normal du scrutin ».

Le général Ramanantsoa (Agip)

Kissinger prolonge ses entretiens avec les Nord-Vietnamiens à Paris

WASHINGTON (AF-PAP). — La Maison-Blanche a confirmé que M. Henry Kissinger prolongerait vraisemblablement jusqu'à aujourd'hui ses entretiens avec M. Le Duc-tho à Paris.

C'est la première fois depuis que les contacts secrets entre Washington et Hanoï ont commencé en 1969, que les conversations se prolongeront au-delà de deux jours.

« Ils ont de quoi parler, semble-t-il », a dit M. Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, qui s'est refusé à donner la moindre indication sur la substance des conversations en cours.

M. Ziegler, a continué à qualifier de « pure spéculation » tous les articles de presse qui font état d'une formule de règlement du conflit vietnamien. Il a indiqué que les conversations de M. Kissinger à Paris ne se prolongeraient pas au-delà de mardi et que la session régulière de la conférence de l'avenue Kleber se tiendrait jeudi.

De l'avis de nombreux observateurs, l'avenir du président Thieu est désormais au centre des conversations de M. Kissinger avec M. Le Duc-tho. Mais là encore, M. Ziegler a déclaré qu'il n'avait « aucune nouvelle déclaration de politique à faire aujourd'hui ».

L'offensive déclenchée le 30 mars dernier par le commandement de Hanoï au Viet-nam du Sud ne lui a pas donné la victoire spectaculaire à laquelle il aspirait manifestement, mais elle a, du moins, renforcé considérablement la position stratégique du camp communiste dans tout règlement militaire ou politique.

Les plans initiaux ont dû être modifiés par suite des revers subis dans certains secteurs. C'est ainsi qu'après la « trêve » qui suivit, le mois dernier, la reprise de la ville de Quang-tri par les Sud-Vietnamiens, on assiste à une recrudescence d'activité des Nord Vietnamiens et Vietcongs, mais le « centre de gravité » de cette nouvelle offensive a été déplacé et se situe dans la région de Saigon.

Dans les autres secteurs, les forces communistes consolident les positions qu'elles ont conquises au cours de six mois de combats et qu'elles pourront utiliser comme bases de départ pour une nouvelle attaque de grande envergure.

Ce qui préoccupe dans l'immédiat les chefs militaires américains et sud-vietnamiens, c'est la multiplicité des attaques montées par le commandement communiste dans la région de Saigon où l'on se bat à moins de 25 kilomètres des portes de la capitale, dans l'espoir, semble-t-il, de remporter un succès militaire qui cause des problèmes au président Nixon à la veille des élections présidentielles.

Toutefois, l'opinion des stratèges alliés est qu'il ne se produira pas de changement important dans l'ensemble de la situation militaire au Viet-nam du Sud pendant les trois ou cinq prochains mois, notamment du fait de l'arrivée des pluies de la mousson.

Par ailleurs, à la suite de l'attaque de samedi, la ville de Phnom-penh est menacée par une pénurie de carburant. Les débris d'un pont détruit par les maquisards gênent le passage des péniches de ravitaillement.

Les réserves de carburant de la capitale cambodgienne sont estimées à deux semaines.

Attentat à Lyon

LYON (AFP). — Un attentat par explosifs a été commis lundi vers une heure du matin contre la mairie d'Ecully dans la banlieue ouest de Lyon. L'explosion a provoqué d'importants dégâts.

Cet acte pourrait être en relation avec l'inauguration aujourd'hui d'un hypermarché dont l'implantation à Ecully avait soulevé le mécontentement de certains commerçants. Il y a quelques mois, les engins utilisés sur le chantier avaient déjà été détruits à l'aide de charge de plastic.

M. Barzel demande aux électeurs allemands de lui passer la barre

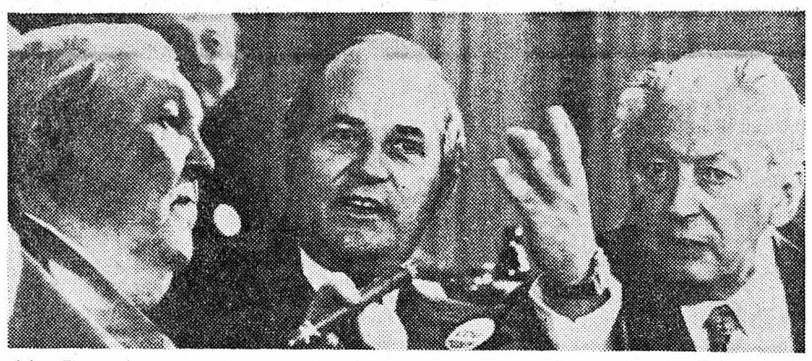

M. Barzel entouré par deux anciens chanceliers, MM. Erhard (à gauche) et Kiesinger. (Téléphoto AP)

WIESBADEN (AFP). — Le 20me congrès du parti chrétien-démocrate d'Allemagne de l'Ouest (CDU) a été ouvert lundi matin, à Wiesbaden, par le discours inaugural de son président, M. Rainer Barzel. Le candidat chancelier a déclaré devant 600 délégués réunis jusqu'à mercredi que ce congrès devait être « un jalon sur la voie du renouveau politique en Allemagne ».

M. Barzel a invité avec passion l'électorat à porter les chrétiens-démocrates au pouvoir pour remplacer le gouvernement Brandt - Scheel. « Nous demandons aux électeurs de nous passer la barre », s'est écrié M. Barzel avant d'accuser une fois de plus le gouvernement SPD - FDP (social-démocrate - libéral) d'avoir échoué. Pour lui, le motif de cet échec réside avant tout dans l'évolution vers la gauche intervenue au sein du SPD, « où les sociaux-démocrates sont devenus une minorité pour faire place aux socialsites qui ont pris la majorité ». Le président de la CDU a souligné que son mouvement entend mener une politique visant à davantage de stabilité, de justice sociale et de sécurité. M. Barzel a annoncé qu'il présentera mercredi le programme gouvernemental de la CDU - CSU.

PÉNURIE ALIMENTAIRE EN URSS

MOSCOU, (AP). — La presse soviétique a révélé que la sécheresse a provoqué une pénurie de pommes de terre et de légumes qui s'ajoute à une récolte céréalière très mauvaise.

Dans un éditorial, la « Pravda » a invité les agriculteurs à faire le maximum d'efforts l'année prochaine pour « combler les pertes de production de l'année en cours ». Les cultures de pommes de terre de la région de Moscou avaient beaucoup souffert de la canicule. Il semble cependant que le phénomène ne soit pas localisé à Moscou. Même dans les meilleures années, les légumes font souvent défaut mais les Soviétiques peuvent toujours se procurer des pommes de terre en quantité suffisante.

L'éditorial de la « Pravda » invite les fermes d'Etat à analyser les causes de cette situation et à y remédier.

La situation alimentaire en Union soviétique est si grave que Moscou chercherait à acheter d'importantes quantités de pommes de terre et de céréales chez les pays du bloc oriental, a annoncé de son côté le département américain de l'agriculture.

Ces achats s'ajouteraient aux importations massives de céréales des Etats-Unis. La sécheresse et la lenteur de la moisson auraient entraîné non seulement une diminution des céréales destinées à la consommation humaine mais celles destinées au bétail. De nombreuses têtes de bétail auraient été abattues en prévision de cette pénurie. La sécheresse dans certaines régions serait pire que celle des années 1930. En outre, l'ensemencement de blé d'hiver pour l'année prochaine est très en retard.

SUITE Le procès du 5-7 à Lyon

Dans le box des inculpés, cinq hommes attendent d'être appelés. Ce sont M. Gilbert Bas, 28 ans, dernier associé vivant de la société immobilière de Chartreuse qui avait construit l'établissement « 5-7 » et de la S.a r.l. qui l'exploitait, M. Marcel Vimbles, 66 ans, et son fils Joseph, 34 ans, demeurant à Coublevie (Isère), qui ont installé le chauffage, Marchel Moskovitsch, 57 ans, directeur général adjoint de la société qui a fabriqué et vendu les matières plastiques de la décoration, et Pierre Perrin, 54 ans, maire de Saint-Laurent-du-Pont et conseiller général de l'Isère.

Plusieurs familles se sont porté partie civile, leurs intérêts sont défendus par de grands ténors du barreau, MM. Polak, Isorni, Soulier, etc.

CONFUSION

Au début de cette première audience, une certaine confusion règne dans la salle. Face à face, les avocats de la défense, imperturbables, et ceux de la partie civile, très nombreux, qui, sans vouloir jouer le rôle de « perturbateurs » font néanmoins quelques difficultés pour remettre au président Petit leurs conclusions.

Le substitut du procureur de la République déclare qu'en ce qui concerne le cas de M. Perrin, maire de Saint-Laurent-du-Pont, il y a irrecevabilité de la demande de dommages et intérêts car si le tribunal conclut qu'il y a eu faute, ce sera une faute de service.

QUESTIONS

Tout au long de ce procès, trois grandes questions vont être posées :

— Comment l'incendie a-t-il pu se déclencher ?

— Pourquoi les gens n'ont-ils pas pu sortir ?

— Pourquoi s'est-il propagé aussi vite ?

On a établi que le feu a pris dans une banquette à l'intérieur de laquelle passait une gaine de chauffage exécutée en novopan. Inconscience ? Désir de faire des économies ? L'interrogatoire de Gilbert Bas va éclaircir ce point.

Néanmoins, il est déjà admis que le bâtiment présentait plusieurs vices de forme et, notamment, qu'il y avait pas eu de délivrance de certificat de conformité ni d'autorisation d'ouverture.

Le « 5-7 » aurait-il fonctionné si ces formalités avaient été effectuées ?

« Jamais », conclut la commission d'enquête chargée de l'affaire.

Tenez bien les rênes...

... les rênes de votre gourmandise, car voici en grande première tout droit de l'hémisphère boréal une viande tendre et délicate

le filet de renne nordique

Une spécialité succulente qu'il vous faut déguster.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

UN FAIT PAR JOUR

L'URSS, la Syrie et l'Irak

Les relations entre l'URSS et les pays arabes du Proche-Orient passent, de nouveau, par une période assez complexe. Après avoir expulsé les « conseillers » et « techniciens » soviétiques, le président Sadate semble avoir attendu de la part des Occidentaux, notamment des Etats-Unis, une « ouverture politique » qui lui permettrait de se dégager quasi complètement de l'emprise de l'URSS.

Aujourd'hui, on semble penser au Caire que l'appel n'a pas été entendu ou, pour pour le moins, que la réponse tarde trop à venir. Enfermé dans un système politique qui ne lui permet pas d'envisager de se trouver seul face à face avec Israël, le chef d'Etat égyptien se voit contraint de tourner encore une fois ses regards vers Moscou. Le voyage que va faire en URSS, le premier ministre de la RAU, Aziz Sedki, s'annonce particulièrement délicat, car il est évident que les Soviétiques, si les Egyptiens sollicitent à nouveau leur aide et leur appui, vont poser des conditions draconiennes qui ne pourront être que très humiliantes pour le président Sadate.

L'URSS a d'ailleurs renforcé sa position dans deux autres pays du Proche-Orient en Syrie et en Irak. A la suite de l'opération menée par les Israéliens dans le Sud-Liban contre les fedayins, les Syriens, à tort ou à raison, ont craint que les soldats du général Dayan n'agissent de la même manière en territoire syrien. Ils se sont tournés vers l'URSS qui, via un pont aérien, a fourni une aide militaire importante mais surtout spectaculaire. La « Pravda » (29-10) a d'ailleurs confirmé la fourniture de cette aide et a précisé que des conseillers soviétiques entraînent les forces syriennes au maniement du matériel le plus moderne livré récemment.

En ce qui concerne l'Irak, avec lequel l'URSS a conclu un « traité d'amitié » et divers accords économiques, notamment dans le domaine pétrolier, ce sont les Soviétiques qui ont laissé « filtrer » la nouvelle que Moscou livrait de nouvelles armes sophistiquées aux Irakiens, ceci après la visite du président Bakr en URSS. Les Irakiens n'ont d'ailleurs guère apprécié cette « révélation », car ils préféraient garder secrets ces nouveaux accords militaires soviéto-irakiens.

Enfin, Moscou a multiplié ses déclarations pour réaffirmer son soutien à « la cause palestinienne ». Yasser Arafat et M. Habache se sont rendus récemment en URSS et leurs séjours ont fait l'objet d'une certaine publicité. Tout donne à penser que l'URSS, depuis le revers qu'elle a subi en Egypte, cherche ainsi à montrer que sans son aide et son appui, les pays arabes « révolutionnaires » du Proche-Orient ne peuvent affronter, ni sur le plan militaire ni sur le plan diplomatique, « les impérialistes et les sionistes », c'est-à-dire les Etats-Unis et Israël.

I.P.S.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Coups de feu à la Haye

LA HAYE (AFP). — A la faveur de l'épais brouillard qui s'était abattu depuis dimanche soir sur la Haye, un inconnu a ouvert le feu à l'aube de lundi contre la résidence de l'ambassadeur d'Israël aux Pays-Bas, M. Baron. Le policier de faction à l'arrière de la résidence (dont la façade est surveillée par une voiture blindée de la police) a immédiatement riposté.

L'auteur de l'attentat a pris la fuite à bord d'une voiture qui stationnait à proximité de la résidence. Elle a été prise en chasse mais a pu disparaître dans le brouillard.

Le policier n'a pas été blessé. Il a déclaré que l'auteur de l'attentat paraissait être un jeune homme d'environ 25 ans.

Moscou et la taxe

MOSCOU (DPA). — Les autorités soviétiques ont, pour la première fois, exigé des non-juifs la nouvelle taxe à l'émigration que doivent payer les personnes hautement qualifiées qui désirent quitter le pays.

Les personnes visées sont deux citoyens soviétiques nés au Canada et qui ont émigré en Ukraine avec leurs parents il y a 16 ans.

Selon les renseignements fournis par Eugène Lenko, 34 ans, et Nadja Demidenko, 33 ans de Kiev, qui désirent retourner au Canada, les autorités soviétiques auraient exigé d'eux et de leurs partenaires soviétiques la somme de 6800 roubles chacun, bien que tous deux n'aient jamais renoncé à la nationalité canadienne.

L'ETA interdite en France

PARIS (AFP). — L'Association des nationalistes basques, ETA a été interdite en France. L'arrêté, signé par M. Marcellin, ministre de l'intérieur, précise que « les dirigeants de l'association dissoute doivent procéder à la liquidation des biens dans le délai d'un mois ».

AFRIQUE

Un diplomate suisse en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (Dpa-Reuter). — Le diplomate suisse Alfred-Martin Escher, représentant personnel de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, est arrivé dimanche à Johannesbourg, pour une mission d'un mois en République sud-africaine.

Durant son séjour, M. Escher voyagera à travers le pays, et notamment dans le sud-ouest africain, afin de recueillir l'opinion de la population quant à l'avenir politique d'une « Namibie » indépendante. Il doit également rencontrer le premier ministre sud-africain, M. Vorster.

OCÉANIE

Arrestations après un enlèvement

MELBOURNE (AFP). — Deux arrestations ont été opérées lundi dans le cadre de l'enquête menée par les policiers australiens après l'enlèvement, puis la libération d'une jeune institutrice et six de ses élèves, vendredi dernier.

AMÉRIQUE

La catastrophe de Saltillo

SALTILLO (Mexique) (AP). — Le dernier bilan de la catastrophe ferroviaire qui s'est produite jeudi soir près de Saltillo, s'élève à 204 morts et à 1098 blessés dont 120 sont dans un état critique.

Prêt-à-porter chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46